
Bulletin d'Histoire de Belgique 1963-1964

Jean Dhondt, M. Baelde, H. Balthazar, W. Brulez, Jan Craeybeckx, J. De Belder, Paul Deprez, J. Hannes, Walter Prevenier, S. Scholliers, D. Van der Veeghde, Romain Van Eenoo, J. Verhelst, Adriaan Verhulst, J. Vermaut, U. Vermeulen

Citer ce document / Cite this document :

Dhondt Jean, Baelde M., Balthazar H., Brulez W., Craeybeckx Jan, De Belder J., Deprez Paul, Hannes J., Prevenier Walter, Scholliers S., Van der Veeghde D., Van Eenoo Romain, Verhelst J., Verhulst Adriaan, Vermaut J., Vermeulen U. Bulletin d'Histoire de Belgique 1963-1964. In: Revue du Nord, tome 47, n°185, Avril-juin 1965. pp. 269-336;

https://www.persee.fr/doc/rnord_0035-2624_1965_num_47_185_2533

Fichier pdf généré le 07/04/2018

Chronique

BULLETIN D'HISTOIRE DE BELGIQUE 1963-1964

par J. DHONDT, professeur à l'Université de Gand ; M. BAELDE, chargé de recherches du Fonds National de la Recherche Scientifique ; H. BALTHAZAR, aspirant du Fonds National de la Recherche Scientifique ; W. BRULEZ, chargé de cours associé à l'Université de Gand ; J. CRAEYBECKX, chargé de cours à l'Université de Bruxelles ; J. DE BELDER, aspirant du Fonds National de la Recherche Scientifique ; P. DEPREZ, chargé de cours à l'Institut National de la Diffusion Culturelle ; J. HANNES, aspirant du Fonds National de la Recherche Scientifique ; W. PREVENIER, chef de travaux à l'Université de Gand ; St. SCHOLLIERS, assistant à l'Université de Gand ; D. VAN DERVEEGHDE, conservateur aux Archives Générales du Royaume ; R. VAN EENOO, assistant à l'Université de Gand ; J. VERHELST, assistant à l'Université de Gand ; A. VERHULST, chargé de cours à l'Université de Gand ; J. VERMAUT, aspirant du Fonds National de la Recherche Scientifique ; U. VERMEULEN, assistant à l'Université de Gand.

La fin de l'année 1964 a été assombrie par le décès d'Aloïs Simon, professeur aux Facultés Saint-Louis à Bruxelles, figure dominante des historiens belges qui se consacrent à l'histoire contemporaine. Il s'est éteint dans les premiers jours de décembre. Depuis plusieurs mois, ses amis le savaient condamné et attendaient avec angoisse le dénouement inéluctable. C'est que cet ecclésiastique de haute taille, aux abondants cheveux blancs, aux yeux tantôt pensifs, tantôt rieurs, avait su prendre une place non seulement dans les esprits mais aussi — c'est infiniment plus rare — dans les cœurs.

Simon était hanté par la crainte de manquer d'objectivité scientifique. Ecclésiastique de rang élevé, il craignait par-dessus tout d'être influencé par sa vocation et ne reculait devant aucun effort pour saisir les points de vues différents ou opposés au sein. Sa courtoisie, sa gentillesse, sa très profonde bonté lui avaient gagné les cœurs de ceux qui ne pensaient pas comme lui et sa fermeté dans le domaine d'un certain libéralisme de la pensée lui valut sans doute quelque inimitié dans son propre camp. Si je rappelle ceci, c'est parce que toute l'œuvre historique de Simon se déroule autour du problème des interférences entre la politique et la religion au XIX^e siècle, et l'on ne sait que trop combien nous sommes encore sensibilisés aujourd'hui à ces questions.

La carrière de Simon a été assez singulière. Il avait terminé en 1925 déjà ses études mais il fallut les loisirs forcés de la guerre pour qu'il en vienne à reprendre ses recherches. A partir de cette époque, il gagna rapidement en notoriété et en quelques années il était devenu une autorité incontestée dans le domaine de l'histoire du XIX^e siècle. Et sa personnalité était unanimement respectée.

L'œuvre immense qu'il a accomplie en vingt ans est de valeur inégale, mais personne avant lui n'a défriché autant de domaines ni effectué autant de recherches, en fouillant autant de sources manuscrites. En s'installant avec décision dans l'histoire politico-religieuse, Simon s'identifiait avec une école historique qui est aujourd'hui périmée, mais chacun choisit sa voie comme il l'entend. Dans ses recherches, Simon n'était pas seulement intensément honnête, il avait aussi la volonté délibérée de démystifier, de réagir contre les poncifs, les lieux communs élevés au rang de vérités. Je ne connais pas d'autre homme dont l'existence soit à ce point un combat intérieur pour la vérité.

En considérant la production historique belge avec le recul que donne une absence d'un an, je suis frappé de voir s'affirmer certains traits déjà perceptibles antérieurement mais qui s'accusent de plus en plus.

J'ai déjà parlé dans une chronique antérieure des différentes générations d'historiens belges. Simon, qui approchait des 70 ans, appartenait à celle qui prédomine dans les facultés, les académies, les grandes commissions. Cette génération est, Dieu merci, bien vivante et le sera, nous l'espérons, encore longtemps, mais il est certain que sa part dans la production scientifique est faible comparée à celle de la génération montante, celle des historiens de trente à quarante-cinq ans, ceux-là qui ont fait leurs études après 1940. La plus grosse part des publications historiques est leur œuvre et c'est peut-être naturel.

On assiste progressivement à une certaine restructuration du travail historique. Tout le monde sait que les académies et grandes commissions historiques ont complètement failli à leur tâche et ne servent qu'à gratifier la vanité de certains. Il est inutile de demander à ces anachronismes à cooptation de servir de moteur à la recherche. Le rôle des académies a été insignifiant de tout temps dans le domaine de l'histoire, mais il faut signaler la véritable léthargie dans laquelle est tombée la très antique commission royale d'histoire.

En examinant la grosse quantité de volumes parus au cours de l'année, il apparaît bien que l'essentiel du travail historique s'est réalisé dans les centres inter-universitaires et aussi (et c'est une nouveauté, me semble-t-il) sous les auspices d'un centre né d'une initiative non officielle. Le mécénat n'a jamais joué un rôle très important en Belgique dans le domaine de l'histoire et, à première vue, je ne vois que la Bank van Roeselare à avoir financé quelques publications dont le thème, d'une manière ou d'une autre, se rattachait à sa propre activité. Il semble bien que le Crédit Communal de Belgique, qui s'intéressait depuis longtemps à l'histoire, ait décidé d'intensifier considérablement son activité dans ce domaine. Le centre qu'il a baptisé du nom de *Pro Civitate* est particulièrement fécond. Toute une série de publications sont déjà sorties de presse et d'autres plus importantes encore sont annoncées. On assiste, en somme, à ce phénomène social bien connu, qu'à mesure que les formes d'organisation anciennes se fossilisent, leur fonction est reprise par des formes nouvelles.

Pour ce qui est de l'histoire des époques très reculées, la moisson est cette année-ci plus riche que d'habitude. On notera dans ce secteur

une volonté nettement affirmée d'organiser les études, tant en publiant des bibliographies systématiques et des chroniques relatant les résultats des fouilles récentes, qu'en constituant des recueils complets des principales trouvailles réalisées jusqu'à nos jours. Dans le domaine des fouilles, je fais allusion à la revue belgo-hollandaise *Helinium*. Il s'y publie un relevé systématique des trouvailles et des publications conçu de telle sorte qu'en l'espace de trois ans, chacune des sept régions archéologiques qui couvrent la Belgique et la Hollande a été passée en revue.

En disposant de ces aperçus réguliers et exhaustifs, l'archéologie se classe en tête des différentes disciplines relevant des sciences historiques au sens large du terme.

La toponymie venait autrefois en première place, grâce à la publication annuelle dans le *Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie*, d'un relevé très bien fait, mais il semble que l'activité de cette commission se soit un peu ralentie et que ses *Bulletins* et donc aussi ses aperçus bibliographiques — surtout pour les régions d'expression flamande — soient valables quoique publiés avec un retard de plus en plus sensible.

Le Centre national de recherches archéologiques en Belgique, l'un de ces organismes nouveaux dont il est question plus haut, continue avec une rapidité impressionnante la série des « répertoires bibliographiques des trouvailles archéologiques ». On en est déjà au t. V (I. Knapen, province de Brabant, l'âge de la pierre ; II. Bauwens, Flandre Orientale, du paléolithique jusqu'aux Normands ; III. De Sitterc, le Brabant de l'âge du bronze jusqu'aux Normands ; IV. Bauwens, Flandre Occidentale, du paléolithique jusqu'aux Vikings ; V. Defize, province de Liège, du paléolithique jusqu'aux Normands). J'avoue qu'une telle efficacité m'impressionne fort et qu'en regard, l'impuissance des grands et riches organismes plus anciens ne peut engendrer que d'amères réflexions.

C'est au même Centre qu'on doit l'imposant Répertoire des nécropoles d'époque romaine en Gaule Septentrionale, qui comprend deux volumes. Le premier concerne la Belgique, le second l'Allemagne, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas¹.

Pour moi, qui ai connu l'époque où il fallait péniblement réunir les données archéologiques à droite et à gauche, l'existence et la richesse d'un tel répertoire (que l'on reliera mentalement à celui des sépultures mérovingiennes de Roosens, à celui des villae de De Maeyer et à la carte des routes romaines de Mertens) me frappe. Comme on était pauvre il y a trente ans, comme on est riche aujourd'hui. La plupart des auteurs de répertoires mentionnés ci-dessus, ainsi que van Doorselaer, l'auteur du répertoire des sépultures gallo-romaines, sont des élèves du professeur De Laet, de l'Université de Gand, élève lui-même de feu H. van de Weerd, tout comme Roosens et De Maeyer. On distingue dans cette école un sens de la continuité dans la recherche de l'essentiel qui a donné des résultats magnifiques.

1. Bruxelles, 1964, 310 et 393 pages, avec une grande carte indiquant la dispersion des sépultures.

M. W. Meyers est, lui, un élève de S. De Laet. Il vient de publier sous le titre : « L'administration de la province romaine de Belgique », un très précieux catalogue systématique et chronologique des autorités civiles et militaires de la Belgica².

LE MOYEN AGE

Paysages, Principautés, Princes.

La publication en 1958 par F. L. Ganshof d'un petit livre attachant sur la Belgique carolingienne avait rendu particulièrement sensible l'absence d'un ouvrage similaire sur l'histoire de nos régions à l'époque mérovingienne. Malgré les chapitres consacrés par ailleurs par F. L. Ganshof à l'histoire politique, institutionnelle et économique de cette période dans l'*Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, il nous manquait néanmoins un aperçu synthétique de la civilisation matérielle de cette période. C'est pourquoi l'on saluera avec joie la parution³ dans la collection « Notre Passé » d'un petit volume fort précieux sur la Belgique à l'époque mérovingienne, dont on appréciera particulièrement les chapitres V et VI (Industries - Techniques - Arts. Sépultures et évolution religieuse), qui relèvent de la spécialité de l'auteur et qui surpassent de loin les quatre premiers chapitres, où sont résumées nos connaissances actuelles sur le problème de la colonisation franque, l'histoire politique, les institutions et la structure sociale, l'occupation du sol et la vie économique.

Après les études générales parues ces dernières années sur l'évolution géographique de la plaine maritime flamande, des études de détail sur certaines parties de cette région font encore défaut. En voici une qui ne constitue pas un modèle sans doute, mais qui a néanmoins le mérite de fournir une description topographique de la région de Moerkerke, à l'est de Bruges, fondée sur deux terriers de 1470 et 1530. Écrit par un amateur qui connaît bien la région, l'article fournit également des données intéressantes sur l'organisation encore mal connue des wateringues⁴.

Poursuivant ses recherches sur la Flandre maritime au moyen âge, A. Verhulst vient d'étudier les rapports entre les changements géographiques de cette région, son peuplement et ses structures socio-économiques, afin d'essayer de trouver une explication satisfaisante au problème de l'origine de ses institutions administratives et judiciaires et notamment à celui de l'organisation en « commune » du district du Franc de Bruges⁵. Utilisant les données d'une thèse de licence

2. *Dissertationes Archaeologicae gaudenses*, VIII, Bruges, 1964, 135 p.

3. G. FAIDER-FEYTMANS, *La Belgique à l'époque mérovingienne*. Coll. « Notre Passé », Bruxelles, 1964, 143 pages, 8 planches et 1 carte.

4. M. CAFMEYER, *De Wateringen van Zuid en Noord over de Lieve op het einde van de XV^e eeuw*. Album Archivaris Jos De Smet, Bruges, 1964, pp. 97-119.

5. A. VERHULST, *Die Binnenkolonisation und die Anfänge der Landgemeinde in Seeflandern*, dans : *Die Anfänge der Landgemeinde und ihr Wesen*, I. Vorträge und Forschungen hg. vom Konstanzer Arbeitskreis für mittelalterliche Geschichte VII, Constance, 1964, pp. 447-460.

inédite de E. Warlop, l'auteur souligne les caractères originaux de l'organisation administrative et judiciaire du Franc de Bruges au XIII^e siècle. Ce district était en effet, selon les recherches de M. Warlop, constitué de deux parties bien distinctes du point de vue institutionnel : la région des polders, organisée en trente-cinq « métiers » (Ambachten), sans échevinage propre mais tous subordonnés à l'unique échevinage du Franc siégeant à Bruges qui comprenait plus de cinquante membres, et la région sablonneuse, en bordure des polders, caractérisée par l'implantation d'un certain nombre de seigneuries, toutes exemptes [vis-à-vis] de l'échevinage du Franc. Pour expliquer ces traits particuliers, M. Verhulst fait appel non seulement aux changements géographiques de la région, mais aussi et même largement à l'emprise comtale sur la partie poldérienne, notamment à la politique antinobiliaire du comte Thierry d'Alsace après les événements qui ont suivi le meurtre du comte Charles le Bon en 1127. Cette politique, protégeant l'autorité de l'unique échevinage à Bruges, menée au moment même où se formaient les métiers, aurait été favorisée par le fait que l'organisation communale n'avait pu se développer à l'échelon local, par suite de la dispersion de l'habitat et des nécessités de la lutte commune contre les eaux. Par conséquent ni les villages, ni les paroisses ni même les métiers n'ont pu conduire dans cette région, à la constitution de « communes ». La seule commune qui se forma au douzième siècle et qui se heurta d'ailleurs dès la fin du siècle à l'autorité comtale, fut le Franc et son échevinage, représentant toute la région.

L'année 1964 fut une année faste pour Namur, son histoire et sa Société archéologique qui vient de publier deux cartes du Namurois du Bas moyen âge, faciles à lire et belles à contempler. Ces cartes sont l'œuvre de M. L. Génicot qui, dans un volume de plus de deux cents pages, donne pour chaque localité l'essentiel de la documentation qui lui a permis de dessiner les cartes ⁶. La première est une carte politique du Namurois vers 1350 qui représente l'extension et la structure du comté et qui fait très souvent coïncider les limites des communes actuelles et des localités médiévales, le souverain étant celui qui détient la hauteur et la justice ou bien le seigneur du fief avec hauteur et justice. La seconde groupe sur deux dessins, la physionomie commerciale et sociale et l'image agricole et industrielle de la principauté au Bas Moyen Age cette fois. Les franchises, les centres et les courants commerciaux sont relevés sur le premier dessin tandis que les espèces cultivées et les richesses du sol et du sous-sol le sont sur le second.

Cette belle publication est à la fois un aboutissement et un point de départ. Aboutissement pour l'auteur qui dit lui-même y avoir travaillé pendant près de vingt ans et dont les nombreux ouvrages sur le Namurois ne sont plus à rappeler ni à couvrir d'éloges. Un point de départ pour tous ceux qui se tourneront vers les cartes et

6. *La structure politique du namurois vers 1350 et La vie économique et sociale dans le namurois au bas Moyen Age.*

L. GÉNICOT, *Le namurois politique économique et social au Bas Moyen Age.* Annales de la Soc. arch. de Namur, t. 52, 1964, 224 p.

les précieuses notes justificatives pour y trouver l'explication qu'ils y cherchaient ou la confirmation qu'ils sont sur la voie d'une découverte.

Le fonds du Conseil de Flandre (*Raad van Vlaanderen*) des Archives de l'État à Gand est fort important, autant par sa valeur historique que par son volume (deux salles du dépôt !). Depuis vingt-quatre ans, J. Buntinx, conservateur des Archives de l'État à Gand et lecteur à l'Université de Louvain, s'occupe de l'inventorier. Le travail est maintenant dans sa phase finale et décisive, car le premier tome de l'inventaire, qui en comprendra une dizaine, vient de paraître⁷. Il commence par une introduction (70 pages) fort bien venue qui, dans une première partie fait l'historique de l'institution en remontant jusqu'à la Chambre du Conseil instaurée par Philippe le Hardi en 1386 et étudie son organisation et sa composition. Les tribulations des archives, le plan du classement et une liste des conseillers forment les trois autres parties. Vient ensuite le début de l'inventaire qui, sous quelque 8 600 articles, groupe les généralités et tout ce qui est relatif à l'organisation, aux finances, au personnel, à l'enregistrement des placards et ordonnances et surtout à la juridiction gracieuse, contentieuse et criminelle du Conseil.

La découverte d'un règlement de 1219 entre l'abbaye de Voormezele et ses hôtes à Bredene, près d'Ostende, où cette abbaye possédait une bergerie, a fourni à A. Verhulst, qui publie le document pour la première fois, l'explication du droit appelé *superaratum* en latin, *overhert* en moyen néerlandais⁸. Il s'agit d'un droit que le comte de Flandre, en vertu de ses droits régaliens sur les terres nouvellement gagnées sur la mer, levait comme amende à l'occasion de la conversion des prés salés en terre arable. Le comte semble avoir concédé ce droit également à des tiers ; il l'a fait non seulement au profit de l'abbaye de Voormezele à Bredene, mais aussi au profit du prévôt de Saint-Donatien de Bruges, en sa qualité de chancelier de Flandre, notamment aux environs d'Ostende, dans le district appelé « Kamerlingsambacht » (« métier du chambellan »), où ce droit a constitué longtemps un des éléments importants de la dotation de la chancellerie.

Dans la chronique précédente on a critiqué avec quelque véhémence l'article de M. E. Brouette sur les actes des comtes de Flandre⁹. Malheureusement la publication d'un nouveau supplément¹⁰ aux régestes de Thierry et Philippe d'Alsace nous oblige à réitérer ces critiques, car il persévère en son système pernicieux. Presque chacun des régestes donne lieu à des remarques (que nous formulerons *in extenso* dans les *Bijdragen voor de Geschiedenis der Nederlanden*). Pour le n° 6 (charte pour Cîteaux s.d.) une seule copie de 1537 est

7. J. BUNTINX, *Inventaris van het Archief van de Raad van Vlaanderen*, t. I, Bruxelles, 1964, 262 p.

8. A. VERHULST, *De hospites van de abdij Voormezele te Bredene en het superaratum of overhert. Bijdrage tot de ontginningsgeschiedenis van de Vlaamse kustvlakte*. Huldealbum Archivaris Jos De Smet, Bruges, 1964, pp. 331-339.

9. *Revue du Nord*, XLVI, 1964, p. 272.

10. E. BROUETTE, *Nouveau supplément aux régestes de Thierry et de Philippe d'Alsace*. *Revue du Nord*, XLVI, 1964, pp. 5-8.

mentionnée (fautivement puisqu'elle se trouve au f° 3 r° et non à la p. 5), alors qu'il en existe deux autres aux A. D. de Dijon des XIII^e et XV^e siècles (11 H 67 et 11 H 70) ; plus grave encore : cette charte inconnue a été éditée en 1630 (par Henriquez) et en 1961 (par Mari-lier) ! Le texte n° 5 est cité d'après un vidimus, d'un vidimus perdu ; il en existe cependant une bonne copie d'après l'original par le consciencieux Dom Queinsert à la Bibl. Nationale de Paris, qui donne une description de l'original. Pour le n° 4, une copie, est seule citée et pourtant l'original (ou pseudo-original) se trouve aux A.D. d'Amiens. Pourquoi continuer d'ailleurs à éditer des régestes de chartes soi-disant « inconnues », quand chacun sait que M. A. Verhulst achève l'édition intégrale des chartes de Thierry et de Philippe d'Alsace ?

Comme Anvers et Malines, la ville de Nivelles n'est devenue que progressivement brabançonne au moyen âge. Encore s'agit-il de savoir depuis quand, politiquement, Nivelles peut être qualifiée de brabançonne et surtout quelle a été l'attitude à ce sujet des différents groupes politiques et sociaux en présence. A cette dernière question J.-J. Hoebanx¹¹ répond, après une étude très fouillée, que les bourgeois nivellois ont joué la carte brabançonne pour faire pièce au pouvoir local, tandis que l'abbesse et son chapitre n'ont pas dévié de leur position de principe qui faisait de Nivelles un fief d'Empire. Dans la pratique toutefois l'autorité ecclésiastique locale a dû accepter l'intégration dans le Brabant et cela, définitivement, depuis le deuxième quart du XIV^e siècle.

La trouvaille de dix-neuf deniers (dont 17 du même type) en 1912 à Grand-Hallet (prov. Liège), récemment acquise par la Bibliothèque Royale de Bruxelles, est décrite en détail par M. J. Baerten¹². L'identification comportant des difficultés, l'auteur a eu recours à la méthode comparative ; il rapproche ses 19 pièces des trouvailles de Thourotte, Condroz, Saint-Bernard, de Louvain-Malines et de Duffel. De son minutieux exposé on retiendra que les deniers à la légende DVX GODEFRIDVS, peuvent être attribués avec certitude aux Godefroid de Brabant ; mais on ne peut déterminer s'il s'agit de Godefroid I (1106-1140), II (1140-1142) ou III (1142-1190). Les autres pièces, anonymes, sont également d'origine brabançonne et proviennent probablement du monnayage du marquisat d'Anvers, qui est entre les mains des ducs Godefroid depuis 1106. Ce qui prouverait qu'on a frappé des pièces anonymes à Anvers pour les ducs dès le début du XII^e siècle.

M^{lle} Bruwier, archiviste du Crédit Communal, a résumé les traits essentiels des institutions administratives du Hainaut au moyen âge, avant la période bourguignonne¹³. Dès l'an 1000 la *curia comitis*, composée des principaux vassaux, s'est organisée. A partir de Bau-

11. J.-J. HOEBANX, *Nivelles est-elle brabançonne au Moyen Age?* Revue belge de phil. et d'hist., XLI, 1963, pp. 361-396.

12. J. BAERTEN, *Quelques deniers brabançons du XII^e siècle. A propos de la trouvaille de Grand-Hallet*, Revue belge de Numismatique, t. CIX, 1963, pp. 75-93.

13. M. BRUWIER, *L'administration d'une principauté au Moyen Age. Le Hainaut*, Bulletin du Crédit Communal de Belgique, 1963, pp. 29-37 et p. 42.

douin I^{er} plusieurs fonctions auliques sont créées ; elles sont aux mains de très hauts personnages souvent apparentés à la famille comtale. A côté des fonctions centrales on distingue, à un niveau inférieur, des cadres spéciaux pour la *dominatio* de Mons et celle de Valenciennes, résidences préférées des comtes. Baudouin V et VI ont promulgué des chartes législatives en 1171 et 1200 sur le droit des fiefs et le droit pénal : les liens féodaux dominant tout. Vers le milieu du XII^e siècle apparaissent les premières institutions modernes, assurées par des fonctionnaires révocables dont le salaire est annuel : le chancelier d'abord (avec le fameux Gislebert de Mons) ; les châtelains-fonctionnaires ensuite que Baudouin IV installa, puis le premier bailli salarié en 1172. Au XIII^e siècle, des prévôts sont nommés dans les circonscriptions locales, définitivement établies. Et en 1269-70 existe un chef spécialisé des finances comtales. Ces deux catégories de clercs étaient des techniciens, qui au XIII^e siècle sont parfois des étrangers. Au XIV^e siècle, les offices inféodés sont vidés de leur substance, en faveur des fonctionnaires modernes. Sous le règne de Guillaume I^{er}, la spécialisation des fonctions s'effectue. Dès 1323 une cour de justice, la « Cour Souveraine », indépendante de la *curia comitis*, prend forme ; elle est présidée par le bailli. La chancellerie s'occupe de l'établissement des registres de chancellerie. A la fin du moyen âge, le grand-bailli et le receveur sont les premiers dans la hiérarchie administrative du Hainaut.

Par ailleurs, le receveur du Hainaut accompagnait souvent les acheteurs de vin du comte dans les pays producteurs aux XIV^e et XV^e siècles, ainsi que nous l'apprennent les registres de la Recette générale que M. G. Sivéry a exploité pour étudier le prix de revient du vin et l'évolution des prix¹⁴. Son aperçu, bref mais plein d'intérêt, nous fait souhaiter la parution rapide de sa thèse. En isolant les éléments constitutifs (achat, transport, taxes et frais) il arrive à fixer le prix de revient du vin acheté dans les villes et dans les régions productrices et à différencier les centres vinicoles. En étudiant l'évolution des prix dans l'année-récolte, cette différence n'est point apparente. Et le vin méditerranéen acheté à Damme ou à Bruges varie de prix selon la saison tout comme le vin acheté à Beaune ou à Laon.

C'est précisément à Laon que M. Brouette nous ramène en publiant¹⁵ un petit acte expédié en 1235 par l'abbé du Val Saint-Lambert près de Liège pour faire savoir qu'il a vendu les vignobles qu'il possédait dans la région, moyennant 1 100 livres parisis. Rien n'était ignoré de cette affaire, sinon le prix de vente. Et M. B. le sait bien qui ne cite pas moins de sept fois le même auteur. Ce prix de vente justifie-t-il la publication de l'acte et tout le commentaire qui l'accompagne ?

14. G. SIVÉRY, *Les éléments du prix de revient du vin acheté pour les comtés de Hainaut et l'évolution des prix au cours de l'année-récolte (XIV^e-début du XV^e siècle)*. R. B. Ph. H., t. 91, 1963, pp. 1146-1152.

15. E. BROUETTE, *Les biens du Val Saint-Lambert en Laonnais*, Leodium, t. 51, 1964, pp. 18-21.

D'autre part, J. Baerten¹⁶ démontre, à l'aide d'une charte de 1275, que les comtes de Looz avaient, au XIII^e siècle, certains droits sur la route le long de la Meuse à Asselt (près de Roermond) et entre Hocht et Maestricht, notamment des droits de tonlieu et de juridiction. Il propose l'hypothèse fort plausible que des inféodations spéciales par les empereurs aux comtes de Looz (p. ex. Echt et Lanaken au XII^e siècle) soient à l'origine de ces droits sur les rives de la Meuse.

C'est aux doulieux de la Meuse, depuis Givet jusque Maestricht, que M^{lle} Fauchamps¹⁷ consacre un gros et savant article qui, s'il a le mérite de confirmer l'essentiel de ce que l'on savait — depuis les beaux travaux de F. Rousseau, J. Lejeune et A. Joris — sur l'activité économique du pays mosan, touche à beaucoup de problèmes sans les résoudre et apporter du neuf. Mais peut-être est-ce dû à l'état de la documentation ?

Deux contributions sur l'Ardenne ont vu le jour en 1963. La première¹⁸ est une étude de géographie historique, la seconde¹⁹ d'histoire littéraire.

L'auteur de la première énumère à partir de César et de Tacite les mentions du vocable *Ardennes* ; il recherche surtout pour chaque période les localités que les contemporains situaient dans la région des Ardennes. Plusieurs grandes routes romaines sillonnaient la forêt ardennaise, dont les relais et les carrefours ont donné naissance à plusieurs centres, notamment Bastogne. Dans la période franque, les Ardennes s'étendent jusqu'aux portes d'Aix-la-Chapelle et de Prüm, dans la direction est, et vont jusqu'à Douzy (près de Sedan) au sud. Dans les secteurs nord et ouest les limites sont moins claires, les mêmes localités étant placées par différentes sources dans les Ardennes et dans les *pagi* avoisinants de Liège, du Condroz et de la Famenne (c'est le cas pour Theux, Paliseul, Wellin). Le *pagus Ardennensis* du VIII^e siècle (dès 767-68) était composé de 18 fisci (cours royales) ; il formait un vaste *saltus*, entouré de *pagi*. Bastogne en était le centre. Le nom d'Ardennes se perdit aux extrémités occidentales et orientales de la forêt. La masse forestière cohérente gardait cependant le vieux nom. En ce qui concerne la géographie ecclésiastique l'auteur note que l'archidiaconé d'Ardenne (diocèse Liège) était calqué sur le *pagus-comitatus Ardennensis*. Dans les Ardennes occidentales l'habitat mérovingien est rare. Des 30 fisci existants entre 760 et 919, six remontent à l'époque mérovingienne.

L'exposé de M^{me} R. Lejeune comprend trois parties. Dans la première, elle analyse la littérature latine, florissante dans les abbayes de Malmédy, de Saint-Hubert, de Stavelot, de Waulsort et d'Orval. Viennent ensuite les chansons de geste : Basin, Thiéri d'Ardenne,

16. J. BAERTEN, *Hadden de graven van Loon rechten in de omgeving van Roermond?* Libellus Festivus J. Linssen, Roermond, 1964, pp. 15-24.

17. M. L. FANCHAMPS, *Etude sur les tonlieux de la Meuse moyenne du VIII^e au milieu du XIV^e siècle*. Le Moyen Age, t. 70, 1964, pp. 205-264.

18. E. EWIG, *Les Ardennes au Haut Moyen Age*. Anciens Pays et Assemblées d'Etat, t. 28, 1963, pp. 3-38.

19. R. LEJEUNE, *L'Ardenne dans la littérature médiévale*. *Ibidem*, pp. 41-80.

Renaud de Montauban, Godefroid de Bouillon et finalement la littérature romanesque avec le Roman de la Violette, *l'Avanture d'Ardane* et le Tournoi de la Chauvency. En annexe, plusieurs illustrations et deux cartes.

En 1383 débuta pour le duché de Luxembourg la période « dite des engagères ». Le duché est désormais engagé en garantie de dettes envers des membres de la maison régnante et même de dynasties étrangères. De 1411 à 1415, Antoine de Bourgogne, duc de Brabant, a été seigneur-gagiste du duché. Cette dualité des pouvoirs avait évidemment des suites néfastes ; on ne s'étonnera donc pas de la cascade ininterrompue de troubles sous le régime d'Antoine de Brabant, marié à l'héritière présomptive du Luxembourg, Elisabeth de Görlitz. Malgré certaines résistances, Antoine se présente en janvier 1412 devant les Etats du pays, pour confirmer les privilèges ; il se comporte dès le début en véritable seigneur du duché ; il introduit beaucoup de Brabançons dans l'administration luxembourgeoise, notamment dans le Conseil. Dès le début de 1412, le conflit devient aigu. Il dure jusqu'en 1415. En 1412-13, Antoine essaye d'imposer son autorité aux nobles par trois campagnes militaires. Au centre de l'opposition, nous trouvons Huart d'Autel, remplaçant des ducs Wenceslas I et II, grand propriétaire et homme influent, appartenant au parti du duc d'Orléans. M. Wymans s'efforce de nous décrire en détail le déroulement de la rébellion de 1412-13²⁰. Au cours d'une deuxième phase de 1413 à 1415, que l'auteur se propose d'étudier ultérieurement, le conflit prendra plutôt la forme de guerillas et d'intrigues diplomatiques.

Agriculture, Campagnes, Seigneurs

L'histoire de l'économie rurale de la Flandre pendant les derniers siècles du moyen âge est restée jusqu'à présent, sans doute en raison de l'intérêt tout naturel porté depuis Henri Pirenne à l'histoire urbaine de cette époque, un champ d'études terriblement négligé²¹. C'est d'autant plus regrettable que les nombreuses études des vingt dernières années sur la dépression économique de la fin du moyen âge sont unanimes à considérer celle-ci comme une crise essentiellement agraire et qu'il serait donc particulièrement intéressant de vérifier cette thèse à propos d'une région fortement urbanisée comme la Flandre. Afin d'essayer de remédier à cet état de choses, A. Verhulst, après avoir entrepris une large prospection dans un grand nombre d'archives, vient de nous livrer une esquisse de l'économie rurale de la Flandre au bas moyen âge, qu'il faut considérer, à cause des hypothèses qu'elle comporte nécessairement et des études qu'elle entend susciter, plutôt comme un programme de recherches que comme l'exposé de résultats

20. G. WYMANS, *La rébellion des nobles Luxembourgeois contre Antoine de Bourgogne, seigneur-gagiste du Duché (1411-1415)*, I, Tablettes d'Ardenne et Eifel, II, 1963, pp. 7-34.

21. Dans la première publication du *Centre d'histoire rurale de l'Université de Louvain* (20 pages, 1963), qui est, en fait, son programme on remarque aussi que l'historiographie belge est en retard sur les autres pays pour ce qui est de la connaissance de la société rurale à toutes les époques.

définitivement acquis²². L'auteur étudie successivement trois secteurs de l'économie rurale : l'évolution démographique du plat-pays, la production agricole et le mouvement des prix. En ce qui concerne le premier secteur, il conclut, sur la base d'un certain nombre de travaux inédits, à une profonde dépression démographique pendant toute la seconde moitié du XIV^e siècle. La Flandre ne s'en serait relevée qu'à partir de 1400, pour connaître depuis lors une lente ascension démographique qui persiste pendant la plus grande partie du XV^e siècle. La production agricole semble avoir subi l'influence de ce phénomène fondamental : du point de vue quantitatif, celle-ci se traduit par une baisse de la production, par suite de l'abandon, souvent temporaire, d'un grand nombre de terres ; du point de vue qualitatif la production agricole se caractérise par la généralisation, en Flandre, et l'introduction, en Brabant, de cultures nouvelles et intensives, qui se développeront surtout au XV^e siècle, lorsque les prix assez bas des céréales inciteront les paysans à abandonner la culture de celles-ci. En ce qui concerne le mouvement des prix, l'auteur croit pouvoir opposer le XIV^e siècle, avec ses hausses fortes et brusques, à la stagnation des prix agricoles, surtout céréaliers, pendant les premiers trois quarts du XV^e siècle. Il conclut que, en général, le tableau de l'économie agricole de la Flandre ne s'écarte pas sensiblement, malgré le caractère plus urbanisé de la région, des conclusions auxquelles Perroy, Duby, Postan, Abel et d'autres sont arrivés pour des régions moins développées du point de vue commercial et industriel.

Le problème de la désintégration du régime domanial et de son évolution vers de nouvelles formes d'exploitation aux XII^e et XIII^e siècles est loin d'avoir été considéré sous tous ses aspects. Si les travaux de Ganshof, Verriest, Génicot, Verhulst, auxquels B. D. Lyon, professeur à l'Université de Californie à Berkeley, fait appel en s'attaquant aux thèses de Kosminsky et de Postan concernant le renforcement des corvées en Angleterre au XIII^e siècle²³, peuvent donner l'impression qu'en ce qui concerne les régions de la Belgique actuelle cette évolution est suffisamment connue, la publication, précédée d'une introduction, d'une dizaine de documents relatifs aux « corseries » de l'abbaye de Nivelles par J. J. Hoebanx²⁴, nous rappelle que les formes de cette évolution ont sensiblement varié selon les régions. Elle nous apprend, en effet, que les réserves domaniales de l'abbaye de Nivelles à Wichelen (prov. Flandre Orientale), à Lennick-Saint-Quentin et à Goyck (prov. de Brabant), ont conservé aux XIV^e et XV^e siècles, après l'abandon de l'exploitation directe, certains de leurs caractères propres comme « corseries » (néerl. hofjongerijen), c'est-à-dire comme ensembles fonciers affermés, auxquels restaient néanmoins attachés certains droits qui leur avaient appartenu auparavant en tant que réserve du domaine.

22. A. VERHULST, *L'économie rurale de la Flandre et la dépression économique du bas Moyen Age*. *Etudes Rurales*, 10, 1963, pp. 68-80.

23. B. D. LYON, *Encore le problème de la chronologie des corvées*. *Le Moyen Age*, 1963, pp. 615-630.

24. J.-J. HOEBANX, *Documents relatifs aux « Corseries » de l'abbaye de Nivelles. Contribution à l'étude des réserves domaniales*. *Bull. Comm. Royale d'histoire*, CXXIX, 1963, pp. 113-171.

Continuant son enquête sur la culture de la guède en Hesbaye, M. A. Joris, avec la collaboration du toponymiste J. Herbillon, nous présente aujourd'hui un relevé quasi exhaustif des moulins à guède de Hesbaye au moyen âge²⁵. Dans l'introduction à ce relevé A. Joris insiste sur le fait que l'emploi du moulin en vue de la préparation d'un pastel destiné à la vente traduit le mieux le passage à une spécialisation tournée vers des fins commerciales. On est dès lors surpris par la richesse de la Hesbaye en moulins à guède : il s'avère, en effet, qu'entre le milieu du XIII^e siècle et les premières années du XVI^e siècle, 68 localités hesbignonnes ont disposé de moulins à pastel. La nature de la documentation rend toutefois assez ardu le problème des phases chronologiques de la multiplication des moulins. M. Joris pense néanmoins pouvoir affirmer que la guède n'a pas été victime en Hesbaye de la crise agricole qui se développe en Europe après 1300. Bien au contraire sa relative expansion aux XIV^e et XV^e siècles paraît bien destinée à compenser avant tout la baisse continue enregistrée sur le prix des céréales.

Inutile de souligner l'intérêt d'un répertoire tel que la liste des seigneuries du Pays d'Alost, que nous présente un amateur local, J. Van Twembeke²⁶. Pour chacune des seigneuries, terme pris dans son sens le plus large, l'éditeur énumère, entre autres : la filiation (la cour dont la seigneurie dépend), le relief, la situation (le village), le domaine foncier, les fiefs, les terres censales, les métayages, les droits de justice, les rentes seigneuriales, les corvées, les tonlieux, les biens de bâtard, le droit d'aubaine, la mortemain, le meilleur catel, les droits de pêche et de chasse, les banalités, les baillis et les maieurs. La confection de répertoires de ce genre est une des tâches les mieux adaptées à la vocation des historiens locaux.

Parmi ces derniers l'abbé J. Noterdaeme est un de ceux dont les travaux, par l'importance du sujet et de la qualité de la méthode, constituent un apport sérieux à l'histoire générale. Sa récente publication sur les seigneurs de Roden au pays de Bruges pendant la première moitié du XIII^e siècle²⁷ en fournit, une fois de plus, la preuve. Il s'agit d'une histoire généalogique de l'une des familles nobles les plus importantes de la Flandre. Les seigneurs de Roden, en effet, maîtres de vastes propriétés dans le pays d'Alost, d'où ils étaient originaires et détenteurs de fiefs dans le Nord de la France et en Angleterre, avaient également acquis des possessions assez étendues dans la région de Bruges, notamment à Houtave, Nieuwmunster et Snellegem. De nombreuses chartes, le plus souvent inédites et dont il publie un certain nombre comme pièces justificatives, ont permis à l'auteur non seulement de reconstituer la généalogie de cette famille jusqu'au début du XIII^e siècle, mais aussi d'analyser la structure de son patrimoine foncier.

25. J. HERBILLON et A. JORIS, *Les moulins à guède en Hesbaye au Moyen Age*. Revue belge de phil. et d'hist., XLII, 1964, pp. 495-515.

26. J. VAN TWEMBEKE, *Lijst der Heerlijkheden van het Land van Aalst*, Heemkundige Vereniging Het Land van Aalst, s. l., s. d., [1964], 306 p. (également dans la Revue : *Het Land van Aalst*, t. XIV-XVI, 1962 à 1964).

27. J. NOTERDAEME, *De ridders van Roden in de eerste helft van de 13^e eeuw in het Brugs Ambacht*. Album Archivaris Jos. De Smet, Bruges, 1964, pp. 273-307.

En outre la parenté des seigneurs de Roden avec les seigneurs de Voorne, en Zélande, à qui le célèbre poète flamand Jacob van Maerlant dédia certaines de ses œuvres, fournit à l'abbé Noterdaeme une preuve supplémentaire de ce que Jacob van Maerlant, originaire du pays de Bruges et clerc des seigneurs de Roden, n'aurait jamais été au service des seigneurs de Voorne, comme on l'avait généralement admis jusqu'à présent.

En 1958, M. Lauwerys avait édité les actes des échevins de Hoogstraten, seigneurie indépendante située dans le Brabant, pour les années 1315 à 1480. Il a poursuivi sa tâche en 1962 en publiant les actes de 1481 à 1500²⁸. Puisqu'il s'agit de chartes séparées je ne comprends pas que l'ordre chronologique ne soit pas strictement observé ; malgré le terminus de 1500, l'éditeur a repris un acte de 1519 (il s'agit d'un transfixe).

L'édition par M. Gysseling et C. Wyffels²⁹ du registre aux minutes de l'échevinage de la seigneurie d'Exaerde (Fl. Orientale) de 1349-1360, l'un des rares registres d'échevinage, du moins pour le plat-pays, qui soit conservé avant 1400, met à la disposition des historiens et des linguistes un document dont l'intérêt est grand, du double point de vue de la langue et de l'histoire rurale. Elle apporte aussi, grâce surtout à l'introduction historique de C. Wyffels, une contribution importante à l'étude diplomatique de ce genre de documents. Il faut signaler, en effet, que la note de Wyffels est un aperçu fort précieux de l'histoire des registres d'échevinage dans nos régions et des problèmes qu'ils soulèvent. Car il rapproche notamment le registre d'échevinage de la seigneurie d'Exaerde, des fragments d'un registre semblable de la seigneurie de Saint-Bavon-lez-Gand, de 1210-1239, incorporé dans un censier général de cette abbaye que viennent de publier M. Gysseling et A. Verhulst³⁰. Il corrige même l'explication donnée par ce dernier au sujet de l'incorporation des fragments dans le censier. Pour ce qui est des buts poursuivis par les abbés de Saint-Bavon au début du XIII^e siècle en confectionnant ce censier, M. Verhulst croit surtout à une réorganisation de l'administration du domaine, inspirée par le souci d'assurer une perception plus efficace des revenus fonciers et de renforcer au moyen des corvées l'exploitation directe de certaines *curtes* de l'abbaye. Ce plus ancien censier de Saint-Bavon, dont on ne possédait jusqu'à présent que l'édition défectueuse de C. P. Serrure, avait d'ailleurs été largement utilisé il y a quelques années par A. Verhulst dans son livre sur le domaine de l'abbaye de Saint-Bavon.

Les origines de Boitsfort, que vient d'étudier V. Tourneur, diffèrent sensiblement de celles de Watermael, domaine carolingien récem-

28. J. LAUWERYS, *Oude Schepenbrieven (1481-1500)*. Jaarboek v. Koninklijke Hoogstratens Oudheidkundige Kring, XXX, 1962, pp. 65-116.

29. M. GYSSELING et C. WYFFELS, *Het oudste register van wettelijke passeringen van Eksaerde (1349-1360)*. Bull. de la Comm. Royale de Toponymie et Dialectologie, XXXVII, 1963, pp. 57-147 [paru fin 64].

30. M. GYSSELING et A. VERHULST, *Het oudste goederengister van de Sint-Baafsabdij te Gent (eerste helft XIII^e eeuw)*. Univ. de Gand, Rec. Trav. Faculté Phil. et Lettres, fasc. 132, Bruges, 1964.

ment étudié par G. Despy, bien que ces deux localités constituent depuis 1812 la commune de Watermael-Boitsfort lez Bruxelles. Boitsfort doit son existence au transfert de Louvain à Boitsfort vers le milieu du XIII^e siècle, de l'administration de la chasse du duc de Brabant. La maison des veneurs ducaux, bâtie près de la chapelle dédiée à Saint-Hubert qui s'y trouvait déjà au milieu des bois, doit son nom à la famille Boutsvoord, dont l'auteur a pu démontrer qu'elle avait été chargée, à Louvain, de la garde des chiens de chasse du duc³¹.

Villes, bourgeois, institutions urbaines.

En septembre 1962 s'est tenu à Blankenberge un colloque international organisé par le Centre *Pro Civitate*, sur le thème *Finances et Comptabilité Urbaines du XIII^e au XIV^e siècle*. Les *Actes* de ce Colloque viennent de paraître³². M^{lle} M. Bruwier, archiviste du Crédit Communal, a introduit les débats et le Prof. J. Dhondt a, dans les *Conclusions générales* (aux pp. 351-378), écrit des pages de synthèse où les caractères des finances urbaines de la plupart des pays de l'Europe Occidentale sont comparés et discutés. Cette synthèse et la plupart des rapports de ce recueil ne tombant pas directement dans le cadre de cette chronique, on se bornera aux quatre articles se rapportant aux villes des Pays-Bas, notamment de la Flandre et du Brabant.

La contribution de feu M. F. Blockmans, archiviste de la ville d'Anvers, a été proposée au congrès par son auteur quelques semaines avant sa mort. Une courte notice biographique due au Prof. H. Van Werveke y a été ajoutée. En préparant l'édition des comptes communaux d'Anvers, M. B. s'est trouvé devant un grand problème : *le contrôle par le prince des comptes urbains en Flandre et en Brabant au moyen âge* (pp. 287-343). Dans la période flamando-bourguignonne (comptes de 1398 à 1448) le contrôle des comptes d'Anvers était assuré par la remise annuelle d'un exemplaire des comptes à la Chambre des Comtes de Flandre à Lille puis à Bruxelles et d'un résumé aux auditeurs députés par le prince. Ce système est assez semblable à celui des villes flamandes. L'existence de « doubles » dès 1366 pour Anvers et dès 1350 pour quelques petites villes de la Flandre témoigne d'un contrôle quasi identique à celui de la Chambre des Comptes du duc de Bourgogne, sous Louis de Male, donc longtemps avant la création de la Chambre des Comptes. Certaines notes au verso prouvent qu'un véritable service comtal s'occupait du contrôle sous Louis de Male, et que ces contrôleurs disposaient non seulement d'un résumé mais encore d'un double des comptes complets pour Anvers, Malines et les villes flamandes. En 1386, ces documents étaient en grande partie centralisés, et pour les besoins de la gestion de la Chambre des Comptes, ils furent transférés des archives comtales

31. V. TOURNEUR, *Les origines de Boitsfort et la Maison des veneurs*. Acad. royale de Belgique. Bull. Cl. des Lettres, 5^e série, t. XLVIII, 1962, pp. 348-363.

32. Pro Civitate, collection Histoire n° 7, 1964, 432 p., in-8°

de Rupelmonde, à Lille. L'ensemble des documents comtaux des archives de Bruxelles, Lille et Gand a permis à F. Blockmans d'identifier les maîtres des comptes, de 1328 à 1386.

Les devoirs et prérogatives de ces maîtres des comptes nous sont connus, notamment par les lettres de nomination de Jehan le Clerc en 1350 : être présent à la reddition des comptes des villes et des officiers comtaux, conserver les archives financières comtales, contrôler les comptes des tailles (aides). Pour la reddition des comptes, le maître des comptes s'adjoignait quelques commissaires délégués. Toutes les villes du comte n'étaient pas soumises au contrôle, Gand, par exemple, y échappait. Vers 1330 une maison comtale à Courtrai a été temporairement le siège de fait des services financiers du comte et comme telle peut être considérée comme un précurseur de la Chambre de Lille. Pour ce qui est de l'origine de l'instauration du contrôle des comptes communaux, F. Blockmans étudie le cas de Bruges. C'est la rébellion de 1323-28 qui a permis à Louis de Nevers de l'introduire : en 1328 en effet, il enleva temporairement le droit de lever les accises, puis il le restitua à condition de lui en rendre compte. Le contrôle entier est instauré par le « nouveau droit » de 1329 pratiquement inconnu jusqu'alors. Ces dispositions ont été appliquées effectivement de 1329 à 1338. Le cas de Bruges n'est pas unique. Dès 1328, 21 villes et châtelainies de Flandre étaient dotées d'un droit inspiré de celui de Bruges, prévoyant le contrôle annuel des comptes par des délégués comtaux. Louis de Nevers a vainement essayé en 1331 d'obliger les Gantois à lui soumettre également leurs comptes ; il n'y a aucune trace d'intervention comtale dans les finances gantoises au XIV^e siècle. Parmi les conclusions importantes de cet exposé, si riche en données nouvelles, relevons le parallélisme remarquable entre l'évolution des institutions financières et des institutions judiciaires au passage de la période flamande à l'époque bourguignonne. M. Buntinx nous avait appris que la Chambre du Conseil de Philippe le Hardi était la continuation logique de l'*Audientie* de Louis de Male. M. Blockmans affirme, avec raison, que la Chambre des Comptes de 1386 n'est que le développement de l'institution du maître des comptes, existant au moins depuis 1328. Le véritable début de la politique centraliste, « monarchique », dans ce domaine, peut être attribué aux comtes Louis de Nevers et Louis de Male, continuant d'ailleurs l'œuvre de Gui de Dampierre. Les droits de 1329 sont la suite logique de l'ordonnance de 1281 sur le contrôle financier, qui connut moins de succès que celle de 1329. La Chambre des Comptes bourguignonne a des racines remontant loin dans l'histoire du comté de Flandre.

L. F. Blockmans met l'accent sur le contrôle au XIV^e siècle. M. Prevenier traite de la période bourguignonne surtout en étudiant *Quelques aspects des comptes communaux en Flandre au moyen âge* (pp. 111-151). Dans une première partie, il énumère les archives contenant des comptes communaux, les éditions de ces comptes et pose le problème de l'opportunité d'en éditer de nouveaux. Il n'y a pas moins de 2 767 registres qui restent inédits avant 1500. M. P. propose de borner les éditions aux Trois Villes (Gand, Bruges et

Ypres) et au Franc de Bruges. Plusieurs éléments sont à la base de la naissance des finances urbaines en Flandre ; les échevins des XI^e-XII^e siècles ont centralisé les éléments en créant de nouveaux revenus. Dès 1288, une intervention préventive par les bourgeois sur la gestion financière des échevins est instaurée à Gand. Dès 1275, un système de contrôle par la population et par le prince s'installe, et M. P. en présente les différentes étapes : ordonnance de 1279 prescrivant la justification annuelle de la gestion devant le comte et existence de registres doubles, déposés à l'intention du gouvernement central. L'organisation sous les Bourguignons est ensuite décrite par le menu : contrôle assuré par un collègue ambulant, composé de fonctionnaires ducaux (receveur général, etc.) et de baillis et contrôleurs sévissant contre les fraudes, telle la double inscription. Plusieurs facteurs externes influencent les finances urbaines : les grands troubles militaires (notamment la révolte de 1379-85 provoquant des déficits à Gand), les catastrophes de la nature (inondations de 1377 et 1404), l'incidence des aides au prince (un tableau montre qu'en 1397-98 les aides forment pour les villes flamandes jusqu'à 26 % du total des revenus). La situation financière des villes était souvent déficitaire ; en cas de déficit prolongé (dont M. P. cite plusieurs exemples), les commissaires du duc formulent des recommandations pour limiter les dépenses. Dans une troisième partie les aspects techniques retiennent l'attention : la forme et la langue des comptes, le système de comptabilité (rouleaux d'abord, codex ensuite), l'ordonnance des rubriques, l'aperçu des sources de revenus et des dépenses ; on remarque que les assises sont les ressources les plus importantes. Le compte ne reflète cependant pas la comptabilité totale, car certaines recettes restent réservées à des caisses particulières et on n'indique parfois que le revenu ou la dépense nette. Si les grandes villes possèdent souvent des trésoriers permanents et spécialisés, les petites villes se contentent souvent d'un échevin faisant fonction de trésorier. En guise de conclusion, M. P. énumère les matières qui restent à approfondir.

De son côté, M. R. De Roover, professeur au Brooklyn College de New York, étudie *les comptes communaux et la comptabilité communale à Bruges au XIV^e siècle* (pp. 86-107). En fait l'auteur se base sur une sélection de registres : ceux de 1332, 1347, 1350, 1372, 1385 et 1391. A la différence de la comptabilité commerciale, qui s'intéresse aux pertes et profits, les comptes communaux ont pour but de justifier la gestion des échevins. Pour combler les déficits les Brugeois s'adressent aux banquiers ou rentiers (les Crespin d'Arras) et aux marchands-banquiers italiens (les Peruzzi, les Rapondi de Lucques) mais uniquement en cas d'extrême nécessité. Les dettes étaient amorties assez régulièrement, mais on masquait le déficit réel car elles figuraient parmi les recettes. D'autres ressources supplémentaires proviennent d'emprunts forcés (*pointinghen*). En cas de déficit, les trésoriers de la ville, très riches, faisaient des avances de leur propre poche. Les comptes brugeois se divisent en trois parties : les recettes, les dépenses et un état des postes non payés, système nécessitant la création d'un livre spécial pour la dette publique (dès 1397).

M. De Roover donne en annexes deux tableaux statistiques du contenu de quelques comptes, tout en respectant les rubriques telles qu'elles figurent dans les sources. On peut en déduire que parmi les recettes, les impôts indirects (la maltôte, les assises) viennent en premier lieu (80 à 90 %) ; ils ont un caractère régressif, frappant durement les pauvres ; le clergé et les hanséatiques étaient exempts. La ville affermait la plupart des assises pour une somme forfaitaire. Après les impôts, viennent les cens, les fermages, le droit d'issue, les amendes. Entre 1332 et 1385 les recettes montent de 52 000 lb. à 91 000 lb. Parmi les dépenses : le paiement des rentes, le fonds des orphelins, le remboursement des dettes, les appointements et salaires, les matériaux de construction, les travaux, les frais militaires, les dépenses diverses. Normalement on équilibrait facilement recettes et dépenses ; l'équilibre est surtout rompu par les guerres et les subsides extraordinaires au roi et au comte.

Enfin M. J. De Smet, conservateur honoraire des A. E. de Bruges, présente une courte *note sur les plus anciens comptes de la ville de Bruges* (pp. 347-48). La série des comptes débute en 1281, sans doute le premier compte ayant existé par écrit, à la suite des exigences du comte et de la communauté. En 1281-82 le déficit monte à 39 % des recettes. La moitié des recettes provient d'emprunts chez les marchands d'Arras et de Douai. Les dépôts de l'argent des orphelins s'élèvent à 30 % de la recette totale ; la dépense pour les intérêts de ces dépôts à 28 % des dépenses. Au début du xiv^e siècle, le magistrat se trouve dans l'impossibilité de payer ces intérêts. Autre poste lourd : les rentes viagères, qui atteignent 43 % des dépenses.

Par ailleurs, les finances de la ville hennuyère d'Ath ont été étudiées par G. Monseur, pour le xv^e siècle³³. Le plan adopté s'apparentant à celui du professeur Van Werveke pour les finances de Gand, plutôt qu'à celui de M. Van Uytven pour Louvain, l'article se borne donc aux finances proprement dites, laissant presque entièrement de côté l'étude de l'économie urbaine. Quelques chapitres introductifs nous informent sur les monnaies mentionnées dans les comptes, sur l'histoire et les institutions de la ville d'Ath. Au cours du xiv^e siècle, sous Guillaume I^{er}, la draperie athoise se développe, dès 1353 elle possède un rayonnement européen. Au xv^e siècle, la ville est prospère et la population s'accroît. Dès la fondation de la *villa nova* d'Ath, les échevins ont eu des attributions financières, contrairement à ce qui se passe dans les villes flamandes, où l'influence des gildes est à l'origine de l'administration financière. L'autorité du magistrat est cependant limitée par le contrôle comtal, de plus en plus strict au xv^e siècle. Toute levée d'impôt est en effet soumise à une autorisation comtale préalable. En 1477 le pouvoir échevinal est également limité par les bourgeois d'Ath, qui obtenaient le droit d'ouïr les comptes urbains. Sous Charles le Téméraire, ils refusent de payer les gabelles, à la suite de la mauvaise gestion des deniers de la ville. Pendant l'audi-

33. G. MONSEUR, *Les finances de la ville d'Ath au XV^e siècle*, Annales du Cercle Royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la Région et Musées Athois, XL, 1961-1963, pp. 17-98.

tion annuelle par les délégués du comte, on vérifie les fautes et on critique éventuellement certaines dépenses. Les comptes sont tenus par un receveur, appelé massard, fonctionnaire rémunéré, dont le mandat est annuel, mais renouvelable. Il rédige les comptes en plusieurs exemplaires : pour les échevins, pour le massard, pour le comte de Hainaut. Les comptes du massard ne contiennent pas l'ensemble des finances : les recettes et dépenses concernant les pouvoirs judiciaires du magistrat sont consignées dans les comptes spéciaux du maire. Les différentes recettes sont classées sous deux rubriques : domaine et impôts. Parmi les revenus du domaine il faut citer les rentes qui deviennent presque insignifiantes par suite de la baisse de valeur de la monnaie et l'invariabilité de la valeur absolue des rentes ; les « censes leuwees », ou fermages des propriétés communales, qui sont également en baisse. Parmi les impôts ordinaires, les maltôtes fournissent la plus grande partie des revenus urbains (de 52 % à 94 %, selon les années) ; les cervoises rapportent généralement plus que le vin. L'auteur évalue la consommation de vin à 141 490 litres par an, chiffre énorme pour une petite ville. A partir de 1482, les maltôtes sont exploitées en régie, système aussi avantageux à Ath que défavorable à Gand. La gabelle rapporte de 7 à 38 %, elle est levée sur les toiles, draps, laines, cuirs, etc. On utilise aussi bien l'affermage que la régie. Parmi les recettes extraordinaires, la ville a eu recours à l'emprunt, surtout les rentes viagères (jamais perpétuelles), vendues souvent à des étrangers (Mons, Gand, Tournai, etc.). Un impôt très impopulaire est la taille, impôt direct sur le capital mobilier ou immobilier. Il apparaît dès 1482. Dès 1450, les difficultés financières d'Ath s'accroissent. Elles sont dues principalement aux nombreuses aides princières, d'où les emprunts et les tailles. De l'exposé des dépenses, il apparaît que la cause la plus importante des dettes est le paiement des rentes viagères. Sous Charles le Téméraire, les aides oppressives du duc sont à la base des déficits.

Que des trésors inconnus pour l'histoire médiévale se trouvent aux Archives Départementales d'Arras, M. C. Wyffels, inspecteur-conservateur aux A.G.R., nous le prouve une fois de plus en éditant un abrégé inédit de deux comptes de la ville d'Arras pour deux exercices d'octobre 1241 à février 1244³⁴. Les documents de comptabilité urbaine sont excessivement rares encore pour la première moitié du XIII^e siècle. On ne connaît que des états de dépenses de Tournai pour 1240-1242 (édités par L. Verriest). Le document d'Arras intéressera également les diplomatistes, puisqu'il est en forme de charte scellée (sans éléments protocolaires cependant). Il est l'exemple le plus ancien pour l'Artois du système de « résumé justificatif », en vigueur jusqu'au XIV^e siècle. Il s'agit d'un contrôle du prince sur les finances urbaines, qui consiste dans la transmission par les échevins d'un résumé de leurs comptes pour justifier leur gestion. Tout porte à croire qu'en février 1244 la ville d'Arras se trouvait dans l'impossi-

34. C. WYFFELS, *Le contrôle des finances urbaines au XIII^e siècle : un abrégé de deux comptes de la ville d'Arras (1241-1244)*, dans : Bulletin de la Commission départementale des Mouvements historiques du Pas-de-Calais, t. VIII, fasc. 3, pp. 230-240.

bilité d'honorer ses engagements financiers et qu'elle a voulu prouver cette situation au comte d'Artois à l'aide de ce résumé. Il ne s'agit probablement pas d'un contrôle financier régulier. Ce système a été appliqué par le roi de France dans les villes picardes au XIII^e siècle. Le résumé de 1244 présume l'existence de véritables comptes avec un bilan, au moins dès 1241 ; ces comptes n'étaient cependant pas complets, par suite de l'existence de caisses spéciales à côté de la caisse centrale. Durant l'exercice 1242-44 la ville a levé une taille, mais il n'y a pas de trace d'assises, pourtant connues à Arras (elles alternaient peut-être avec les tailles, comme à Calais). Comme dettes le compte mentionne des rentes viagères et des emprunts à intérêt ; la dette totale en 1244 s'évalue à \pm 9 000 lb. ; en capitalisant les rentes on obtient 22 000 lb. Dans son excellente édition, M. Wyffels a introduit plusieurs sous-titres, qui rendent le texte plus clair.

L'incendie de mai 1940 a anéanti les archives de la ville de Tournai. Heureusement, en ce qui concerne les comptes communaux, une série de doubles se trouvait et se trouve encore intacte aux Archives Gén. du Royaume à Bruxelles. M^{lle} C. Pantens souligne l'importance que présenterait leur publication, notamment pour les registres généraux des années 1397-1427³⁵. Il s'agit des comptes du receveur général, ne comportant que les articles du ressort de ce fonctionnaire ; ils ne donnent donc pas la totalité des recettes ou dépenses de la ville. Parmi les recettes on note surtout les affermages et les assises ; parmi les dépenses : les aides au roi de France, les rentes à vie, les frais administratifs.

Le *castrum* de Bruxelles du x^e siècle, que M^{lle} Martens, archiviste de la ville de Bruxelles, vient d'étudier de plus près³⁶, semble avoir comporté divers éléments, notamment des éléments d'une exploitation domaniale — cour centrale, moulins et viviers — dont l'auteur a pu situer l'emplacement à l'aide de documents de la fin du moyen âge et de la toponymie locale.

M. H. Van der Wee a consacré une courte étude³⁷ à l'histoire des origines de la petite ville brabançonne de Lierre. La naissance et l'essor économique, qui suivit rapidement, doivent être attribués à sa situation géographique (confluent des deux Nèthes et sur la route par terre du bassin de l'Escaut au bassin de la Meuse) et à un facteur religieux, le développement rapide de la chapelle de Saint-Pierre, érigée par le chapitre Saint-Gommaire en un lieu de pèlerinage. Si le facteur économique était déjà important au IX^e siècle, la vénération de saint Gommaire ne s'est développée activement qu'aux XI^e et XII^e siècles. En 1194, Lierre est citée comme *oppidum* dans une charte, avec une liberté totale *de facto* ; en 1212, elle obtient le droit urbain intégral, début d'une évolution rapide faisant de Lierre un des plus importants centres économiques et politiques du duché de Brabant.

35. C. PANTENS, *Rapport sur les comptes dits généraux de la ville de Tournai (1397-1427)*, B.C.H.R., CXXIX, 1963, pp. IC-CI.

36. M. MARTENS, *Les survivances domaniales du castrum carolingien de Bruxelles à la fin du Moyen Age*. Le Moyen Age, LXIX, 1963, pp. 641-655.

37. H. VAN DER WEE, *Een stad groeide uit het moeras*, 't Land van Ryen, XII, 1962, pp. 97-106.

M. P. Pietresson de Saint-Aubin, conservateur des Archives Départementales à Lille, attire notre attention sur un commerçant de Valenciennes du XIV^e siècle, Bonne Grace Riche³⁸. Il a réussi à déterminer l'origine italienne de cet homme, qui s'appelle en vérité Ricci, nom d'une famille de Sienne. C'est un de ces Lombards venus en nos régions pour y faire du commerce. Bonne Grace se spécialisa dans les épicerie à Valenciennes. Il y épousa Marguerite Conrarde. Il n'eut point d'enfants. Son frère, Guyot, fut également épicier à Valenciennes. Avec ses gains, Bonne Grace achetait des terres, surtout à Maresches.

Depuis l'étude très partielle de H. Sermon parue en 1860, l'histoire du célèbre Pierre Couthereel n'avait pas encore été traitée sérieusement. R. Van Uytven vient d'y consacrer une note critique³⁹. Couthereel devint mayeur de Louvain en 1350 à un moment où la discorde règne entre la ville et le prince, qui révoque le magistrat. Les échevins cherchent un appui auprès du Conseil de Kortenberg. Couthereel s'allie aux tisserands contre le magistrat. Après la restauration de l'autorité du duc Wenceslas, celui-ci nomme Couthereel de nouveau mayeur à Louvain. En juillet 1360 une révolte éclate qui est la conséquence de la mauvaise gestion des finances. Les métiers l'emportent et leur victoire est consacrée le 1^{er} septembre 1360 par une charte ducale. En octobre 1360, les métiers choisissent Couthereel comme chef militaire. Ce dernier soumet immédiatement les patriciens à une taxation de 1 % (puis 2 %) sur leurs revenus. Pour entraver une nouvelle offensive des lignages, Couthereel garde une garnison en ville jusqu'en juillet 1361. Mais le nouveau magistrat gagna la sympathie du clergé. Et à la suite d'une nouvelle intervention de Wenceslas en 1361 l'alliance des métiers devint caduque et Couthereel dut abdiquer ses fonctions de capitaine. En revanche il est nommé échevin. En 1362, le duc s'abstint de nommer les jurés ; Couthereel devint juré et bourguemestre. Comme les demandes d'aides aux villes augmentent fortement, des alliances interurbaines se renouent en novembre 1362. Sous la pression des villes, Wenceslas promet de limiter les aides aux quatre cas féodaux. C'est ainsi que sous un nouveau régime patricien, le magistrat s'allia intimement au duc, qui en mai 1364, bannit Couthereel et quarante de ses collaborateurs du duché. Couthereel se réfugia en Hollande en 1365. Il doit décéder peu après juillet 1373. Beaucoup de questions restent sans réponse mais certaines sont résolues. La formule simpliste de champion de la démocratie ne lui convient pas ; comme fonctionnaire ducal il entre en conflit avec les familles au pouvoir ; il entreprend les révoltes de 1350 et 1360 par rancune personnelle et pour la défense de l'autorité ducale. Sous son régime le patriciat garde une prépondérance politique : c'est une ploutocratie plutôt qu'une démocratie. Il n'est pas exact que C. ait accordé aux

38. P. PIÉTRESSON DE SAINT-AUBIN, *Bonne Grace Riche, épicier et lombard à Valenciennes au XIV^e siècle*, *Le Moyen Age*, LXIX, 1963, pp. 491-503.

39. R. VAN UYTVEN, *Peter Couthereel en de troebelen te Leuven van 1350 tot 1363*, *Mededelingen van de Geschied-en Oudheidkundige Kring voor Leuven en omgeving*, 1963, pp. 63-97.

métiers un statut juridique. La décadence économique de Louvain n'est pas la conséquence de la politique de C.

En partant d'une bulle de Boniface IX datée de 1392 qui, sur plainte du magistrat de Louvain, interdit au clergé de la ville de débiter du vin dans les tavernes, Monsieur J. Paquet⁴⁰ soulève quelques problèmes d'administration et de fiscalité urbaines à Louvain au XIV^e siècle. Il montre que l'attitude des bourgeois est souvent empirique et que l'exemption de l'impôt ou de l'accise est accordée ou refusée selon les cas ou les circonstances.

Puissamment aidé par les travaux anciens de Henne Wauters et Laenen et les beaux livres récents de P. Lefevre et Ph. Goddeng, un jeune Bruxellois⁴¹ s'est attaqué au problème des limites des paroisses à Bruxelles. En se basant sur une documentation peu exploitée jusqu'à présent : les censiers des Tables des Pauvres de l'Assistance Publique, où les revenus sont groupés par paroisses, il arrive à la conclusion peut-être attendue mais qu'il a le mérite de prouver que les limites des paroisses sont fixées au début du XIV^e et qu'elles n'ont pas varié jusque la fin du XV^e siècle.

Où doit-on localiser les sièges successifs de la juridiction scabinale gantoise au moyen âge ? P. Rogghé nous le dit dans une contribution, riche en données nouvelles⁴². En 1275, une maison scabinale est mentionnée, mais impossible à situer. Dans le premier quart du XIV^e siècle, il y en a quatre : la vieille maison des échevins de la *Keure*, au pied du beffroi, vendue en 1321-22 ; la vieille maison des échevins de *Ghedele* (*paysierershuis*) dans la Munte, démolie en 1344-45 ; une nouvelle maison de la *Keure* dans la Hoogpoort, occupée dès 1321-22 (noyau de l'hôtel de ville actuel) ; c'est en 1322-23, ou même avant, qu'on a commencé la construction d'une nouvelle maison des échevins de *Ghedele*, occupée vers 1344-45, et située sur la *Plaetse*. Le bâtiment appelé le « *eerste scepenhuus* » au XIV^e siècle, est peut-être à identifier avec la maison mentionnée en 1275. Sans doute se trouvait-elle auprès de la nouvelle maison de *Ghedele* sur la *Plaetse* ou sur l'actuel Botermarkt et existait-elle déjà au XII^e siècle.

G. Wymans vient d'éditer trois statuts ou règlements du métier des orfèvres de Mons, datant respectivement de la fin du XIII^e siècle, de 1406 et de 1415⁴³. Il les a fait précéder d'une importante liste chronologique d'orfèvres montois, dont il a retrouvé les noms, du XIII^e au XV^e siècle et classe ces derniers sous trois rubriques : les certains, les probables et les possibles. En outre, une étude sur le travail et le métier des orfèvres sert d'introduction à la publication. Le premier orfèvre connu à Mons, un chanoine du chapitre de Mons, Nicolas l'Orfèvre, est cité en 1258. L'implantation du métier ne peut cependant

40. J. PAQUET, *Le commerce du vin par les clercs louvanistes au Moyen Age. A propos d'une bulle de Boniface IX (1392)*. Leoduin, t. 51, 1964, pp. 5-17.

41. R. LAURENT, *Les limites des paroisses à Bruxelles aux XIV^e et XV^e siècles*. Cahiers Bruxellois, t. VIII, 1963, pp. 101-234.

42. P. ROGGHÉ, *De Gentse schepenhuisen voor het midden van de XIV^e eeuw*. Appeltjes van het Meetjesland, XIV, 1963, pp. 122-134.

43. G. WYMANS, *Les orfèvres de Mons et leurs premiers statuts de métier (1258-1415)*. B.C.R.H., CXXIX, 1963, pp. 187-226.

dater que des dernières années du XIII^e siècle. Le standing social des orfèvres est assez variable. Ils ont travaillé pour le magistrat, les deux chapitres et la famille comtale. Déjà un peu avant 1300 un certain groupement professionnel doit avoir existé, comme en témoigne un règlement. Un véritable statut n'apparaît qu'en 1406 : il concerne spécialement la fixation de l'aloï des métaux précieux, le contrôle et la garantie, la part prélevée par les orfèvres pour leur travail, les droits levés par le corps de métier.

En étudiant la composition sociale du contingent des combattants de Nieuport, ayant combattu à Cassel en 1328, sous Zannekin, et dont les listes ont été éditées en 1900 par H. Pirenne, dans la C.H.R., R. Degryse⁴⁴ est en état de confirmer les conclusions générales auxquelles étaient arrivés H. Pirenne et L. Hendrikx. On peut affirmer que toutes les classes sociales ont participé à la bataille. Pour Nieuport M. Degryse note la présence de paysans, propriétaires de terres, navigateurs, pêcheurs et gens de métier. Sur 174 morts, originaires de Nieuport, on compte 74 propriétaires. De ces 74 personnes, 44 possèdent des maisons, 30 des propriétés terriennes. Sept laboureurs ont plus de 24 mesures de terres, et peuvent donc être considérés comme assez riches. Parmi les 100 non-propriétaires il y a beaucoup de jeunes gens (66 noms finissent en -kin), qui habitent peut-être encore dans la maison des parents.

Après ses études de 1943 et 1950 sur la vie du politicien gantois Jacques d'Artevelde, P. Rogghé a voulu approfondir un aspect spécial de cette carrière : sa politique flamingante⁴⁵. Il semble qu'Artevelde ait vraiment tenu compte des aspirations sociales et linguistiques de la population gantoise. La cour et l'administration comtale étaient uniquement francophones en Flandre. A côté du français nécessaire pour les relations avec les financiers italiens, Artevelde a introduit le néerlandais dans son administration, et son exemple fut continué sous Louis de Male.

L'incertitude qui règne à propos de la conversion des mesures anciennes en mesures métriques rend assez incommode l'étude des aspects quantitatifs de beaucoup de problèmes d'histoire économique. Cette incertitude se traduit essentiellement par les trois questions suivantes : 1° quels étaient les rapports existants entre les mesures de plusieurs endroits ? 2° les mesures utilisées en un lieu donné sont-elles restées les mêmes à travers les siècles ? 3° que représentent les mesures anciennes par rapport à nos mesures métriques ?

A ces questions, M^{me} M.-J. Tits-Dieuaide⁴⁶ vient de donner, du moins en ce qui concerne les mesures à grain d'Anvers, Bruges, Bruxelles, Gand, Louvain, Malines et Ypres, une réponse nette et

44. R. DEGRYSE, *De sociale stand van de Nieuwpoortse strijders van 1328*. Bachten de Kups, V, 1963, pp. 83-88.

45. P. ROGGHÉ, *De democraat Jacob van Artevelde, pionier van het Vlaams-nationaal bewustzijn*. Appeltjes van het Meetjesland, XIV, 1963, pp. 56-68.

46. M. J. TITS-DIEUAIDE, *La conversion des mesures anciennes en mesures métriques. Note sur les mesures à grain d'Anvers, Bruges, Bruxelles, Gand, Louvain, Malines et Ypres du XV^e au XIX^e siècle*. Contributions à l'histoire économique et sociale, II, 1963, pp. 29-89 (Centre d'histoire économique et sociale).

définitive. Ayant pu apporter la preuve mathématique du fait que les Tables de Conversion de la période française s'adaptent étroitement aux comparaisons entre les mesures telles qu'elles apparaissent dans les documents depuis le xv^e siècle, l'auteur démontre non seulement que les dites tables peuvent être utilisées, mais aussi que les mesures anciennes, quelques cas locaux assez facilement explicables exceptés, n'ont pas varié du xv^e au xix^e siècle. En annexe, l'auteur publie une liste des sources manuscrites et imprimées ; un aperçu, par ville, des mesures à grain utilisées et leurs sous-multiples, avec les valeurs métriques correspondantes ; enfin, sous forme de tableaux, la confrontation des données des tableaux anciens de comparaisons et de celles des tables de conversion du xix^e siècle, avec la différence, exprimée en %, entre les deux séries de données.

A propos de mesures anciennes, signalons brièvement la très utile et très complète liste de livres et d'articles se rapportant aux mesures anciennes des Pays-Bas et de la Belgique que vient de publier B. H. Slicher van Bath⁴⁷. Et aussi un livre de M. Machabey où il est question notamment de l'aune de Bruges, de la canne de Bruxelles et de la pile d'Anvers⁴⁸.

Parmi la documentation abondante pour servir à l'histoire des prix et des salaires, réunie et publiée jusqu'à présent par divers chercheurs, les données quantitatives relatives au xiv^e siècle font presque totalement défaut. Il apparaît toutefois de plus en plus que la cause n'en est pas tellement un manque de sources, mais plutôt l'absence d'un effort systématique de recherche. S. A. Verhulst en apportera la preuve dans le second tome des Documents pour servir à l'histoire des prix et des salaires en Flandre et en Brabant dirigé par C. Verlinden, actuellement sous presse, M^{lle} Monique Mestayer, archiviste de la ville de Douai, vient déjà de le faire ici même⁴⁹. Elle publie, en effet, une imposante série de prix du blé et de l'avoine à Douai de 1329 à 1793, qui est d'autant plus précieuse qu'elle constitue une série continue à partir d'une date assez reculée et qu'elle se rapporte à un seul marché, dont le rôle dans l'approvisionnement en blé de la Flandre peut difficilement être surestimé. Les prix publiés sont des prix fixés annuellement vers le 1^{er} octobre par les échevins de Douai à l'aide de prix relevés sur le marché douaisien pendant plusieurs journées. Ils servaient notamment à établir le taux de conversion de divers paiements en nature et furent utilisés dans ce but par l'abbaye de Notre-Dame-des-Prés à Douai, aux comptes de laquelle M^{lle} Mestayer les a empruntés pour les années 1329 à 1382. A partir de 1386 ce sont les registres mêmes des échevins qui ont fourni les prix. L'introduction de l'auteur se limite à la présentation et à la critique de

47. B. H. SLICHER VAN BATH, *Alfabetische lijst van boeken en tijdschriftartikelen van belang voor de kennis van de oude Nederlandse en Belgische maten en gewichten*. A.A.G. Bijdragen, 11, Wageningen, 1964, pp. 210-221.

48. A. MACHABEY (jr.), *La métrologie dans les musées de provinces et sa contribution à l'histoire des poids et mesures en France depuis le treizième siècle*, [Paris, 1962] 512 p.

49. MONIQUE MESTAYER, *Les prix du blé et de l'avoine de 1329 à 1793*. Revue du Nord, XLV, 1963, pp. 157-176.

ces deux sources et l'édition est illustrée par un graphique semi-logarithmique.

La contribution d'un amateur local, P. J. Brand, sur l'histoire de la ville de Hulst pendant le conflit entre les villes flamandes et l'archiduc Maximilien d'Autriche, a tous les défauts et les qualités du genre ⁵⁰. Pour les années 1482 à 1492 l'auteur énumère pêle-mêle tous les événements ayant trait à Hulst sans discerner nettement les faits importants et les faits sans importance pour l'histoire générale. Il multiplie successivement les citations dans le cours de son exposé. Toutefois ce travail, très détaillé (plus de 150 pages), n'est pas sans intérêt comme répertoire de consultation, pour ceux qui s'intéressent à cette période agitée. L'importance des annexes est réduite par le fait que presque tous les textes étaient édités auparavant. Remarquons cependant quelques extraits des comptes communaux et une liste des échevins et trésoriers.

On peut considérer l'étude de J. Mertens, archiviste-paléographe aux Archives de l'Etat à Bruges, sur le rôle de la petite ville de Biervliet, en Flandre zélandaise, dans la production et le commerce du sel pendant la première moitié du xv^e siècle ⁵¹, comme une réponse au questionnaire publié ici-même (*Revue du Nord*, XXXVIII, 1956, pp. 225-223) par J. Le Goff et P. Jeannin pour une enquête sur le sel dans l'histoire. A l'aide d'une série de données chiffrées sur la production de sel destinée respectivement à la consommation de la ville, des baillis et du tonlieu, l'auteur a pu mettre en relief le rôle vraiment européen de Biervliet dans ce secteur pendant la première moitié du xv^e siècle. L'article fournit également des renseignements précieux d'ordre technique, tirés directement des sources et contient un graphique du prix du sel à Biervliet pendant la période étudiée. Signalons enfin que l'auteur, par la mise en œuvre d'une littérature abondante, a réussi à donner à son étude une portée qui dépasse largement le cadre local.

Saints, croyants, églises.

Il convient au seuil de ce paragraphe de saluer la parution du premier tome de *Monasticon* brabançon ⁵² qui neuf ans après le dernier fascicule pour Liège et quatre ans après le premier pour la Flandre Occidentale continue l'œuvre de Berchère. Il contient douze notices relatives à des abbayes, prieurés et prévôtés de l'ordre de Saint-Benoît dont cinq font partie de la même famille : Affligen, Basse-Wavre, Forest, Grand-Bigard et Vlierbeek. Les meilleures de ces notices nous semblent être celles des abbayes de Kortenberg et de Nivelles, peut-être parce que les auteurs n'ont retenu que l'essentiel de la documen-

50. P. J. BRAND, *De stad Hulst in de strijd tussen Aartshertog Maximiliaan van Oostenrijk en de Vlaamse steden*, Jaarboek Oudheidkundige Kring « De Vier Ambachten », Hulst, 1962-63, pp. 52-216.

51. J. A. MERTENS, *Biervliet, een laatmiddeleeuws centrum van zoutwinning (le helft XV^e eeuw)*. Handel. Maatsch. Gesch. en Oudheidk. te Gent, nouv. série, XVII, 1963, pp. 105-117.

52. *Monasticon Belge*, t. IV, province de Brabant, premier volume. Liège, 1964, 318 p. in-4°.

tation qu'ils ont remuée pour nous donner la charpente de l'histoire de l'institution découpée selon la succession des abbesses et qu'ils n'ont pas essayé d'interpréter prématurément les documents, ce qui n'est pas le but du *Monasticon*. Souhaitons au Centre National de recherches d'histoire religieuse et à son savant secrétaire de continuer le travail au même rythme et de la même façon.

La communauté dont saint Feuillien était le chef est un de ces multiples groupes de *Scotti* qui, au milieu du VII^e siècle, sont venus s'installer sur le continent. Il devint conseiller de Gertrude, première abbesse de Nivelles et fonda un monastère à Fosse. M. Wymans, qui prépare une édition des actes de Saint-Feuillien du Rœulx, consacre une note critique à la mort de ce saint⁵³. Il parvient à la conclusion que saint Feuillien et ses compagnons furent assassinés dans la nuit du 30 au 31 octobre 655, entre Fosse et Nivelles. Les motifs en demeurent inconnus et le lieu exact du meurtre est incertain mais il pourrait s'agir du Rœulx (et non de Seneffe). Au XI^e siècle un centre, dédié au saint, existe en effet au Rœulx.

La charte de Pépin de Herstal et de sa femme Plectrude du 13 novembre 687, fondant l'abbaye de Saint-Hubert, avait été étudiée par G. Kurth en 1898, qui la considérait comme un faux fabriqué entre 1086-1099 pour réclamer, au comte de Namur, Albert III, la restitution de la dîme d'Amberloux. C'est un moine de l'abbaye du XI^e siècle, Lambert l'Aîné, qui aurait inventé l'histoire de la possession d'Ambra, chef-lieu du fisc d'Amberloux. M. J. Balon⁵⁴ a repris l'enquête en employant ce qu'il appelle « la méthode de l'exégèse juridique ». Il conclut, sans doute avec raison, que ce prétendu apocryphe de Pépin de Herstal est en vérité une copie du XI^e siècle, basée sur un acte vrai de Pépin. En 687, Pépin a vraiment fait don du centre d'Ambra à l'abbaye. Pour prouver sa thèse M. Balon met nettement l'accent sur le fait que le texte est en accord avec les usages et la situation juridique de l'époque. Il fait appel à l'archéologie (une pierre prouve l'existence d'une curia à Amberloux) et la philologie et il étudie en détail les expressions juridiques. Sur le terrain diplomatique les arguments de M. Balon sont moins solides : le texte contient p. ex. l'expression *anno Incarnationis Domini*, impossible au VII^e siècle, et l'histoire naïve du billet descendu du ciel ; il contourne la difficulté en proposant de les considérer comme additions du copiste du XI^e siècle. Il est impossible de reprendre et discuter ici tous les arguments de M. Balon. Signalons simplement que dans le *proemium* de son article il enfonce des portes ouvertes ; il y mentionne qu'un acte faux possède un intérêt positif pour l'époque à laquelle il a été fabriqué et insinue que les historiens (-diplomates) ne s'en sont pas rendu compte jusqu'à présent. A-t-il jamais ouvert l'*Album de diplomatique* de H. Pirenne, ou tant d'autres études diplomatiques ? On ne le croirait pas.

53. G. WYMANS, *Les circonstances de la mort de saint Feuillien*. Annales du Cercle Archéologique et Folklorique de La Louvière et du Centre, I, fasc. 2, pp. 107-121.

54. J. BALON, *L'acte de fondation de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardennes*. Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters, XVIII, 1962, pp. 502-529.

Le livre important de l'abbé H. Platelle, professeur aux Facultés catholiques de Lille, sur le temporel de l'abbaye de Saint-Amand des origines à 1340⁵⁵, défendu comme thèse principale pour le doctorat ès Lettres à l'Université de Paris et dont nous rendrons compte plus en détail ailleurs dans cette même revue, n'est pas à vrai dire une véritable histoire économique de l'abbaye de Saint-Amand, comme le titre d'un résumé que l'auteur en a publié séparément⁵⁶ pourrait le faire croire. La documentation, composée presque uniquement de chartes et dans laquelle ne subsistent plus, à part quelques exceptions, ni polyptyque, ni censiers, ni comptes, n'a permis d'entreprendre, en effet, ni l'étude de la structure interne du domaine et de son évolution, comme l'avait fait A. Verhulst pour Saint-Bavon de Gand, ni l'étude quantitative du budget de l'abbaye, comme vient de le faire A. D'Haenens pour Saint-Martin de Tournai. L'auteur a donc dû se limiter à ce que l'on pourrait appeler l'histoire « externe » du temporel, pour laquelle s'imposait comme méthode de travail la comparaison, à certains moments de l'histoire de l'abbaye, des masses de donations, d'achats ou de rachats, d'échanges ou d'aliénations, afin de saisir une indication sur la prospérité ou la gêne de l'abbaye. Ce procédé a permis à l'auteur de diviser l'évolution du temporel en étapes bien caractérisées, dont le moins que l'on en puisse dire, c'est qu'elles correspondent fort bien, en général, aux étapes qu'avait pu distinguer M. Verhulst dans l'évolution du temporel de Saint-Bavon du VII^e au XIV^e siècle. Cette méthode, malgré le caractère peu économique de sa documentation, a permis également à l'auteur de relever des « crises » économiques de caractère financier dans l'histoire de la gestion du temporel, dont la plus importante, celle qui s'étend de 1270 environ à 1322, ressemble fortement à la crise que connut l'abbaye de Saint-Martin de Tournai vers la même époque et dont A. D'Haenens a essayé d'élucider le caractère et les causes. C'est dire que l'ouvrage de l'abbé Platelle en appelle à l'étude comparative et ouvre des perspectives que trop peu de monographies de ce genre permettent d'entrevoir.

Même ses éditeurs les plus récents, Gysseling-Koch et Tessier, n'ont pas, semble-t-il, saisi la véritable portée du diplôme de Charles le Chauve du 20 juin 877 pour l'abbaye de Saint-Bertin. Après une analyse minutieuse de ses dispositions, R. Van Caenegem vient en effet de démontrer⁵⁷ que le but de ce diplôme a été en premier lieu de partager la mense conventuelle en une mense réservée aux moines et une autre réservée aux serviteurs, tout en retenant quelques affectations mineures pour quelques services bien spécifiés. La constitution de ce qu'on pourrait appeler par analogie une « mense des serviteurs » est d'ailleurs un fait aussi remarquable qu'exceptionnel dans

55. H. PLATELLE, *Le temporel de l'abbaye de Saint-Amand des origines à 1340*. Paris, 1962, 350 pages.

56. H. PLATELLE, *Esquisse d'une histoire économique de l'abbaye de Saint-Amand, des origines (VII^e siècle) à 1340*. Revue Mabillon, LIII, 1963, pp. 22-30.

57. R. VAN CAENEGEM, *Le diplôme de Charles le Chauve du 20 juin 877 pour l'abbaye de Saint-Bertin*. Revue d'Histoire du Droit, XX, 1963, pp. 403-426.

les institutions monastiques et domaniales de l'époque. Elle est l'œuvre de deux abbés, Hugues et Hilduin, qui ont voulu éliminer ainsi les sources de mécontentement et de querelles en fixant plus nettement qu'auparavant les droits de chaque groupe d'habitants du célèbre monastère.

L'évangélaire dit de Saint-Liévin, conservé dans la bibliothèque du chapitre de la cathédrale Saint-Bavon de Gand (Ms. n° 13) a généralement été considéré jusqu'à présent comme datant du x^e-xi^e siècle.. A la lumière d'une comparaison avec un manuscrit similaire de la Bibliothèque municipale de Douai (Ms. n° 12), dont on sait, grâce aux recherches de Lowe, qu'il a été écrit à l'abbaye de Saint-Amand, P. Mc Gurk arrive à une conclusion tout à fait différente. L'évangélaire gantois aurait été écrit à Saint-Amand, à l'époque de l'abbé Arnon, c'est-à-dire vers la fin du viii^e siècle⁵⁸.

Le culte de sainte Pharaïlde au haut moyen âge pose d'importants problèmes qu'une étude de M^{me} M. H. Voordeckers-Declercq ne résout pas de manière tout à fait satisfaisante⁵⁹. L'auteur croit en effet à une translation des reliques de la sainte à Gand, au viii^e siècle, effectuée à l'intervention de l'abbé Egilfrid de Saint-Bavon (752-762). Le professeur Hans Van Werveke n'y croit pas du tout et le dit dans l'article qu'il vient de consacrer au problème des fortifications à Saint-Omer à l'époque des invasions normandes⁶⁰, prélude à une étude plus générale qu'il publiera bientôt sur la mise en défense de la côte flamande contre les Normands. Le savant gantois démontre par contre — et sa démonstration emporte la conviction — que l'abbaye de Saint-Bavon à Gand n'a jamais possédé des reliques de sainte Pharaïlde, mais que celles-ci furent très probablement transférées à Gand, quelque temps après 879-883, à partir de Valenciennes, où elles avaient reposé jusqu'alors, pour être déposées dans le *castrum* gantois, nouvellement construit. Cette thèse permet à l'auteur de nier la présence des reliques de la sainte à Saint-Omer où les moines de Saint-Bavon, selon l'opinion généralement admise jusqu'à présent, auraient transféré, dès 846, date de la première attaque normande, non seulement les reliques de sainte Pharaïlde, mais aussi celles de saint Bavon, parce que l'église, située sur la colline de Saint-Omer, aurait été fortifiée dès cette date. Le professeur Van Werveke détruit complètement cette présentation des faits en démontrant, par une critique pénétrante des textes, que dans le *Chronicon de gestis Normannorum in Francia* le passage ayant trait au refuge des reliques à Saint-Omer, repris plus tard par les *Annales S. Bavonis*, constitue une interpolation du xii^e ou du xiii^e siècle. Dans la partie constructive de son étude, l'auteur apporte la preuve que l'église de Saint-Omer ne fut fortifiée que peu de temps avant 891, dans le cadre de la mise en défense

58. P. Mc GURK, *The Ghent Livinus Gospels and the Scriptorium of St. Amand*. Sacris Erudiri, XIV, 1963, pp. 164-205.

59. M. H. VOORDECKERS-DECLERCQ, *Het Ontstaan van de S. Veerlecultus te Gent*. Handel. Maatsch. Gesch. en Oudheidk, te Gent, nouvelle série, XVII, 1963, pp. 3-28.

60. H. VAN WERVEKE, *A-t-il existé des fortifications à Saint-Omer antérieurement à 878-881*. Revue belge de phil. et d'histoire, 1963, pp. 1065-1090.

générale de la côte flamande contre le péril normand, sur laquelle F. Vercauteren, dans un article resté célèbre, attira jadis l'attention.

Au cours de la seconde croisade l'abbé Lionnel de Saint-Bertin est allé remplacer comme aumônier des Croisés l'évêque d'Arras, Alvisé, mort en Orient en 1147. Mais il n'a pas participé au voyage en Palestine du comte de Flandre en 1157-1159. Ces faits nous sont fournis par le récit du Continuateur anonyme de la Chronique de l'abbé Simon, peu après la mort de Lionnel, survenue en 1163. Le père Huyghebaert les compare avec le récit de l'abbé Iperius, auteur d'un *Chronicon Sancti Bertini* (vers 1380)⁶¹, ce qui lui permet de dévoiler la méthode de travail d'Iperius, qui n'est qu'un compilateur sans originalité. Pour l'épisode de Lionnel, Iperius mentionne que c'est l'abbé qui a ramené le Saint-Sang à Bruges ; or, ce détail manque dans les chroniques de Saint-Bertin, qui forment pourtant sa base. Impossible de croire au récit d'Iperius : sa chronologie est incohérente, aucune chronique avant le XIV^e siècle ne parle de la relique (à Bruges on la mentionne dès 1256 dans une charte), on ne signale jamais de relique du Saint-Sang à Jérusalem (mais bien à Constantinople, surtout dès 1204). Iperius a lui-même créé une légende du Saint-Sang en se servant des lieux communs de l'hagiographie, d'une bulle papale de 1310 (dont il résume la teneur), d'une tradition orale ou écrite affirmant que le Saint-Sang avait été déposé dans l'église Saint-Basile à Bruges par Thierry d'Alsace. Le rôle de l'abbé Lionnel dans cette histoire est un apport personnel d'Iperius, peut-être inspiré de la fameuse épitaphe de Thierry d'Alsace à Watten. Comme auteur de cette épitaphe, qu'il avait datée antérieurement entre 1300 et 1500⁶², le père H. propose le prévôt Guillaume de Nieppe (1381-1397) ; c'est une hypothèse peu solide ; il a noté avec pertinence par contre que l'auteur est certainement un Flamand.

Le passage à l'abbaye de Charroux en Poitou, en 1079, d'un groupe de nobles flamands, dirigé par Baudouin I^{er}, comte de Guines, et Enguerrand, seigneur de Lillers, en route pour un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, est à l'origine de la fondation, dans le diocèse de Thérouanne, de trois prieurés dépendant de Charroux : Andres, Ham et La Beuvrière. Tel est le thème d'une étude de A. Verhulst⁶³, dans laquelle celui-ci essaye de déterminer les circonstances exactes, la date et les modalités de ces fondations. L'auteur tente notamment d'expliquer pourquoi le prieuré de Ham, fondation d'Enguerrand de Lillers et promu, dès son érection en 1079, au rang d'abbaye, avait une avance sur le prieuré d'Andres, dont la fondation effective, conçue par Baudouin de Guines dès 1079, se fit attendre pendant cinq ans, et dont l'autonomie vis-à-vis de Charroux fut beaucoup moins large que celle de Ham, à tel point qu'au début du XIII^e

61. N. HUYGHEBAERT, *L'abbé Lionnel de Saint-Bertin à la Seconde Croisade*. Bulletin Trimestriel Soc. Acad. des Antiquaires de la Morinie, t. XX, fasc. 376, 1963, pp. 97-113.

62. N. HUYGHEBAERT, *Wet grafschrijft van Diederik van de Elzaste Watene*. Sacris Erudiri, X, 1958, pp. 399-412.

63. A. VERHULST, *La fondation des dépendances de l'abbaye poitevine de Charroux dans le diocèse de Thérouanne : Andres, Ham et La Beuvrière*. Le Moyen Age, 1963, pp. 169-189.

siècle son statut donna encore lieu à un long procès entre Charroux et Andres devant la curie romaine, procès que la Chronique de Guillaume d'Andres a rendu célèbre. M. Verhulst, sans vouloir en faire l'explication unique, voit la raison de cette différence dans la différence d'appartenance linguistique entre Andres, situé en territoire thiois, et Ham, situé en territoire roman. Cette différence de langue, en effet, aurait été la cause de l'opposition que rencontra auprès des nobles de la région le projet initial du comte Baudouin d'établir des moines de Charroux à Guines, et l'obligea même à chercher un autre emplacement pour sa fondation. Quant à la Beuvrière, la moins importante des trois fondations, son érection en prieuré semble pouvoir être attribuée à quelques nobles moins importants de la région qui accompagnèrent les deux seigneurs à Charroux.

A l'étude de Verhulst il faut rattacher, en sens inverse pourrions-nous dire, une note de Dom J. Becquet signalant qu'un pèlerin flamand, Robert, dont on ignore tout du reste, s'établit peu avant 1089 en ermite, dans les ruines du Chalard, en Limousin, où il fut en butte, tout comme son successeur, l'ermite limousin Geoffroy du Chalard, et peut-être, comme celui-ci, à cause des mêmes idées réformistes, à l'opposition des prêtres du voisinage⁶⁴.

Comme son double titre l'indique⁶⁵ l'article de G. Despy ne se limite pas à une simple relation de faits concernant l'origine et les débuts de l'abbaye de Dilighem à Jette (Bruxelles). Il apporte également des correctifs, dans le cadre du Brabant, aux thèses défendues avec éclat par Ch. Dereine sur l'importance du mouvement des chanoines réguliers aux XI^e et XII^e siècles. Après avoir établi, en effet, que le chapitre de chanoines réguliers fondé en 1095 à Dilighem ne fut pas, contrairement à l'opinion généralement acceptée, précédé d'une communauté de chanoines séculiers et que ses premières années furent loin d'être un succès, le jeune professeur de l'Université de Bruxelles en vient à poser la question : n'a-t-on pas exagéré, en parlant d'une sorte d'explosion, l'expansion des chanoines réguliers dans nos régions ? Rapprochant le cas de Dilighem de celui de Grimbergen, Despy insiste sur la ressemblance de l'histoire des deux seuls chapitres réguliers du Brabant : fondations de caractère seigneurial, où l'on ne voit intervenir d'une manière effective ni le prince, ni l'évêque ; institutions n'ayant jamais connu de prospérité ni spirituelle ni temporelle, mais ayant dû supporter crise sur crise jusqu'à leur absorption par l'ordre des Prémontrés. L'histoire des chapitres réguliers brabançons semble donc loin de confirmer ce que l'on a cru devoir dire de l'expansion prodigieuse de la « réforme grégorienne » dans nos régions. Cette aventure médiocre, comme l'appelle G. Despy, ne peut s'expliquer selon lui que dans le cadre du Brabant lui-même et non dans celui des diocèses de Cambrai ou de Liège.

Contrairement au monde des moines et des chanoines réguliers,

64. Dom J. BECQUET, *Robert. Ermite ou pèlerin flamand en Limousin à la fin du XI^e siècle*. Bull. Soc. Ant. Morinie, XX, 1963, pp. 46-47.

65. G. DESPY, *Chapitres séculiers et réguliers en Brabant : les débuts de l'abbaye de Dilighem à Jette*. Cahiers Bruxellois, VIII, 1963, pp. 235-263.

les chapitres de chanoines séculiers en Belgique ont été trop peu étudiés jusqu'à présent. Que leur étude donne néanmoins lieu à l'observation de phénomènes intéressants, aussi bien sur le plan institutionnel que sur celui des faits économiques et sociaux, particulièrement au cours des XII^e et XIII^e siècles, ressort notamment de deux études de Luc F. Génicot consacrées au chapitre de Huy. Dans la première⁶⁶ l'auteur s'attache à démontrer que la vie commune a été abandonnée par les chanoines hutois vers 1160, que la prébende unique, administrée par le prévôt, fut divisée en prébendes individuelles au début du XIII^e siècle et que vers la même époque le prévôt a été remplacé, à la tête du chapitre, par le doyen. Ces transformations ont été accompagnées de changements importants dans l'administration et l'exploitation des prébendes. A ce propos l'auteur se demande si l'abandon de la vie commune est la cause de ces changements administratifs et économiques ou si ceux-ci ont accéléré le processus de désintégration sur le plan de la discipline. Dans sa deuxième étude⁶⁷ l'auteur, après avoir dressé avec beaucoup de soin la liste des dignitaires du chapitre (doyens, prévôts, chantres, écolâtres, etc.) et des chanoines, de la fin du XI^e au début du XV^e siècle, essaie d'analyser le recrutement du chapitre, tant du point de vue social que du point de vue géographique. Il ressort de cette enquête que la plupart des membres du chapitre étaient originaires de régions où étaient concentrés les éléments principaux du patrimoine immobilier du chapitre. Socialement le recrutement se limitait aux membres des grandes familles nobles de la principauté de Liège, ainsi qu'à quelques universitaires et à des membres du patriciat de Huy.

A la suite de ses recherches sur l'histoire de l'abbaye de Saint-Martin à Tournai M. Albert D'Haenens a cru pouvoir mettre en doute, dans un article dont il a été rendu compte ici même (voir chronique 1958-59, *Rev. du Nord*, 1960, p. 116) la réalité d'une crise généralisée, de caractère économique, que semblaient avoir connue toutes les grandes abbayes bénédictines de nos régions vers la fin du XIII^e siècle. L'étude de W. Braeckman sur l'histoire économique de l'abbaye Saint-Pierre-au-Mont-Blandin du milieu du XII^e à la fin du XIII^e siècle⁶⁸, tend à infirmer la thèse de D'Haenens. L'analyse de l'évolution du patrimoine de l'abbaye ainsi que de son rôle comme institution financière fait ressortir e. a. une politique d'achats dépassant les moyens financiers de l'abbaye vers le milieu du XIII^e siècle. Cette politique, inspirée par le désir de profiter de la conjoncture économique favorable de l'époque, mais faisant un appel trop large au crédit, par le moyen de ventes de rentes à vie, conduisit, vers les années 1280, lorsque s'amorça un renversement de la conjoncture, à l'endettement progressif et à la faillite de l'institution. L'évêque de

66. L. F. GÉNICOT, *Le chapitre de Huy au tournant des XII^e et XIII^e siècles. Vie commune, domaine et prévôté*. Revue d'hist. ecclésiastique, LIX, 1964, pp. 5-51.

67. L. F. GÉNICOT, *Les chanoines et le recrutement du chapitre de Huy pendant le Moyen Âge*. Cercle hutois des sciences et beaux-arts. Annales, XXVII, 1963-64, pp. 1-99.

68. W. BRAECKMAN, *De mocilijkheden van de Benedicijneralbdjen in de late Middeleeuwen : de Sint-Pietersalbdijte Gent (ca. 1150-ca. 1281)*. Handel. Maatsch. Gesch. en Oudheidk te Gent, nouv. série, XVII, 1963, pp. 37-103.

Tournai dut alors intervenir : son plan d'assainissement comporta la suppression temporaire de la communauté, touchée d'ailleurs d'une crise spirituelle et disciplinaire, et la gestion du temporel par quatre bourgeois de Gand jusqu'à l'extinction des dettes. Ces mesures radicales amenèrent également un changement fondamental dans le régime d'exploitation : le régime d'exploitation directe fut systématiquement abandonné au profit du bail à ferme. En guise de conclusion l'auteur compare l'évolution de Saint-Pierre de Gand à celle des abbayes de Saint-Trond et de Saint-Amand vers la même époque. En présence de ressemblances frappantes, il opte en faveur du caractère général et économique de la crise des abbayes bénédictines dans la deuxième moitié du XIII^e siècle.

A Hoogstraten il existe un hôpital au moins depuis 1284. Dans les archives de cette institution se trouve un cartulaire de la fin du XV^e siècle, avec des chartes de 1330 à 1488, dont M. Lauwerys nous donne l'édition intégrale⁶⁹. L'intérêt de ces textes dépasse l'histoire locale car ils nous offrent d'importants éléments pour l'évolution agraire. On peut regretter que l'éditeur se soit tenu trop strictement aux méthodes dépassées de la *Handschriftenausgabe* ; l'ordre chronologique, sacrifié à l'ordre du cartulaire, n'offre pourtant rien que des avantages dans ce cas. En annexe, M. L. édite notamment le texte le plus ancien de 1284. Il a eu le tort de ne pas indiquer qu'il n'a *pas* converti les dates du style de Pâques.

D'autre part, M^{me} Despy a eu la chance de découvrir à l'abbaye de Bornem des textes inconnus relatifs aux premières années de l'abbaye du Val-Saint-Bernard à Diest. Elle vient de les publier⁷⁰. Il s'agit d'une vingtaine de chartes dont une seule est originale, les autres proviennent d'un cartulaire du XVII^e siècle. A ces actes de Bornem, elle a ajouté trois copies des analyses d'un inventaire des Archives du Royaume ainsi qu'un censier des environs de 1300. L'édition est précédée d'une introduction de quinze pages qui fait rapidement l'histoire de la fondation et du domaine et émet des théories plus générales sur l'économie cistercienne. L'entreprise est un peu téméraire. Retenons cependant que l'abbaye n'est pas importante et que les seigneurs de Diest ne semblent pas avoir été les généreux donateurs que l'on croyait.

Comme il arrive souvent dans les études de Dom N. Huyghebaert, ses deux récents articles sur Flandrina, première abbesse de l'abbaye cistercienne de Marke, près de Courtrai, appelée plus tard Groeninghe, fourmillent d'un nombre impressionnant de données relatives à l'histoire ecclésiastique de la Flandre, empruntées pour la plupart à des documents inédits⁷¹. Comme il est impossible de résumer ces deux articles, nous bornons à signaler qu'on y trouve non seulement une chronologie des premières années de l'abbaye de

69. J. LAUWERYS, *Oorkondenboek van 't Gasthuis en andere bijdragen uit de XIV^e-XV^e eeuw*, Jaarboek v. Koninklijke Hoogstratens Oudheidkundige Kring, XXX, 1962, pp. 5-64.

70. A. DESPY-MEYER, *Les chartes anciennes et les débuts de l'abbaye du Val-Saint-Bernard à Diest (1235-1300)*, Bull. Com. royale d'histoire, t. CXXX, 1964, pp. 111-185.

71. N. N. HUYGHEBAERT, *Flandrina, eerste abdis van Marke en het tiend van Bredene (1239)*. De Leiegouw, V, 1963, pp. 47-52 ; *Id.*, Nog Flandrina, abdis van Marke. *Ibidem*, VI, 1964, pp. 193-200.

Marke-Groeninghe, mais aussi des renseignements concernant son patrimoine foncier, ainsi que des données intéressantes sur les relations de l'abbaye avec les Prémontrés de Vicoigne, sur le rôle de Walter de Courtrai, protonotaire de Flandre, dans les débuts de l'institution, sur Guillaume de Boudelo enfin, convers de l'abbaye du même nom, qui prit une part importante dans la gestion du domaine comtal sous les règnes de Jeanne et de Marguerite de Constantinople. Inutile d'ajouter que Dom Huyghebaert reproduit en annexe les documents inédits qu'il utilise, notamment trois chartes comtales (1239 juin ; 1243 mai ; 1243 novembre), deux chartes de Flandrina, abbesse de Marke (1239 septembre ; 1243 novembre) et une charte de l'évêque de Tournai Walter de Marvis (1239 septembre).

Signalons la publication des régestes des chartes, de 1230 à 1299, du monastère « Jérusalem », près de Biezelinghe dans l'île de Zuid-Beveland en Zélande, par M. Asaert, archiviste aux A.E. à Gand ⁷². Ces chartes se trouvent dispersées dans divers dépôts à Anvers, à la suite du transfert de ces religieuses en 1577 à Anvers. Elles sont assez importantes pour notre pays. Certaines concernent l'abbaye Saint-Bernard à Hemiksem.

Dans les études sur la *Devotio Moderna* les rapports entre les Frères de la Vie Commune et les chanoines réguliers ne sont généralement pas assez mis en lumière. M. W. Lourdaux vient d'étudier le problème pour Louvain ⁷³. En 1433, les Frères de Deventer ont érigé une communauté à Louvain, dont les membres s'attachaient surtout aux exercices de dévotion ; ils se procuraient des revenus en mendiant et en copiant des livres. La fondation n'était pas absolument ouverte, mais réservée aux prêtres et aux *clerici* (futurs prêtres). Sous la direction du recteur Aegidius Walrami (jusqu'en 1447), les frères et quelques *domestici* (souvent des laïcs) s'occupaient des choses indispensables. Dès 1435, le chapitre de Saint-Pierre leur permit d'ériger un oratoire dans les murs de leur fondation, sans que les liens de dépendance vis-à-vis du clergé paroissial soient relâchés. On évitait autant que possible le contact avec le monde. C'est en 1447 que s'effectua le passage au statut juridique d'un cloître. La plupart des frères deviennent chanoines réguliers Martinistes. Pour certains frères la vie est un vrai noviciat ; en prenant l'habit, ils prononcent les premiers vœux. Commencé en 1447, le processus de l'*inclusio* est définitivement achevé en 1461 ; le prieur décidait d'éventuelles exceptions à la règle. L'*inclusio*, au début imitée des Chartreux, a rapidement évolué vers une institution propre aux chanoines réguliers. En 1462, après beaucoup d'interventions et de demandes, la communauté des Martinistes obtient son intégration au chapitre général de Windesheim (érigé en 1394-95). Les Martinistes avaient exprimé ce vœu dès 1447, espérant provoquer par l'intégration un progrès spirituel, et matériel. En 1464,

72. G. ASAERT, *De dertiende-eeuwse charters van het Victoriennenklooster bij Biezelinghe*, Bijdragen tot de geschiedenis inzonderheid van het oud hertogdom Brabant, 3^e reeks, t. XV, 1963, pp. 215-231.

73. W. LOURDAUX, *De modern devoten te Leuven. Enkele aspecten van hun geestelijk leven*, Ons Geestelijk Erf, XXXVII, 1963, pp. 5-39.

le prieur de Saint-Martin, Henricus de Ponte, assistait pour la première fois au chapitre de Windesheim.

Par ailleurs avec la collaboration d'un jeune licencié en histoire E. Persoons, le même Père Lourdaux étudie⁷⁴ les variations, entre 1430 et 1639, des statuts des couvents d'hommes de la congrégation de Windesheim et décrit quelque 22 manuscrits et plusieurs exemplaires de quatre éditions de ces célèbres statuts.

Monsieur Brouette E. continue la publication de l'obituaire de l'abbaye de Bonne-Espérance⁷⁵. Il en est arrivé à la partie qui va du 1^{er} juillet au 31 août. Pour chaque personne mentionnée, il nous donne d'excellentes notes avec de petites biographies. Regrettons qu'il ne se soit pas toujours efforcé de dater aussi exactement que possible les additions et qu'il se soit souvent contenté de l'indication : « d'une main postérieure ».

De l'obituaire de l'abbaye de la Ramée il ne reste plus qu'une double feuille du XIV^e siècle, qui a servi de couverture à un chassereau des rentes de l'institution. M. Despy, professeur à l'U.L.B., édite ce fragment, important produit d'un *scriptorium* assez réputé, dont peu de sources ont été éditées jusqu'à présent⁷⁶. En bon paléographe, l'éditeur indique pour chaque phrase de son texte le siècle de son écriture. Il fait aussi un appel pour que soient publiées des listes de fragments de manuscrits ayant servi de couvertures à des registres modernes, dans le genre de l'inventaire de R. Gandilhon pour les archives de Châlons-sur-Marne.

A plusieurs égards les croix banales aux abbayes en Belgique au moyen âge constituent une énigme et posent des problèmes non résolus. Dans une étude consacrée à ce phénomène de la vie religieuse, A. Vanrie⁷⁷ conclut que les croix banales à Saint-Hubert, Saint-Trond et Lobbes, qui sont les seules abbayes où elles semblent avoir existé, étaient des processions annuelles instituées par les évêques de Liège à l'époque carolingienne, dans le but d'apporter à ces institutions, momentanément en difficulté, une aide matérielle. L'auteur insiste sur le rôle social des bancroix, qui mettaient en contact des populations rurales distantes.

LES TEMPS MODERNES

Gouvernement, organes de Gouvernement, Droit.

R. De Schrijver a étudié l'évolution du Conseil des Finances pendant la seconde moitié du XVII^e siècle⁷⁸. A l'aide de sources inédites,

74. N. LOURDOUX et E. PERSOONS, *De statuten van de windseheimse manneukloosters in handschrift en druk*. Archief voor de geschiedenis van de katholieke kerk in Nederland, 6^e année, pp. 180-224.

75. E. BROUETTE, *Obituaire de l'abbaye de Bonne-Espérance de l'ordre de Prémontré*. Analecta Praemonstratensia, t. XXXIX, 1963, pp. 132-152, 277-303.

76. G. DESPY, *Un fragment d'un obituaire du XIV^e siècle de l'abbaye de la Ramée*. Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXIV, 1963, pp. 60-66.

77. A. VANRIE, *Les croix banales aux abbayes en Belgique au Moyen Age*. Contributions à l'histoire économique et sociale, t. II, 1963, pp. 7-28 (Centre d'histoire économique et sociale).

78. R. DESCHYVER, *Inflatre van ambtenaren in de Spaanse Neederlanden*. Bijdragen voor de geschiedenis der Nederlanden, t. 17, 1963, pp. 214-220.

conservées dans les archives de Simancas et de Bruxelles, il décrit surtout les réformes faites en 1664 et en 1681. Des mesures furent prises afin de congédier les fonctionnaires en surnombre mais les dirigeants de Madrid n'atteignirent aucun résultat positif. Une troisième tentative de réforme, inspirée par le trésorier-général Bergeyck, échoua également. Ce n'est qu'en 1702 que ce même Bergeyck, poussé par les Français, réorganisa d'une manière trop catégorique les institutions centrales.

M^{lle} A. M. Pagnoul a abordé un problème tout particulier d'histoire institutionnelle. Elle a scruté minutieusement le coût du Conseil du Gouvernement Général⁷⁹. Ce Conseil fut institué le 3 avril 1787 et fonctionna jusqu'à la fin de 1789. L'auteur établit d'abord le coût des anciennes institutions dont le nouveau conseil reprit les attributions. Elle dresse ensuite le plan des traitements annuels du Conseil du Gouvernement Général sur la base de la situation au 30 avril 1787, date à laquelle ce conseil achève son premier mois de fonctionnement. Puis en comparant les dépenses des anciennes institutions avec celles du nouveau conseil elle constate une diminution de plus de 27 000 florins et elle rejoint ainsi les prévisions du chancelier Kaunitz. A part la conclusion intéressante, la valeur de l'étude consiste surtout dans l'examen critique des plans de Limpens et de Belgioioso. Ces plans donnent les noms et les appointements des fonctionnaires des institutions centrales des Pays-Bas autrichiens.

M. M. Baelde, qui a à son actif quelques publications sur l'histoire institutionnelle et financière au xvi^e siècle, étudie dans son dernier article la « bourse commune » pendant que Marie de Hongrie était gouvernante des Pays-Bas⁸⁰. Cette bourse, instituée en 1531 par Charles Quint, avait pour but d'établir une répartition mensuelle des droits de dépêches dans le secrétariat du Conseil Privé. L'auteur souligne d'abord la différence entre les « droits de sceau » et les « droits de dépêche » ; ensuite il décrit la lutte, parfois acharnée, des secrétaires pour la préservation de leurs droits, qui constituaient un casuel important. L'article n'en donne qu'un épisode car les péripéties de la bourse se poursuivirent jusqu'au xvii^e siècle.

L'histoire des Etats Généraux des Pays-Bas doit s'écrire en majeure partie avec des renseignements pris dans les comptes des villes et dans les registres des résolutions du Conseil. M. R. Wellens s'occupe depuis quelques années, pour la C.R.H., à rassembler ces sources. Voici qu'il nous présente un échantillon de son travail, en éditant, dans une liste chronologique allant de 1523 à 1586, l'analyse des propositions et remontrances contenues dans les registres du Conseil de la ville de Mons⁸¹. Une très grande partie de la documentation hennuyère a péri en 1940 ; mis à part les textes édités, les archives des villes de

79. A. M. PAGNOUL, *Que coûtait le Conseil du Gouvernement Général de Joseph II ?* R.B.P.H., t. XLII, 1964, pp. 516-567.

80. M. BAELDE, *De Kwestie van de « Gemeenschappelijke Beurs'in de Geheime Raad onder de landvoogdes Maria van Hongarije (1531-1555)*. Bijdragen voor de Geschiedenis der Nederlanden, t. 18, 1963, pp. 27-39.

81. R. WELLENS, *Les sources hennuyères de l'histoire des Etats généraux des Pays-Bas*. Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXIV, 1963, pp. 79-108.

Mons, d'Ath et de Valenciennes restent précieuses en informations sur les Etats Généraux.

Dans un autre article ⁸² le même auteur relève les mentions de réunions des Etats Généraux. Il s'agit cette fois de la ville de Bouvignes qui, en 1505, 1531 et 1549, envoya une représentation à Bruxelles et qui d'autres fois commit l'un ou l'autre membre des Etats de Namur pour la représenter (1505, 1512, 1514, 1519, 1521, 1522, 1523, 1529, 1531, 1536, 1537). Chemin faisant, M. W. compare Bouvignes à Ath qui toutes deux emploient les mêmes procédés et dont les comptes renferment un écho des assemblées des Etats Généraux.

Les archives des abbayes, participant aux séances peuvent aussi nous donner des informations. Depuis quelques années P. Lenaerts, et après sa mort F. Breuls de Tiecken (O. Praem), éditent d'importants textes, où l'abbé du Parc, Libert de Pape, en sa qualité de membre des Etats de Brabant, rend compte des séances de ces Etats. En 1963 les *Analecta Praemonstratensia* publient ces comptes rendus pour la période qui va de juin 1668 à février 1671 ⁸³.

La découverte d'un armorial de 28 membres nobles des Etats de Brabant entre 1686 et 1707, a poussé Th. Goossens, professeur-émérite à la Faculté Economique de Tilbourg ⁸⁴, à écrire un article sur la composition et la procédure des Etats de Brabant de la fin du XVII^e à la fin du XVIII^e siècle.

Par le règlement de 1685 les Nobles devaient présenter des titres de noblesse remontant à trois générations (côté père et mère) pour pouvoir entrer aux Etats. En 1778 l'exigence en ligne masculine est élargie à sept générations.

Les Etats s'assemblent deux fois par an ; pour les aides, le clergé et la noblesse confèrent séparément puis ensemble ; le Tiers allant discuter dans ses villes respectives. Le premier et le deuxième Membres ont souvent essayé d'imposer leur point de vue au Tiers. Pour les affaires de routine on créa un collège permanent de Députés, composé de deux prélats, deux nobles et six représentants des trois Grandes Villes. La Députation siégeait tous les jours. La participation était rémunérée au tarif double pour les nobles et les ecclésiastiques. M. Goossens constate que les députés urbains n'avaient pas le temps de siéger aussi régulièrement que les autres Membres (d'où invention d'un système de remplacement). L'absentéisme était d'ailleurs un mal constant de la Députation. Dans le clergé, l'enthousiasme pour la fonction de député était minime et les députés des villes changeaient souvent, même dans le cours de l'année. C'était probablement le premier échevin de Bruxelles qui assurait la permanence, assez facile pour lui puisque le Collège s'assemblait dans l'hôtel de ville de

82. R. WELLENS, *La participation de la ville de Bouvignes aux assemblées des Etats généraux des Pays-Bas au XVI^e siècle*. Namurcum, t. 35, 1963, pp. 58-64.

83. F. BREULS DE TIECKEN, *Compte rendu des séances des Etats du Brabant de 1648 à 1682 par Libert de Pape, abbé du Parc, membre des Etats*, *Analecta Praemonstratensia*, t. XXXIX, 1963, pp. 153-164, 304-341.

84. Th. GOOSSENS, *Een wapenboek van leden van het Tweede Lid der Staten van Brabant, 1686-1707*, Ancien Pays et Assemblées d'Etat, XXXII, 1964, pp. 79-111.

Bruxelles. En 1629, la ville de Bois-le-Duc est occupée par les troupes hollandaises, et perd donc sa représentation aux États. Le noble était aux États, quand il possédait un bien brabançon, il ne représentait que lui-même. Le clergé était représenté uniquement par des abbés (12 au total), parlant au nom des communautés qui les déléguaient. Après l'érection des nouveaux évêchés en 1559 les évêques de Malines, d'Anvers et de Bois-le-Duc avaient incorporé le titre et les biens des abbayes d'Affligem, Saint-Bernard et Tongerlo ; ils siégeaient ainsi aux États à cause de leur fonction abbatiale. Après quelques années les abbayes furent désincorporées et les abbés reprirent leur siège aux États, mais les évêques semblent bien avoir gardé ce droit (en tout cas à Anvers). L'abbaye d'Affligem resta incorporée à l'évêché de Malines : l'archevêque était le premier membre du Deuxième Etat. Pour les nobles, la hiérarchie est basée sur les titres brabançons. En 1758, le Deuxième Membre comptait 25 personnes, dont 2 princes, 3 ducs, 4 marquis, 7 comtes et 9 barons. Bien que « Second Etat » la noblesse était le premier par son influence et sa force.

M. R. De Schrijver, auteur d'une monographie sur Bergeyck, a consacré un article à la première « barrière » dans les Pays-Bas méridionaux⁸⁵. Son étude est fondée sur une documentation aussi riche que variée. L'auteur y décrit les événements politiques et diplomatiques durant la période 1697-1701. La faiblesse croissante de l'Espagne à la fin du XVII^e siècle et la politique agressive de Louis XIV furent les causes directes de l'intervention des Provinces-Unies dans la défense des provinces belges. La première « barrière » fut primitivement une convention militaire mais la Hollande tenta néanmoins de récupérer du territoire ou des forteresses. Après une analyse du traité d'août (1698) entre Guillaume III et le gouverneur Maximilien-Emmanuel, l'auteur démontre que la fin de la première « barrière » est due à la politique de Louis XIV. Cet état des choses provoqua, pendant la longue guerre de la succession d'Espagne, l'occupation de la majeure partie du territoire belge par les Anglo-Bataves.

M. H. F. Fischer, professeur à l'université de Leyde, s'intéresse aux mariages entre catholiques et protestants dans les anciens Pays-Bas des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles⁸⁶. Le problème des mariages mixtes se posa aussi bien dans les Provinces-Unies que dans les Pays-Bas espagnols. Dans les provinces espagnoles, les autorités civiles ne s'opposèrent jamais publiquement à ces mariages malgré les empêchements latents de l'Eglise. Durant le XVII^e siècle, sous l'influence de l'édit de Nantes, les Provinces-Unies menèrent également une politique assez souple concernant les unions mixtes. Mais l'application du traité de « barrière » causa plus de difficulté. Vu les nombreuses relations entre officiers hollandais et jeunes filles catholiques des Pays-Bas autrichiens, les Provinces-Unies défendirent pratiquement les mariages mixtes en

85. R. De SCHRIJVER, *De eerste staatse barrière in de Zuidelijke Nederlanden (1697-1701)*. Bijdragen voor de Geschiedenis der Nederlanden, 1963, t. 18, pp. 65-90.

86. H.F.W.D. FISCHER, *De gemengde huwelijken tussen katholieken en protestanten in de Nederlanden van de XVI^e tot de XVIII^e eeuw*. Revue d'histoire du Droit, 1963, t. 21, pp. 463-485.

déclarant le statut d'officier incompatible avec de semblables unions. Le gouvernement autrichien s'efforça de son côté de mener une action plus catégorique mais une déclaration du pape en 1741 s'opposa à des mesures restrictives. Joseph II enfin promulgua en 1781 un édit de tolérance.

Economies

Nous avons déjà signalé dans le bulletin précédent l'ouvrage du professeur Herman Van der Wee : *The growth of the Antwerp market and the European economy. Fourteenth-Sixteenth centuries*⁸⁷. Nous voudrions nous attarder un peu maintenant sur le deuxième volume qui s'intitule l'interprétation. Il se divise en deux parties : une partie chronologique et une partie systématique. Dans la première, l'auteur, loin de se borner à une énumération des faits, s'est attaché avant tout à analyser les facteurs déterminant le dynamisme du marché anversois. La rencontre aux foires brabançonnaises des marchands anglais et souabes vers le milieu du xv^e siècle, la prospérité générale du Brabant stimulée par celle des grandes villes et, finalement, la ruine du marché de Bruges à la fin de ce siècle, ont largement contribué au développement d'Anvers comme métropole de l'Europe occidentale. L'auteur fait ressortir que, même à son apogée (1521 - ± 1550), le marché anversois a subi des changements profonds précédés de crises. Après la reconquête par les Espagnols, la ville resta un centre important pour les opérations financières des marchands du Midi et des Pays-Bas Catholiques avec les pays du nord et de l'est.

La deuxième partie est consacrée à une analyse systématique des trends séculaires et des changements structurels dans le domaine de l'agriculture, du commerce, des finances, de l'industrie et des prix⁸⁸. M. Van der Wee excelle dans l'étude des techniques financières et de la contribution anversoise à leur progrès. C'est depuis Anvers que la pratique de la lettre de change, de la comptabilité en partie double et de la négociabilité des cédules commerciales par l'application de l'assignation et de l'endossement se répandirent dans l'Europe occidentale et septentrionale. Il en va de même de l'escompte qui y a connu ses premières applications. Anvers se caractérise au xvi^e siècle, en outre, par un taux d'intérêt peu élevé, par la spéculation et par des contributions fondamentales au développement de la technique bancaire.

L'ouvrage appelle néanmoins quelques remarques générales. On peut difficilement admettre le procédé de l'auteur consistant à calculer des moyennes en se basant sur des prix provenant de localités diverses. C'est abandonner la méthode proposée jadis par lui-même dans un article méthodologique où il déclare entre autres que les prix évoluaient d'une façon différente à Lierre et à Anvers, quoique ces deux villes

87. Ici même, t. 46, 1964, p. 277.

88. On trouve les principales conclusions du chapitre traitant de la typologie des crises et des changements structurels dans un article du même auteur paru dans *Annales*, t. 18, 1963, pp. 209-225.

ne soient distantes que de 17 kilomètres⁸⁹. Mêler des prix provenant de plusieurs localités doit provoquer des fluctuations artificielles à court terme.

L'auteur semble également avoir mal interprété l'ouvrage de G. Des Marez, le premier historien belge qui a étudié le rôle et la structure d'une gilde de la draperie⁹⁰. M. Van der Wee paraît en effet avoir surestimé l'emprise que l'existence d'une gilde permettait aux métiers d'exercer sur les salaires⁹¹. En fait, la gilde tolérait la liberté la plus entière dans la détermination du salaire à payer par le drapier, les métiers étant représentés dans la gilde par des patrons aisés. Nous croyons d'autre part que les salaires payés par des institutions charitables aux tisserands de toile n'ont aucune valeur représentative ; car il s'agit d'un nombre restreint de tisserands qui pouvaient en outre se trouver dans une position de dépendance vis-à-vis de ces institutions.

L'importance attribuée aux prix des draps de Weert semble, d'autre part, fort exagérée. Comme le remarquèrent déjà MM. Coornaert, Posthumus et Labrousse, et comme le démontrent les courbes de l'ouvrage de M. Van der Wee, les prix des textiles fluctuèrent très peu⁹². Mais ce n'est pas raisonner en économiste que de voir dans le niveau de ces prix uniquement l'influence des conditions du marché et de négliger les nombreux facteurs qui déterminaient le prix de revient : les salaires, les frais de transport, la réduction constante des troupeaux de moutons provoquée par les épizooties et les hivers rigoureux. L'auteur explique les contradictions entre le trend de ses prix et la production des sayes d'Hondschoote par des différences dans la structure des débouchés et dans le degré de sécurité des transports⁹³. Mais la présence massive à Anvers et plus tard à Lille, des draps de Weert n'indique-t-elle pas au contraire des débouchés communs avec les sayes d'Hondschoote ? Nous ne croyons pas que ces draps, à supposer qu'ils aient eu leurs débouchés principaux en Allemagne, auraient fait un détour de 200 kilomètres aller et retour par Anvers uniquement pour y recevoir l'apprêt, avant d'être expédiés vers l'Est.

Regrettons enfin que la base documentaire de l'histoire agraire soit si étroite.

Ces quelques remarques ne doivent pas faire oublier les mérites de l'ouvrage qui apporte beaucoup de neuf surtout dans le domaine de

89. *Prix et salaires*. Introduction méthodologique. Cahiers d'Histoire des Prix, I, Louvain, 1956, p. 13.

90. *L'organisation du travail à Bruxelles au XV^e siècle* (Mémoire de l'Académie royale de Belgique, n° 65), Bruxelles, 1903-1904, pp. 125-128, 251-259, 269-277. Voir aussi l'excellent ouvrage de G. ESPINAS, *La draperie dans la Flandre française au Moyen Age*, Paris, 1923, I, pp. 186-304.

91. *Antwerp Market*, II, pp. 45-46, 71, 403, 430. *Typologie des crises*, pp. 213-214.

92. E. COORNAERT, *La draperie-sayetterie d'Hondschoote (XIV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, 1931, p. 225, N. W. POSTHUMUS, *Geschiedenis van de Leidsche lakenindustrie*, La Haye, 1908-1939, III, p. 850. *Nederlandsche prijsgeschiedenis*, I, Leiden 1943, diagram VI. *Inquiry into the history of prices in Holland* (avec la collaboration de F. KETNER), II, Leiden, 1964, passim. C.E. LABROUSSE, *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIII^e siècle*, Paris, 1932, pp. 311 sq.

93. *Antwerp market*, II, pp. 397-399. *Typologie des crises*, pp. 217-218. *De crisissen van het Ancien Régime*, pp. 424-425 (voir Bulletin d'Histoire de Belgique, 1961-1962. Revue du Nord, XLV, 1963, p. 82).

l'histoire financière et propose une classification originale des cycles économiques anversois.

L'histoire économique d'Anvers au XVI^e siècle a encore bénéficié de plusieurs contributions intéressantes.

Signalons d'abord une revue, par M. H. Lapeyre⁹⁴, des publications récentes consacrées à ce sujet (revue qui ne mentionne pas encore l'ouvrage de M. H. Van der Wee).

Un article de M. l'archiviste de Bergen op Zoom, C. Sloomans⁹⁵, fournit nombre de renseignements inédits sur les marchands brabançons qui se rendaient aux foires de cette ville de 1443 à 1544 ; un graphique montre de façon frappante la chute de cette assiduité à partir de 1530, conséquence de la rivalité victorieuse d'Anvers.

Il faut encore citer une publication anglaise de G. D. Ramsay : *John Isham, Mercer and Merchant Adventurer*⁹⁶. C'est l'édition intégrale de deux livres de comptes d'un marchand d'importance moyenne, datés de 1558 et 1572 et pourvus d'une substantielle introduction ; bien que ces livres ne concernent pas principalement les activités commerciales de John Isham, celles-ci s'y trouvent néanmoins assez bien représentées et le fait qu'il s'agit surtout du commerce d'exportation et d'importation avec Anvers rend ces renseignements précieux pour l'histoire commerciale de cette ville.

M^{me} B. Odèn a étudié le voyage d'un facteur anversois de la firme Schetz-Pruynen dans les pays baltiques en 1562⁹⁷. Ce voyage avait déjà fait l'objet de publications de J. A. Goris, J. Denudé et P. Jeannin mais l'emploi de sources suédoises (comptabilité de la cour et registres de douane) permet à l'auteur de préciser le mécanisme et les résultats financiers des opérations. A l'aller, l'expédition rapporta un bénéfice brut de 68 % ; elle ne semble pourtant avoir été qu'un épisode dans les efforts de la Suède pour entrer en contact suivi avec les Pays-Bas, contact auquel manquait encore la base solide qu'on allait trouver au XVII^e siècle dans le commerce du fer et du cuivre. Les remarques de l'auteur sur le peu de foi qu'il convient d'attribuer aux sources officielles suédoises (inscriptions inexactes dans les registres de douane, fraude importante, inobservance de la législation suédoise concernant le commerce des étrangers, prix artificiels pratiqués dans le commerce avec la cour) ont une portée plus générale que nous ne pouvons ici que signaler en passant.

Par sa publication de documents intitulée *Etudes anversoises*, M^{me} R. Doehaerd⁹⁸ vient de rendre un grand service aux historiens.

94. *Anvers au XVI^e siècle d'après des travaux récents*. Revue d'histoire moderne et contemporaine, XI, 1964, pp. 191-202.

95. *Les marchands brabançons et, plus spécialement, les marchands bruxellois aux foires de Berg-op-Zoom ; d'après les données des archives de Berg-op-Zoom*. Cahiers Bruxellois, VIII, 1963, pp. 13-64.

96. Gateshead, Durham, 1962, CXII et 197 p.

97. *A Netherlands merchant in Stockholm in the reign of Erik XIV*. Scandinavian Economic History Review, X, 1962, pp. 3-37.

98. *Etudes anversoises. Documents sur le commerce international à Anvers. 1488-1514*. Paris, 1963 (Ecole Pratique des Hautes Etudes, VI^e Section. Centre de Recherches historiques Ports, Routes, Trafics, n^o XIV), I, Introduction, 282 p. II, Certificats, 1488-1510, 309 p. III, Certificats 1512-1513, et Lettres échevinales 1490-1514, 372 p.

Pour une période cruciale et précisément mal connue de l'histoire de la métropole (1488-1514), cette édition fournit en effet une documentation abondante de première importance, puisée dans les *Certificatieboeken* et les lettres échevinales. Près de 4 000 actes concernant le commerce international sont analysés. Ces analyses sont le résultat du dépouillement complet de tous les registres scabinaux qui subsistent pour cette période. Comme la publication des actes notariaux de J. Strieder ne débute qu'en 1525, on comprend l'intérêt d'une telle édition. Les renseignements de loin les plus nombreux concernent les expéditions de marchandises. On y trouve notamment les noms des marchands et des transporteurs ainsi que la nature des marchandises. D'abondants renseignements sont également fournis sur les routes suivies pour le transport grâce à l'indication du lieu d'origine des transporteurs.

Dans l'introduction, l'éditeur a combiné de façon très suggestive quelques-unes des différentes données des actes et établit une statistique des marchands et des transporteurs groupés par nationalité et une statistique des espèces de marchandises importées et exportées. L'abandon du trafic par eau par les Anversois aux Hollandais et aux Zélandais l'amène à formuler, sur l'essor d'Anvers, une hypothèse séduisante. Anvers fut d'abord essentiellement un marché de produits alimentaires (sel, hareng, fromages) approvisionné avant tout par les Hollandais et par les Zélandais, qui attira bientôt les Allemands de l'Ouest, Colonnais en tête. C'est là le premier groupe d'étrangers qui fait d'Anvers un centre international (sur les 2 194 étrangers recensés pendant cette période, 742 sont des Allemands de l'Ouest, dont 532 Colonnais). Les Anglais et leurs draps, les Portugais et leurs épices ne jouent encore qu'un rôle tout à fait secondaire pendant cette période. L'essor de la ville est celui d'un centre de trafic continental (les étrangers venus de l'intérieur des terres sont deux fois plus nombreux que ceux venus par route maritime) et nullement celui d'un port. C'est plus tard que le contact international par mer a élargi l'horizon de ce centre de commerce terrestre. Hypothèse séduisante, parce qu'elle place l'évolution d'Anvers dans une perspective qui permettrait de mieux comprendre la persistance de son rôle après 1585 comme centre commercial et industriel pourtant coupé de la mer. L'activité maritime internationale d'Anvers n'aurait été en somme qu'un épisode qui aurait à peine duré deux tiers de siècle et qui n'aurait fait que donner plus d'envergure et plus d'éclat à un centre axé de façon permanente sur l'Allemagne.

L'article de A. Sprunck, *Zollverhältnisse und Handelsverbindungen an der Grenze zwischen Kurtrier und den österreichischen Niederlanden*⁹⁹, jette quelque lumière sur l'histoire commerciale des Pays-Bas autrichiens. L'auteur y examine divers projets et mémoires présentés au gouvernement autrichien pour développer le commerce de transit par les Pays-Bas en direction de Trèves et de l'Allemagne. Ces textes, reposant sur des renseignements fournis en partie par des

99. Kurtrierisches Jahrbuch, I, 1961, pp. 23-45.

marchands de Bruxelles, contiennent des indications sur les tonlieux, les routes à construire et les accords commerciaux à conclure.

Le numéro XXVII d'Anciens Pays et Assemblées d'Etats nous apporte une étude de synthèse de M. Marcel Bourguignon, conservateur des archives de l'Etat à Arlon, sur la sidérurgie luxembourgeoise ¹⁰⁰. Les pays d'entre Meuse et Rhin forment une région géologique et géographique avec une unité de vie qui se traduit dès le XIII^e-XIV^e siècle par l'importance de la sidérurgie.

Vers le milieu du XIII^e siècle, les usines se déplacent vers les cours d'eau. La force hydraulique anime désormais les souffleries. Cette révolution coïncide avec l'invention du four à pièces qui sera à l'origine de la spécialisation et de la division du travail (chaufferie, affinerie, fonderie, platinerie, etc.). Mais c'est au début du XVI^e siècle que la sidérurgie acquiert sa véritable consistance. Elle se caractérise par l'utilisation du minerai superficiel, du charbon de bois, de la force hydraulique et de la méthode indirecte qui consiste à fabriquer le fer à partir de la fonte. Toutes ces circonstances font que cette industrie se fixa à la campagne en des points très retirés. Elle subsistera dans cet état jusque vers 1850.

Une étude d'ensemble de l'histoire de la sidérurgie dans toute la région d'entre Meuse et Rhin n'étant pas encore possible, M. Bourguignon se borne au développement des usines de l'ancien duché de Luxembourg. Les premiers établissements apparaissent dans les textes en 1381, mais ils remontent bien plus haut. Il ne s'agit que d'ateliers modestes à personnel très limité et à clientèle locale. Au XVI^e siècle la situation se modifie et le pays gaumais devient le siège de la grande métallurgie qui commence déjà à s'intéresser aux marchés extérieurs. Au début de XVII^e siècle la concurrence du fer de Suède — pays où le centre de la production vient de se déplacer et où les gisements sont bien plus riches et les ressources forestières à peu près intactes — provoquera une certaine concentration dans l'exploitation et le financement de la sidérurgie luxembourgeoise. De nouvelles fortunes se créent et après quelques générations les maîtres de forges sont anoblis, entrent dans l'aristocratie et la magistrature luxembourgeoises et se désintéressent peu à peu de leurs usines. De nouvelles dynasties bourgeoises apparaissent alors au XVIII^e siècle qui voit le début de la longue décadence de la sidérurgie luxembourgeoise. Le bois se fait de plus en plus rare et connaît une forte hausse (150 % entre 1754 et 1790 !). Les mines s'épuisent. La statistique détaillée de 1764 nous montre que la plupart des 113 établissements sont en mauvaise posture. L'annexion du Luxembourg à la France en 1795 et le rattachement des usines à un marché plus étendu seront, selon l'auteur, beaucoup moins avantageux que ne le disent certains historiens. La séparation d'avec la France n'améliore toutefois en rien la situation et les efforts déployés par le roi Guillaume I^{er} en vue de promouvoir l'industrie nationale n'eurent aucune répercussion sur le Luxembourg. La révolu-

100. M. BOURGUIGNON, *La sidérurgie, industrie commune des pays d'Entre Meuse et Rhin*. Anciens Pays et Assemblées d'Etats, Namur, t. 28, 1963, pp. 81-120.

tion de 1830 en faisant disparaître le débouché hollandais aggrave encore les choses. Le Grand-Duché bénéficie, surtout lorsqu'il adhère en 1842 au Zollverein, d'un marché plus étendu. L'exploitation des gisements de minette, l'introduction du chauffage au coke et de la machine à vapeur caractérisent le passage graduel à la grande industrie contemporaine. La province luxembourgeoise belge, associée à un Etat industriel et ne disposant que de petits établissements désuets, ne fut pas capable de soutenir la lutte avec les métallurgistes de Charleroi et de Liège.

C'est de ceux-ci que M. Hansotte s'occupe ¹⁰¹. Poursuivant ses relevés systématiques et ses vues d'ensemble sur l'industrie métallurgique liégeoise, il inventorie ici huit usines situées sur la Basse Ourthe avant son confluent avec la Meuse et après que la Vesdre se fut jetée dans ses eaux. Il s'agit d'installations qui, du XVI^e au XIX^e siècle, travaillèrent le fer en l'affinant, le laminant ou simplement en réduisant le minerai en fonte et en convertissant des grosses barres en petites.

Dans une brève étude, M. Ph. Moureaux, jeune élève bruxellois de M. Arnould, donne un avant-goût de ce que seront ses publications très attendues sur l'industrie du fer dans les Pays-Bas autrichiens ¹⁰². Il s'attache dans le présent article à réfuter la thèse de Hubert Van Houtte selon laquelle l'industrie charbonnière aurait ignoré jusqu'à la fin du XVIII^e siècle l'entreprise capitaliste. Les mines auraient été exploitées par des sociétés de propriétaires-ouvriers. M. Moureaux prouve d'abord que Van Houtte n'a pas bien utilisé les données fournies par quelques anciens ouvrages. Prenant appui sur les rares monographies parues depuis 1920 et sur les comptes d'un petit charbonnage des environs de Mariemont (1761-1769), il montre que dans le Centre l'exploitation minière était de type capitaliste. Si des structures anciennes ont pu survivre ailleurs à côté de nouvelles formes d'entreprise et d'investissement (nécessités parfois par l'introduction de pompes à feu), il est hors de doute que certaines innovations préfiguraient déjà les structures capitalistes du XIX^e siècle.

M. D. Dalle a étudié les origines du canal Plassendale-Nieuport-Dunkerque ¹⁰³. Après la conquête d'Ostende (1604), les archiducs manifestèrent un vif intérêt pour les perspectives économiques du littoral (équipement des ports de mer, assèchement des Moères) et pour les projets de jonction par voie d'eau avec l'intérieur. Dans le cadre de ces projets, on acheva le canal Bruges-Gand avec prolongation jusqu'à Ostende (1624). L'auteur pense que la réalisation du tronçon Plassendale (lez Ostende) - Dunkerque fut retardée de quelques années dans l'espoir d'obtenir du gouvernement de La Haye la réouverture

101. G. HANSOTTE, *Forges et fourneaux au Pays de Liège. Les usines de la Basse-Ourthe*. Chronique Meheol du Pays de Liège, t. 55, 1964, pp. 59-73.

102. Ph. MOUREAUX, *Charbon et capital dans le Hainaut du XVIII^e siècle*. Mémoires et publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, t. 78, 1964, pp. 37-45. Le même auteur prépare également une publication du relevé général des industries de 1764. Cf. à ce propos le *Projet de publication du relevé général des industries de 1764*, B.C.R.H., t. 139, 1963, pp. LXXIX-LXXXIII.

103. *Het ontstaan van het waterwegennet Plassendale, Nieuwpoort, Veurne, Duinkerke (1633-1641)*. Bachten de Kupe, V. 1963, pp. 113-129, ill.

de l'Escaut. Ces négociations ayant échoué, la ville de Bruges, soutenue par Dunkerque et Furnes, proposa le creusement du canal jusqu'à Dunkerque (1633). Malgré l'opposition de Bergues qui proposait un tracé plus méridional, le projet fut exécuté. De sorte que dès 1641, les marchandises débarquées à Dunkerque et à Ostende, pouvaient rejoindre par voie d'eau le bassin de l'Escaut.

Les carrières de Lede qui datent probablement de l'époque gallo-romaine, font l'objet d'un article de M. J. De Brouwer¹⁰⁴. Sous le nom de « Balegemse steen » (pierre de Balegem) et de « arduin », les carrières de Lede produisaient un grès qui était acheminé par Hofstade et Wetteren ou Wichelen vers l'Escaut d'où il gagnait les centres urbains. Aux xv^e et xvi^e siècles, cette pierre a servi à la construction de bâtiments publics à Gand, Alost et Termonde et, jusqu'au milieu du xix^e siècle, au revêtement des routes locales. Au xv^e siècle, la plupart des ouvriers y gagnaient 6 gros de Flandre et, au début du xvi^e siècle, 8 gr. Fl. par jour.

La carrière de marbre, qui appartenait à l'abbaye de Saint-Remy à Rochefort, retient l'attention du Père van Iterson¹⁰⁵ qui, à l'aide de quelques actes notariés du xviii^e siècle, nous montre comment l'exploitation était mise aux enchères, ce qu'elle rapportait par pied cube à l'abbaye et les moyens de contrôle dont usait cette dernière pour veiller à ses intérêts.

M^{lle} Gisèle Van Houtte étudie quelques aspects de la situation économique, sociale et démographique de la ville de Louvain au cours d'une année de forte crise alimentaire¹⁰⁶. Ne disposant pas de mercures, l'auteur a eu recours à l'épier des grains et à la comptabilité d'institutions religieuses. La crise de 1739-40-41 fut la suite d'une période prolongée de mauvais temps. Toutes les denrées alimentaires augmentèrent de prix, de même que le combustible et les produits industriels. La politique libre-échangiste du gouvernement autrichien laissa aussitôt la place à un système avantageant le consommateur. Cette politique rappelle les mesures classiques prises dès le moyen âge par toutes les autorités en temps de pénurie : défense d'exporter, réduction et suppression des droits d'entrée, interdiction de stockage, visite des greniers. Telle quelle, l'étude contribue largement à une meilleure connaissance de l'histoire économique et sociale de la ville de Louvain. Il est regrettable qu'on n'ait pu relever dans la comptabilité quelques séries de salaires qui auraient pu apporter quelques éclaircissements sur le niveau de vie des ouvriers pendant la période étudiée.

Pour ce qui est de l'aspect démographique, l'auteur n'a pu constater de corrélation entre le nombre d'enfants trouvés et la cherté des grains. Et le nombre des conceptions illégitimes n'est pas non plus influencé par la crise de 1740. Il y a toutefois une nette opposition

104. J. DE BROUWER, *De uitbating van de steengroeven te Lede*. Het Land van Aalet, XV, 1963, pp. 1-19.

105. A. VAN ITERSON, *L'exploitation de la carrière de marbre Saint-Rémy au XVIII^e siècle*. Namur cum, t. 36, 1964, pp. 17-30.

106. G. VAN HOUTTE, *Leuven in 1740, een kisisjaar*. *Ekonomische, sociale en demografische aspekten*. Pro Civitate, nr. 3, 1964 - avec résumé français.

entre la courbe des conceptions et celle des prix. La mortalité s'est surtout accrue deux ou trois ans après la crise. La mortalité infantine se fait déjà remarquer en 1738 et 1739 (p. 203) ; comment ces enfants ont pu être « les premières victimes de la crise » (de 1740 ?) est malaisément concevable (p. 241).

Démographie.

Un colloque international de démographie historique s'est tenu à Liège en avril 1963. Parmi les documents distribués aux participants, il y en a sept qui ont trait à notre territoire. Deux d'entre eux sont à ranger parmi les guides et les bilans. Des cinq autres, trois sont relatifs à la principauté de Liège. Au nombre des problèmes étudiés, celui de la mortalité est à l'honneur puisque quatre communications lui sont consacrées.

Le R.P. R. Mols s'est efforcé de dresser un bilan des recherches effectuées en Belgique depuis une vingtaine d'années¹⁰⁷. Il nous fournit un aperçu très systématique, destiné il est vrai à un public étranger, mais plein de suggestions utiles et constituant un instrument de travail précieux même pour les chercheurs belges.

M. A. Cosemans a, pour sa part, fait un rapport sur les sources documentaires pour la période postérieure à 1795¹⁰⁸. C'est un guide indispensable pour tous ceux qui veulent s'initier aux recherches démographiques de la période contemporaine.

M. E. Hélin, dont les études sur Liège sont bien connues, a fourni deux contributions.

Dans la première¹⁰⁹, il analyse les répercussions des phénomènes météorologiques sur l'évolution de la population pour les trois crises majeures du XVIII^e siècle, c'est-à-dire 1709, 1740 et 1795. Ces trois crises furent associées à de terribles périodes de froid. Dans les trois cas, le pouvoir central et les pouvoirs locaux sont intervenus afin de suppléer au manque de nourriture. Mais dans les trois cas les effets des crises furent limités beaucoup plus qu'au cours des crises semblables du siècle précédent.

Dans la seconde, M. Hélin se penche sur le phénomène de la mortalité dans la région liégeoise¹¹⁰. Cette contribution est intéressante à différents points de vue. Il y a d'abord le problème de la mortalité au moyen âge qu'il faut étudier sans aucune donnée chiffrée. Pour suppléer à cette carence, force est d'avoir recours à des sources narratives contemporaines qui, en général, ne s'intéressent qu'à un aspect déterminé du problème et surtout au côté spectaculaire et politique

107. R. MOLS, *Bilan d'ensemble des recherches de démographie historique en Belgique depuis une vingtaine d'années*. (Colloque de démographie historique de Liège, 1963, document n° 12, 22 p. polycop.).

108. A. COSSEMAN, *Rapport sur les sources documentaires en Belgique*. (Colloque..., document n° 5, 19 p. polycop.).

109. E. HÉLIN, *Le déroulement de trois crises à Liège au XVIII^e siècle*. (Colloque..., document n° 27, 17 p. polycop.).

110. E. HÉLIN, *Les recherches sur la mortalité dans la région liégeoise (XV-XIX^e siècles)*. (Colloque..., document n° 3, 22 p. polycop.).

de la question. A partir de 1477, les documents disponibles deviennent plus nombreux et plus diversifiés. Ils permettent d'entrevoir les conséquences d'une crise de subsistance dans toute leur complexité : mesures prises par les pouvoirs publics en matière de ravitaillement, de prix, de salaires et d'hygiène. L'auteur croit que les archives des hôpitaux pourraient peut-être nous aider à mieux connaître l'évolution, la fréquence et la disparition de certaines maladies et épidémies. Mais même pour cette période où les sources sont relativement nombreuses le matériel statistique, indispensable à toute étude approfondie de la mortalité, continue à faire défaut. Le changement n'intervient qu'à la fin du XVI^e siècle, c'est à dire dès le moment où les registres paroissiaux font leur apparition. Pour ce qui est de la période moderne l'auteur consacre une large partie de son exposé au choix des méthodes. Ce chapitre, que tout chercheur voulant se consacrer à la démographie historique doit lire, contient bon nombre d'avertissements qu'on a quelquefois tendance à négliger, distinction entre les effets de la mortalité, ceux des mouvements migratoires, généralisation des constatations valables pour un petit nombre d'unités paroissiales en d'autres mots tout le problème de l'échantillon représentatif, présentation des résultats et définition des limites d'une population définie. M. Helin porte aussi son attention, sur la formation des chercheurs, problème trop négligé ou évité jusqu'à présent mais qui mérite un examen plus approfondi. Il est malheureusement vrai que la plupart des chercheurs consacrant leur temps et leur énergie aux études démographiques ne sont en somme que des dilettantes manquant de la formation nécessaire. Un tel problème ne se résout pas, croyons-nous, dans un cadre strictement national, l'enjeu est trop important pour qu'une confrontation internationale ne soit pas nécessaire. C'est cette dernière solution qu'a choisie l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population qui, sous les auspices de la Fondation Rockefeller, a mené une enquête à travers l'Europe afin d'examiner les possibilités de coordination aussi bien des méthodes que de la présentation des résultats et de l'examen des différents problèmes se rapportant à l'étude de la population.

M. J. Ruwet, professeur à l'Université de Louvain, est l'auteur d'une étude qui se rapporte non seulement à la principauté de Liège mais aussi aux anciens Pays-Bas¹¹¹. Il a cherché dans les archives ecclésiastiques des informations sur la durée moyenne de vie ou espérance de vie. Pour ceci il a utilisé la méthode employée il y a plus de deux siècles par Deparcieux. Ceci nous ramène au problème des méthodes employées par les différents auteurs des communications de ce colloque. Il est regrettable qu'aucune innovation du point de vue méthodologique ne soit à signaler. Tous ont négligé les sages conseils prodigués par les démographes. Il est décevant de constater que les méthodes sont en net retrait sur celles acceptées aujourd'hui dans les recherches de démographie historique. Mais revenons à l'étude de M. J. Ruwet. Il en résulte que pour le sexe masculin la durée de vie

111. J. RUWET, *Les inégalités devant la mort. Les Pays-Bas et la principauté de Liège du XVI^e au XVIII^e siècle.* (Colloque..., document n° 6, 18 p. polycop.).

moyenne s'est raccourcie au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle et que la situation s'est redressée à partir de 1720. La crise de 1740 n'a pas eu de conséquences néfastes comme ce fut le cas en 1692-94, 1698-99 et 1708-10. Notons cependant que la base numérique des recherches de M. Ruwet est très limitée. Il convient donc de les accueillir avec une certaine réserve.

Les deux autres documents ont trait à la mortalité épidémique. Celui de M. H. Van Werveke concerne la mortalité dite catastrophique en Flandre au XVII^e siècle, celui de M. M. A. Arnould a un caractère plus général. La contribution de M. H. Van Werveke¹¹² contient les résultats provisoires d'une vaste enquête en cours. L'auteur explique et justifie son choix par le fait que les données des registres paroissiaux, permettant d'évaluer la mortalité dite normale, sont incomplètes avant 1700 et que, par conséquent, il faut se limiter à l'étude de la mortalité dite anormale ou catastrophique. Nous nous permettons d'observer cependant que si les données devant servir à une étude de la mortalité normale sont incomplètes elles le sont a fortiori aussi pour la mortalité anormale. Dans le second cas l'auteur puise dans le même type de sources qu'il hésite à employer dans le cas de la mortalité dite normale. On peut résumer les constatations faites par M. Van Werveke comme suit : si au cours du XVII^e siècle la peste a régulièrement fait des ravages en Flandre, ceux-ci furent particulièrement désastreux à partir de 1667. Ces épidémies ont eu une répercussion néfaste sur l'évolution de la population durant la seconde moitié du XVII^e siècle. Le document dû à M. Arnould¹¹³ est de portée plus générale et se rapporte à une douzaine de communes des provinces du Hainaut et du Brabant. On peut considérer cette communication comme une énumération très complète des épidémies qu'on a décelées dans ces régions depuis le moyen âge.

Il convient de signaler ici un article de P. Deprez¹¹⁴. Il concerne l'évolution démographique de la Flandre au cours du XVIII^e siècle et est conçu selon les nouvelles méthodes de recherche et de présentation préconisées par MM. Henry, Fleury et Goubert. L'auteur porte son attention sur les causes de l'accroissement de la population rurale flamande. Cet accroissement est le résultat d'une évolution très complexe : rapprochement dans l'espacement des naissances, accroissement du taux de fécondité légitime par groupe d'âge, diminution de la mortalité adulte et juvénile et vieillissement de la population en général. L'auteur insiste fort sur les différences d'ordre démographique entre des régions à structure et évolution démographique différentes.

Par ailleurs, M. D. Dalle, à qui nous devons le premier volume consacré à la démographie historique d'une des anciennes châtelainies de Flandre, vient de publier un article sur la population de la ville

112. H. VAN WERVEKE, *La mortalité catastrophique en Flandre au XVII^e siècle*. (Colloque... document n° 4, 10 p. polycop.).

113. M. A. ARNOULD, *Mortalité et épidémies sous l'Ancien Régime dans le Hainaut (Belgique) et quelques régions limitrophes*. (Colloque... document n° 16, 13 p. polycop.).

114. P. DEPREZ, *Recherches récentes sur l'évolution démographique belge au XVIII^e siècle* (Congrès International de la population, New York city, septembre 1961, pp. 565-572).

et de la châtelainie de Furnes en 1796¹¹⁵. Il prend place dans un ensemble d'articles publiés auparavant par MM. Verbeemen, Grauwels, De Brouwere et Deprez qui eux aussi ont puisé au même recensement. On peut dégager les conclusions suivantes : surplus féminin dans la ville de Furnes et surplus masculin dans la circonscription rurale (dans les groupes d'âge plus élevés, ce qui confirme une émigration féminine importante vers la ville), population plus âgée dans la ville due à l'immigration, célibat féminin plus prononcé dans la ville que dans les campagnes, plus d'enfants de moins de 12 ans à la campagne et plus de domestiques en ville.

Continuant à exploiter le recensement de la population de 1755 des Etats de Brabant dont il s'était déjà servi pour Anvers, Herenthals et Turnhout, M. Verbeemen s'attaque au cas de Bruxelles¹¹⁶. Il s'intéresse successivement au nombre d'habitants, au pourcentage d'hommes, de femmes et d'enfants, à la composition et à la situation des ménages de même qu'aux professions exercées. En comparant les résultats obtenus à ceux qu'il connaît pour d'autres villes, l'auteur arrive à la conclusion que Bruxelles est en 1755 la plus grande ville des Pays-Bas autrichiens et que la présence de la Cour et des services généraux pourrait expliquer le % un peu moins élevé des femmes, un peu plus élevé des enfants et beaucoup plus élevé des domestiques.

Evolution des campagnes.

La leçon inaugurale de J. Craeybeckx à l'Université de Bruxelles traite des « racines agraires de la révolution industrielle »¹¹⁷. Elle prend appui sur la littérature existante et procède par voie de comparaison avec l'Angleterre et la France. L'auteur constate entre autres que la multiplication des petites exploitations familiales, grâce à la culture intensive et le développement parallèle de l'industrie à domicile, ont fini par faire obstacle à l'industrialisation des régions flamandes au XIX^e siècle. La croissance économique de ces régions a été freinée par la stabilité de structures agraires qui n'ont pas été menacées avant le milieu du XIX^e siècle. Contrairement à ce qui s'est passé en Angleterre, l'esprit capitaliste ne s'est pas étendu à l'agriculture. Chemin faisant l'auteur s'oppose aussi à l'opinion généralement répandue que la Belgique aurait été économiquement en retard sur la France à la fin du XVIII^e siècle (c'est ce retard qui expliquerait le caractère rétrograde de la Révolution Brabançonne de 1789). Si ce retard avait existé, comment expliquer alors que la Belgique ait été le premier pays sur le continent à suivre l'Angleterre sur le chemin de la révolution industrielle ? Mis à part quelques excellents travaux sur l'industrie textile,

115. D. DALLE, *De Bevolking van de Stad en van de Kasselrij Veurne in 1796*, Album Archivaris Jos. De Smet, Westvlaams Verbond van Kringen voor Heemkunde, 1964, pp. 121-146.

116. J. VERBEEMEN, *Bruxelles en 1755. Sa situation démographique, sociale et économique*. Bijdragen tot de geschiedenis inz. v. het and hertogdom Brabant, 3^e série, t. 14, 1962, pp. 203-233 et t. 15, 1963, pp. 65-133.

117. J. CRAEYBECKX, *De agrarische wortels van de industriële omwenteling*. Revue Belge de Philologie et d'Histoire, XLI, 1963, pp. 397-448.

on est malheureusement encore très mal informé de la situation économique de la Belgique à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle.

Le problème important de l'introduction et la propagation de la culture de la pomme de terre a fait l'objet de deux études, l'une concernant le Namurois, l'autre, la commune de Kanegem (Fl. or.)¹¹⁸. Elles ont été établies principalement sur des pièces de nature judiciaire : les procès intentés au sujet du paiement de la dîme. Dans le Namurois, la culture a été introduite à partir de 1720-50. Ce furent d'abord quelques morceaux de jardins ou de clos, ensuite les sarts, les terres à avoine et même les terres à blé. La production, médiocre au début, augmenta au cours du XVIII^e siècle. A l'époque française on la considérait comme seule capable de sauver la situation en cas de mauvaise récolte. M^{llo} Ladrier est d'opinion que cette culture s'est répandue à partir du Dauphiné. M. De Rammelaere a constaté qu'en Flandre la pomme de terre s'est répandue d'ouest en est à partir du Franc de Bruges et du pays de Nieuport et de Dixmude. L'hiver rigoureux de 1739-40 qui avait détruit le blé et le seigle aurait épargné la pomme de terre, ce qui aurait largement contribué à augmenter la confiance en cette nouvelle culture. En 1750, des 185 familles de la commune de Kanegem, 151 cultivaient la pomme de terre sur une superficie totale d'à peine 24 ha. M. De Rammelaere en conclut que presque tout le monde en cultivait, mais que la production se limitait à des parcelles très restreintes¹¹⁹.

Plusieurs historiens belges ont récemment attiré l'attention sur les suites néfastes des opérations militaires pendant la révolte des Pays-Bas contre l'Espagne. Ces opérations furent d'autant plus redoutables qu'elles étaient accompagnées de maraudages entrepris par les déserteurs et les criminels. Des pièces de procès concernant quatre paroisses dans le pays de Boelare (région de Grammont) ont permis à M. G. Van Herreweghen¹²⁰ de décrire les mœurs et les méthodes des maraudeurs copiées sur celles de la soldatesque. L'auteur constate une nette recrudescence des procès criminels après la crise iconoclaste de 1566.

Eglises et luttes religieuses.

Dans le domaine de l'histoire religieuse, plusieurs publications de documents sont à signaler et tout d'abord le tome III et dernier des *Documents inédits sur l'érection des nouveaux diocèses aux Pays-Bas (1521-1570)* par M. Dierickx S.J.¹²¹. Près de 800 pages de textes illustrent la période 1564-1570, qui voit l'érection des diocèses traverser une longue crise due à l'affaiblissement du pouvoir central, avant d'être menée à bon terme sous le gouvernement du duc d'Albe. Le

118. Fr. LADRIER, *Les premières cultures de pommes de terre dans le Namurois. Namurcum*, XXXV, 1963, pp. 27-32 et 43-46.

119. C. DE RAMMELAERE, *Aantekeningen over de aardappelteelt in Kanegem omstreeks het midden van de XVIII^e eeuw*. Verslagen en mededelingen van « De Leiegouw », V, 1963, nr. 2 en 3, pp. 115-117.

120. *Marodeurs en hun leerlingen in het Land van Boelare - 1570-1590*. Het Land van Aalst, XV, 1963, pp. 178-185.

121. Commission royale d'histoire, in-8°, Bruxelles, 1962, 781 p.

livre que M. Dierickx avait consacré à ce sujet se trouve ainsi étoffé d'une masse impressionnante de pièces justificatives.

Près d'un millier de documents provenant des Archives Vaticanes ont d'autre part été publiés par l'infatigable Mgr L. Jadin sous le titre *Relations des Pays-Bas, de Liège et de Franche-Comté avec le Saint-Siège d'après les « Lettere di Particolari » conservées aux Archives vaticanes, 1525-1796*¹²². Ces pièces, d'intérêt inégal, contiennent parfois, à côté de renseignements d'ordre ecclésiastique, des indications sur l'histoire politique. Elles concernent en immense majorité la période allant de 1650 à 1796.

Une autre publication, due à J. Hoyoux, *Inventaire analytique de documents relatifs à l'histoire du diocèse de Liège sous le régime des nonces de Cologne (1680-1687)*¹²³ renferme des analyses de 222 documents, au demeurant de portée très limitée.

Le Père L. Ceyskens, O.F.M., a apporté trois nouvelles contributions à la connaissance des conflits suscités par le jansénisme et l'anti-jansénisme : *La promotion de Nicolas Du Bois à la chaire d'Écriture sainte à Louvain (1654)*¹²⁴ étudie un nouveau cas de promotion d'un personnage peu qualifié, due uniquement à son attitude anti-janséniste, tandis que *Antoine Triest et la communion quotidienne*¹²⁵ expose un conflit entre l'évêque de Gand et un groupe de béguines gantoises partisans de la communion quotidienne. Une biographie de Libert Froidmont¹²⁶, professeur à Louvain, janséniste convaincu et fidèle, lui permet de nous parler entre autres des difficultés rencontrées pour publier l'*Augustinus*.

Signalons ici une note de P. Lefèvre, O. Praem, *Les abbayes prémontrées dans les Pays-Bas autrichiens à la fin du XVIII^e siècle*¹²⁷, qui utilise les données d'un plaidoyer contre la suppression des abbayes (1785), contenant des indications sur le rôle spirituel et social joué par ces organismes, ainsi que sur le montant de leurs revenus.

A l'aide de divers travaux récents, le Père Dierickx, S. J., s'est attaché à dresser le bilan de l'administration du duc d'Albe¹²⁸. Il apparaît que cet ancien gouverneur ne mérite pas le jugement exclusivement péjoratif que l'historiographie catholique et protestante a porté sur lui. Même dans les domaines de la répression religieuse et de la punition des villes révoltées, le duc, qui ne faisait qu'exécuter les ordres du roi après l'Iconoclastie de 1566, n'a jamais fait montre de cruauté gratuite, ainsi que le prouve sa correspondance récemment éditée. L'auteur souligne tour à tour les aspects positifs de l'administration du gouverneur dans les domaines de la réorganisation des évêchés, des

122. Bibliothèque de l'Institut historique belge de Rome, XI. Bruxelles-Rome, 1961, LXXXI et 891 p.

123. *Analecta vaticano-belgica*. Deuxième série, B : Nonciature de Cologne, IV. Bruxelles-Rome, 1962, 70 p.

124. Bulletin de l'Institut historique belge de Rome, XXXIV, 1962, pp. 489-554.

125. *Augustiniana*, XII, 1962, pp. 218-242, 473-494.

126. *Le janséniste Libert Froidmont (1587-1653)*. Bull. Soc. Arch. Liège, t. 43, 1963, pp. 1-46.

127. *Analecta Praemonstratensia*, XXXIX, 1963, pp. 267-276.

128. M. DIERICKX, S. J., *Nieuwe gegevens over het bestuur van de hertog van Alva in de Nederlanden*. Bijdragen voor de Geschiedenis der Nederlanden, XVIII, 1963-1964, pp. 167-192.

nouveaux impôts, de l'unification du droit coutumier et des assurances maritimes. L'image du « bourreau » appartient donc plus à la légende qu'à la réalité. Ne devient-il dès lors pas nécessaire d'approfondir les causes véritables de la révolution qui prit, avec la prise de Brielle, son départ définitif ? Tel ne pouvait, bien sûr, être le propos de l'auteur dans le cadre du présent article.

Le comte d'Egmont a fait l'objet d'une nouvelle étude, dont il n'est guère possible de dire du bien. M. W. C. Mees¹²⁹ s'est en effet borné à rédiger une compilation, reprenant dans une liste lacunaire d'ouvrages sur le sujet tout ce qui n'était pas contradictoire. Autant dire qu'il s'agit d'une publication dénuée de valeur scientifique.

Le professeur hongrois T. Wittman, à qui l'on doit déjà plusieurs articles sur l'histoire politique et religieuse des Pays-Bas au xvi^e siècle, nous présente maintenant un chroniqueur hongrois contemporain de la Révolution du xvi^e siècle¹³⁰. Il s'agit de l'humaniste F. Forgach, protégé de Nicolas Olah, autre Hongrois qui, à la faveur de la régence de Marie de Hongrie, participa au mouvement humaniste dans nos provinces. Forgach, en sa qualité de diplomate au service de l'Empereur Ferdinand I^{er}, ne fit, en 1562, qu'un bref séjour aux Pays-Bas, plus particulièrement à Anvers. Ce voyage a néanmoins contribué à sa formation politique. Ce « Tacite hongrois », déçu du peu d'ardeur que mettaient les Habsbourg à expulser les Turcs de Hongrie, est l'auteur d'une synthèse historique (*Commentarii*) des événements survenus dans son pays depuis la conquête turque. Il y place l'histoire de la Hongrie dans un cadre européen, attachant une attention toute particulière à la Révolution des Pays-Bas. Il manifeste assez ouvertement sa sympathie aux révoltés et à Guillaume d'Orange. Cet intérêt est dû au patriotisme hongrois et anti-habsbourgeois de l'auteur. Après Forgach, d'autres humanistes hongrois entrèrent en contact avec les Pays-Bas. M. Wittman rappelle entre autres l'influence de Juste Lipse sur le stoïcisme chrétien des humanistes hongrois. Selon lui, ces influences s'expliquent en grande partie par l'existence d'une dynastie commune et par l'opposition à celle-ci.

La dernière étude de M. A. Verheyden concernant le nombre des condamnés par le Conseil des Troubles a déjà suscité quelques réserves du point de vue de la méthode. Le Néerlandais Woltjer, dans une brève notice, soumet à son tour l'ouvrage à un examen critique¹³¹. A l'aide de sources complémentaires très intéressantes, cet auteur, qui n'a étudié que les provinces de son pays, a pu éliminer presque un tiers des noms des condamnés.

Philippe Muret, jeune licencié de l'Université de Liège, entreprend de nous raconter, d'après le livre des Martyrs de Crespin, la vie, la condamnation et l'exécution à Tournai en 1562 de deux calvi-

129. *Lamoraal van Egmond*. Assen. 1963, 293 p.

130. T. WITTMAN, *Un chroniqueur hongrois contemporain de la Révolution des Pays-Bas au XVI^e siècle*. Revue du Nord, XLV, 1963, pp. 177-185.

131. J.-J. WOLTJER, *De Vonnissen van de Raad van Beroerten*. Bijdragen voor de Geschiedenis der Nederlanden, 1963, XVIII, 2, pp. 127-134.

nistes : François Varlut et Alexandre Dayke¹³². Son étude ne serait qu'un épisode du martyrologe protestant s'il n'avait pas examiné le texte du point de vue de l'évolution du récit des sources employées et de l'authenticité des lettres qui y sont publiées dans le but d'établir la valeur historique du martyrologe de Crespin. La confrontation des renseignements donnés par ce dernier avec ceux fournis par d'autres sources est à l'avantage de Crespin et confère à son récit un indéniable caractère véridique. La rigueur de la démonstration et l'exactitude de l'information font honneur au séminaire où fut élaboré ce travail : celui du professeur L. E. Halière.

Prenant appui sur les pièces relatives au procès de 1543 intenté pour cause d'hérésie à plusieurs habitants de Louvain de même que sur divers autres documents, M. R. Van Uytven a pu établir entre autres que presque tous les persécutés protestants appartenaient aux couches aisées de la population¹³³.

M. G. A. C. Van Vooren a examiné les rapports subsistant entre la ville d'Aardenburg et la Flandre espagnole après que le traité de Munster les eût séparées¹³⁴. Une riche documentation permet à l'auteur zélandais de démontrer que les rapports humains demeurèrent de part et d'autre normaux et probablement amicaux. Les rapports officiels, notamment en matière d'endiguement et d'écoulement des eaux, prirent toutefois une allure froide dénuée de toute complaisance. Les autorités réformées interdirent tout contact avec les Provinces du Sud et le catholicisme n'eut plus dès lors aucune chance à Aardenburg.

Dans un article de plus de cent pages, le jeune historien gantois A. Despretz donne un aperçu des principaux résultats d'une excellente thèse de licence consacrée à l'instauration de la république calviniste gantoise (1577-1579)¹³⁵. Si étonnant que cela puisse paraître, on ne disposait pas encore d'étude sérieuse sur cet événement capital. L'auteur a pris soin de placer le sujet dans un cadre aussi large que possible. Ce faisant, il ne néglige pas le contexte social et économique. Il réussit même, en se servant d'un compte de taxation des bourgeois les plus riches en 1578, à établir un rapport entre les degrés de fortune et l'appartenance religieuse. Il apparaît une fois encore que le calvinisme recrutait ses adhérents moins dans l'aristocratie terrienne (de loin le groupe le plus riche) que chez les commerçants, les entrepreneurs, les avocats et les maîtres aisés des corporations. L'auteur estime à environ 30 % de la population de la ville le nombre des calvinistes convaincus. Il n'est pas possible de le suivre dans son exposé systématique des différentes phases de la prise du pouvoir par le parti calviniste. Il jette entre autres de vives lumières sur l'opposition entre l'aile extré-

132. Ph. MARET, *François Varlut et Alexandre Dayke, martyrs calvinistes à Tournai en 1562*. Bull. Soc. de l'hist. du protestantisme français, 110^e année, 1964, pp. 19-53.

133. R. VAN UYTVEN, *Bijdrage tot de sociale geschiedenis van de Protestanten te Leuven en omgeving in de eerste helft der XVI^e eeuw*, Mededelingen van de Geschied- en Oudheidkundige Kring voor Leuven en omgeving, III, 1963, pp. 3-38.

134. *Aardenburg en zijn betrekkingen met Vlaanderen na de tachtigjarige oorlog 1646-1666*. Appeltjes van het Meetjesland, nr. 14, 1963, pp. 69-105.

135. A. DESPRETZ, *De instauratie der Gentse Calvinistische Republiek (1577-1579)*. Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent, nouvelle série, t. 17, 1963, pp. 119-229.

miste des calvinistes gantois, conduite par Hembyze, et le prince d'Orange qui, dans la ligne de sa politique d'Union Générale contre l'Espagne, cherche à imposer la « paix de religion ». L'auteur semble être d'avis que les radicaux ne se méfiaient pas entièrement à tort de la façon dont les Etats-Généraux dirigeaient les opérations militaires. Les initiatives militaires gantoises, pour intempestives qu'elles fussent parfois, semblent avoir entravé considérablement la contre-offensive espagnole en Flandre. Pour s'assurer l'appui populaire, Hembyze n'a pas hésité à restaurer l'influence des corporations sur l'administration urbaine et à taxer lourdement les classes possédantes. Il n'avait pourtant pas de programme social ou économique bien défini, mis à part le rêve de restaurer Gand dans son ancienne gloire. Pour finir, M. Despretz se demande si le jugement sévère porté par les auteurs catholiques et protestants — pour une fois d'accord, pour des raisons différentes il est vrai, — n'est pas trop peu nuancé. Il pense avec raison qu'avant de condamner il faut étudier l'action de ce personnage en rapport avec une situation pleine de contradictions et d'ambiguïtés. Il rejoint ainsi les remarques faites en 1960 par T. Wittman, qu'il complète et corrige en plusieurs points.

En étudiant diverses fondations pieuses à Bruges, M. J. Maréchal, conservateur des Archives de l'Etat, a obtenu quelques renseignements sur les colonies étrangères de cette ville. Deux confréries britanniques — celle de St-Thomas Becket groupant les marchands anglais, et celle de St-Ninian groupant les marchands écossais — eurent chacune pendant environ deux siècles une chapelle dans le couvent des Carmes¹³⁶. En outre, les Anglais pouvaient disposer des chambres, des salles et des maisons de ce couvent. Les ouvriers écossais — surtout des teinturiers de draps — au service de marchands, leurs compatriotes, vénéraient saint André, patron de l'Ecosse, sur un autel dans l'église St-Gilles. Cet autel était entretenu avec les revenus d'une taxe payée par les marchands écossais chaque fois qu'ils affrétaient un navire. Dans la même église, il existait aussi un autel dédié à saint Ninian vénéré par les portefaix et les mesureurs de grains de la ville.

Du même auteur a paru une étude sur la chapelle fondée par Pedro de Salamanca, bourgeois de Burgos, chez les Augustins à Bruges¹³⁷. Ce mémoire très soigné, qui intéresse autant l'histoire économique que l'histoire de l'art, contient des renseignements d'ordre biographique et historique, ainsi qu'une description de la chapelle et de ses œuvres d'art. L'index des noms propres permet d'identifier des dizaines de marchands espagnols et même autochtones du XVI^e siècle.

Après l'Ancien Régime.

A côté des Bibliographies de l'histoire de Belgique (1789-1914) dont un volume est paru pour les années 1789-1831 et dont deux

136. *De devotie te Brugge tot Sint Ninian, bisschop van Withorn in Schotland, 1366-1548.* Hand. Soc. Emulation te Brugge, XCIX, 1962, pp. 187-202. *De kapel van de Engelsen te Brugge, 1344-1563.* Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXIV, 1963, pp. 48-59.

137. *La chapelle fondée par Pedro de Salamanca, bourgeois de Burgos, chez les Augustines à Bruges, 1513-1805.* Mémoires Acad. roy. de Belgique, Classe des Beaux-Arts, in-8°, XIII, 2, 1963.

autres sont sous presse, le Centre Interuniversitaire d'histoire contemporaine a entrepris un répertoire des publications officielles de la Belgique de 1794 à 1914. C'est M^{me} De Weerdt, bibliothécaire à la Bibliothèque Royale, qui en a été chargée. Elle vient de nous livrer dans un copieux volume¹³⁸ 3 471 titres classés par ordre alphabétique qui permettent à l'historien de la période contemporaine de trouver son chemin dans la masse considérable des documents publiés par l'Etat, les ministères, les départements, les provinces, les communes, voire certaines institutions. Un index des lieux, des auteurs et des matières rend la consultation du livre très facile.

La République et l'Empire.

La plupart des ouvrages consacrés à la période française frappent par leur engagement et leur orientation dramatique. Les auteurs ont trop souvent décrit cette période dans l'unique perspective d'une occupation en y ajoutant leur passion antirévolutionnaire.

C'est dans la coexistence d'institutions d'ancien et de nouveau régime pendant la période de réoccupation de la Belgique jusqu'à la fin de 1795, peu après l'annexion de la Belgique à la France, que R. Devleeshouwer trouve le nœud de toutes les relations d'occupant à occupé¹³⁹.

Dès le début, les dirigeants révolutionnaires ont décidé que les habitants conserveront les anciens usages. Ceux-ci seront modifiés si leur maintien met en péril les intérêts immédiats de l'occupant. L'essentiel est de tirer de la Belgique tous les produits utiles à la poursuite de la guerre. Mais cette vaste entreprise se solde par un échec au point qu'à la veille de l'hiver les armées de la République sont au bord du dénuement. L'institution de l'administration centrale et des administrations d'arrondissement marque le début de la seconde période. L'objectif est de mettre un peu d'ordre dans la rentrée des réquisitions bien plus que de préparer une annexion future. Mais les souples affairistes de la réaction thermidorienne tireront profit de l'action menée par les radicaux. La politique de réunion marque la troisième période. Il s'agit désormais d'ouvrir un riche marché à la France. Ce virage dans la politique française allait provoquer la disparition rapide des anciennes coutumes.

Après Fleurus notre pays subit l'application des lois françaises et notamment celles sur les assignats. L'arrêté du 27 thermidor an II (14 août 1794) établissait la rétroactivité, même quand il s'agissait de dettes contractées et échues avant l'évacuation du pays par les Autrichiens. Sauf le cas de Carpriau (qui avait acheté des marchandises de 1788 à 1794 et paya son compte en assignats) l'auteur n'en a trouvé aucun malgré le dépouillement systématique des registres de tribunaux

138. D. DE WEEBRT, *Bibliographie rétrospective des publications officielles de la Belgique 1794-1914*. 1 vol. Louvain Bruxelles, 1963, 427 p. (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, cahier 30).

139. R. DEVLEESHOUWER, *L'arrondissement du Brabant sous l'occupation française 1794-1795*. Aspects administratifs et économiques. Bruxelles, 1964, 1 vol. 500 p.

de commerce de Mons et de Tournai. A de rares exceptions près le commerçant hennuyer était resté fidèle à la déontologie professionnelle, autant, semble-t-il, par méfiance à l'égard du papier-monnaie que par éthique pure ¹⁴⁰.

En ce qui concerne l'histoire régionale nous mentionnons l'article de M. Ryckaert sur Zomergem à l'époque française ¹⁴¹. L'auteur constate un accroissement de la population, dû — pour une petite partie — à une prospérité relative (cause d'un excédent des naissances) et à l'immigration de citadins. Ce village était durement frappé par les réquisitions d'hommes et de matériaux divers. Une rébellion en fut le résultat et les paysans commencèrent à négliger leurs exploitations. Les effets furent plus néfastes pour les cultivateurs eux-mêmes que pour l'occupant. Bien que la période française ne semble pas avoir été prospère, il ne faut point oublier que l'opposition était parfois irraisonnée. Trop de coutumes avaient été abolies en trop peu de temps et les esprits peu souples des paysans ne pouvaient remarquer immédiatement les bons côtés du nouveau régime. M. Ryckaert nous donne une description détaillée des conditions de vie : logement, vêtement, nourriture, occupations, soins aux pauvres et aux malades, épargne. L'auteur attire aussi notre attention sur le fait que durant cette période tous les chemins reliant Zomergem à d'autres communes furent modernisés.

L. De Rijck esquisse la mentalité et le comportement des notables d'Alost pendant l'occupation française ¹⁴². En général les notables y ont donné un exemple de négligence, de malentendu voulu, de sabotage par désorganisation. Pour l'extérieur on se montrait bon républicain. Et aux fêtes officielles on rédigeait des rapports enthousiastes. Mais en réalité le courant conservateur se renforçait.

En se basant sur des archives de famille, M. J. de Launois ¹⁴³, nous raconte la petite histoire d'une femme bruxelloise, M^{me} Curtet née Barbe van Mons, qui s'intéressait activement à la vie politique de son temps. Très jeune encore (14 ans), influencée sans doute par son frère Jean-Baptiste, elle était une vonckiste ardente et risqua d'être emprisonnée comme son frère. Plus tard elle aida effectivement des réfugiés français exilés sous la Restauration.

Dressée en vue d'un éventuel microfilmage, M. E. Helin nous communique une liste de documents conservés aux Archives Nationales à Paris et qui concernent en particulier le département de l'Ourthe. Le contenu de ce recensement démontre que de telles communications sont nécessaires, vu l'abondance des documents concernant la période française de notre histoire qui restent conservés en France ¹⁴⁴.

140. R. DARQUENNE, *Quelques mots sur la rétroactivité des assignats en Hainaut*. Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXIV, 1-2, 1963, pp. 128-132.

141. M. RYCKAERT, *Het sociaal-economisch aspekt te Zomergem onder het Frans bewind (1792-1815)*. Gemeentekrediet van België, t. 18, 1964, pp. 145-160.

142. L. DE RICK, *Het passief verzet van de Aalsterse Notabelen onder het Frans Bewind*. Het Land van Aalst, XV, 1963, 6, pp. 201-208.

143. J. DE LAUNOIS, *Barbe van Mons et les réfugiés politiques français à Bruxelles en 1815*. Cahiers Bruxellois, t. 8, 1963, pp. 120-137.

144. E. HELIN, *Relevé de documents pouvant intéresser l'histoire de Belgique et plus spécialement le département de l'Ourthe conservés aux Archives Nationales à Paris (série F)*. Bull. de la Comm. royale d'Hist., t. 129, 1963, pp. xviii-xxxii.

Le Gantois Liévin Bauwens, qui érigea les premières filatures mécaniques du continent, fait l'objet de deux articles et d'une nouvelle biographie.

M. F. Leleux pose la question de savoir si Bauwens a trahi Napoléon. Dès 1813 en effet l'appétit orangiste pour nos régions est soutenu par une propagande bien organisée. Quoi que divers notables de Gand eussent des contacts avec La Haye, il n'y a aucune preuve que Liévin Bauwens fut dans le complot¹⁴⁵.

L'article de l'historien français, M. P. Leuillot¹⁴⁶, traitant d'une pétition que Liévin Bauwens adressa au gouvernement français en 1819, démontre d'ailleurs qu'il est resté toujours francophile. Il mettait ses espoirs dans la générosité du gouvernement français pour rétablir le crédit de son industrie en faillite. Ses sympathies bonapartistes furent toutefois un obstacle à cette requête.

Quant à la biographie due à M^{me} Coppejans-Desmedt, c'est le résumé de tout ce que l'on sait sur l'homme et l'industriel¹⁴⁷.

R. Warlomont¹⁴⁸ a consacré un article à l'affaire de J. E. Werbrouck de 1810-1814, maire d'Anvers de 1801 à 1810. qui fut poursuivi avec quatre comparses du chef de faux en écritures publiques et de dilapidation de fonds de l'octroi de la ville d'Anvers. L'auteur donne d'abord l'évolution du procès devant la cour d'assises du département de la Dyle à Bruxelles, qui finit par un acquittement lequel fut révoqué par l'Empereur qui renvoya le procès devant la cour impériale de Douai où il se termina par un arrêté de Louis XVIII reconnaissant le verdict de Bruxelles. En replaçant l'affaire dans son cadre historique, se fondant sur le droit en vigueur et comparant les opinions des écrivains contemporains et des historiens, M. Warlomont examine si l'acquittement de Werbrouck emporte la conviction que les poursuites dirigées contre lui ont manqué de fondements et procédé exclusivement d'une machination d'ennemis personnels voulant sa perte. Il suit enfin l'examen de l'interférence dans la conduite de l'affaire de la Police Générale de l'Empire et de la légalité de la procédure suivie.

On peut conclure que les poursuites contre Werbrouck étaient inopportunes, qu'il est douteux qu'elles aient été vexatoires et que la question met en conflit la justice, sensu stricto, et l'intérêt public.

L'œuvre posthume, solidement documentée, de M. J. Plumet¹⁴⁹, fait revivre devant nos yeux l'évêché de Tournai pendant la Révolution française (1789-1801). Réparti entre la France et les Pays-Bas autrichiens, l'évêché se trouvait dans une situation géographique et politique

145. F. LBLEUX, *Liévin Bauwens a-t-il trahi Napoléon?* Revue générale belge, IC, 1963, 2, pp. 91-104.

146. P. LEUILLOT, *Une pétition de Liévin Bauwens (1819)*. Revue belge philologie et histoire, XLI, 1963, 4, pp. 1153-1158.

147. H. COPPEJANS-DESMEDT, *Bauwens, Lieven*. Nationaal biografisch woordenboek, Bruxelles, 1964, col. 98-107.

148. R. WARLOMONT, *L'affaire Werbrouck et le régime impérial*. Revue historique de droit français et étranger, XLI, 1963, pp. 57-81.

149. J. PLUMET, *L'évêché de Tournai pendant la Révolution française*. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 4^e série, fasc. 27. Louvain, 1963, in-8°, 258 p.

particulière qui, dès 1789, devait provoquer des difficultés, aggravées encore du fait que l'évêque n'était pas courageux. A partir de 1794, le désordre s'étendit et ne prit fin qu'avec le Concordat.

C. De Clercq a consacré un article assez détaillé et bien documenté à Dominique de Pradt (1759-1837), qui fut archevêque de Malines de 1808 à 1815¹⁵⁰. Il fut nommé mais ni intronisé ni confirmé. C'est la biographie d'un prélat qui a été un instrument docile, un admirateur enthousiaste et un serviteur loyal de Napoléon et de ses desseins politiques tant religieux que militaires.

L'auteur donne d'abord une vue générale de la période prémalinoise de « de Pradt » et il passe ensuite à l'exposé de l'archiépiscopat, mettant en relief toutes les fonctions et missions dont le chargea l'empereur. Enfin il suit la période après Malines, période dans laquelle il publia ses œuvres nombreuses et dans laquelle il tenta, vainement d'ailleurs, de jouer encore un rôle politique.

On peut conclure que de Pradt fut un de ces dignitaires ecclésiastiques dont Napoléon savait s'entourer et dont l'influence, l'autorité et le soutien lui étaient utiles pour réaliser sa politique à l'égard du Pape Pie VII et de l'Eglise en général.

La période de persécution contre les prêtres réfractaires, allant du coup d'Etat du 18 Fructidor an V jusqu'au Concordat de 1801, fait, comme d'habitude, l'objet de plusieurs articles.

M. J. De Cuyper¹⁵¹ décrit l'attitude du chapitre de Courtrai devant les fameux décrets. La plupart des chanoines acceptèrent le serment. En cela, ils n'étaient pas suivis par les autres prêtres ni par la majorité de la population. La loyauté des chanoines envers le nouveau régime n'empêcha pas la vente de leurs propriétés comme biens nationaux.

M. J. Grauwels¹⁵² a commenté un rapport secret d'un mandataire spécial du pouvoir départemental sur les allées et venues des prêtres réfractaires dans les villages bordant la frontière du Limbourg et de la République batave. Ce rapport est intéressant par un aspect double : l'organisation clandestine de la pratique religieuse et les procédés de la contrebande en ces temps.

Sur l'attitude des prêtres du diocèse de Liège qui ont refusé le serment de haine à la royauté et sur la mission d'un chanoine liégeois auprès du cardinal légat Caprara, signalons une correspondance de 1802 échangée entre l'évêque de Ruremonde et des insermentés Liégeois qui montre les efforts accomplis sans succès d'ailleurs, auprès du cardinal¹⁵³. De son côté, J. Soille s'occupe d'un groupe d'insoumis du canton de Hannut que l'évêque de Liège s'efforce mais en vain — semble-t-il — de faire adhérer au Concordat¹⁵⁴.

150. C. DE CLERCQ, *Nomination et démission de Dominique de Pradt comme archevêque de Malines*. *Sacris Erudiri*, XIV, 1963, pp. 361-467.

151. J. DE CUYPER, *De Kapittelkerk in de « Beloken Tijd », 1797-1802*. De Leiegouw, V, 1963, pp. 133-154.

152. J. GRAUWELS, *Een geheim rapport over de Kerkvervolging (1798)*. Limburg, XLII, 1963, pp. 1-13.

153. W. A. J. MUNIER, *Un nouveau dossier sur la rétractation du serment de haine à la royauté dans le diocèse de Liège*. *Bull. Soc. art et hist. dioc. Liège*, t. 44, 1964, pp. 51-124.

154. J. SOILLE, *Les prêtres insoumis du canton de Hannut après le Concordat*. *Leodium*, t. 50, 1964, pp. 50-60.

M. L. Preneel, à qui l'on doit déjà une étude sur la réorganisation des diocèses en Belgique sous le Consulat¹⁵⁵, a poursuivi ses recherches. Ce n'est plus l'organisation des diocèses qui a retenu son attention, mais bien la question du clergé, spécialement dans les doyennés de Courtrai. Il étudie successivement l'attitude du clergé à l'égard de la réorganisation et la situation morale et matérielle du clergé paroissial. Par une étude statistique détaillée, il nous fait constater que le nombre de ces derniers était insuffisant et que d'autre part il y avait un grand nombre de « otiosi », des prêtres sans fonction qui ne pouvaient pas s'adapter à la situation nouvelle.

Transformation de l'Economie.

L'abondance de documents importants à Vienne, Budapest, Rome, Paris, La Haye, Istanbul et Ratisbonne a incité M. Jacquemyns à scinder la dernière partie de son étude sur Langrand-Dumonceau en deux volumes. Il ne s'agit donc ici, contrairement à ce qui a été annoncé, que des « Années difficiles »¹⁵⁶. Après une analyse rapide de la conjoncture de 1866 à 1870, où l'auteur montre la tenue des valeurs de Langrand-Dumonceau sur le marché, il trace un tableau de la situation économique et financière du terrain d'opérations par excellence : l'Autriche. Grâce à la coïncidence du rétablissement économique de ce pays et de la dépression dans d'autres, le gouvernement fut en mesure d'assainir les finances publiques et d'attirer les capitaux étrangers à des conditions beaucoup moins onéreuses qu'auparavant. Cette évolution eut une grande répercussion sur l'activité des fondations d'André Langrand. À mesure que les capitaux affluaient vers la capitale de la double monarchie et que les banques établies s'acharnaient sur les concessions ferroviaires, l'étoile jadis si brillante de ce Napoléon de la finance pâlisait et périclitait. Et cela au moment où la situation désastreuse de ses affaires nécessitait d'urgence quelques soulagements, à cause de l'absence de capitaux disponibles, de l'existence d'engagements considérables auxquels il ne pouvait faire face, d'un actif composé de valeurs et d'immeubles surfaits et de créances irrécouvrables, de frais généraux énormes et de l'absence de bénéfices réels. Il a tout mis en œuvre pour permettre la liquidation de « l'Industriel ». Une première tentative en 1866 de placer des actions de « la Société Générale » resta sans résultat. La situation à la fin de 1867 frisa la débâcle. Pour se procurer de l'argent liquide, il procéda à la vente des domaines, souvent avec des pertes énormes. Diverses autres affaires, échafaudées en toute hâte et à l'aide d'intermédiaires suspects, ne purent éviter l'effondrement imminent. Le danger de la banqueroute autrichienne étant écarté, le projet de conversion de la dette fut combattu et finalement rejeté par de hauts fonctionnaires et un ministère de commerce nouveau. La base de sa renommée de fondateur d'une puissance finan-

155. L. PRENEEL, *Priesters in het concordataire bisdom Gent. 1802-1803. Toestand in de Kortrijkse dekanaten*. De Leiegouw, 1962, 1, pp. 73-101, 2, pp. 205-230, 1963, 1, pp. 5-29.

156. G. JACQUEMYS, *Langrand-Dumonceau, promoteur d'une puissance financière catholique*, t. IV. *Années difficiles*. Bruxelles, 1964 (Université libre de Bruxelles. Institut de Sociologie).

cière catholique et son crédit en Belgique et ailleurs furent atteints par l'échec cuisant qu'il essuya à Rome dans ses tractations en vue de la liquidation des propriétés ecclésiastiques. Son titre de comte romain ne prévalut pas sur l'hésitation de l'Église, malgré le désir réel du gouvernement italien de composer avec le Saint-Siège.

La solidarité entre les diverses sociétés, tant désirée par son promoteur, fut ébranlée lorsque la situation des entreprises de chemins de fer en Autriche (Alföld-Bahn, ligne Kaschau-Odenberg) et de Roumélie ne laissèrent aucun espoir de réalisation. Vaincu par les barons de la finance juive et les magnats appartenant à la noblesse ancienne, Langrand fut de plus en plus accablé par des demandes d'éclaircissements de la part de ses actionnaires et de la presse. La démission de quelques administrateurs éminents, qui quittèrent la barque en détresse et des procès jetèrent la perturbation complète au sein de ses agents, commissionnaires et simples actionnaires. En contradiction avec ses promesses formelles au moment de l'émission, Langrand fut alors obligé de faire un appel de fonds sur les actions de « l'Industriel ». Ce geste malencontreux et la restitution des capitaux engagés dans ses sociétés par la maison de Tour et Taxis — accord tenu secret — lui portèrent le coup fatal.

Poursuivant avec bonheur la publication des lettres du représentant des Rothschild à Bruxelles (voir ici même t. 44, 1962, p. 146), B. Gille¹⁵⁷ nous donne maintenant la correspondance des années 1843-1853. Deux questions dominent la collaboration entre la Belgique et les Rothschild pendant cette décennie : les emprunts et les chemins de fer. La politique du ministre des finances, celle de la Société Générale, les interventions de cette dernière dans la vie économique de tout le pays, les plus petits mouvements séditieux dans les entreprises industrielles, les fluctuations boursières jaillissent à chaque page. Un regret pourtant : l'absence d'une table des noms de lieux.

Pour étudier le recrutement de l'entreprise Cockerill à Seraing, pendant les années 1818-1859, M^{me} Caulier-Mathy a pu utiliser le registre d'embauche de cette firme¹⁵⁸. Si le recrutement pour l'atelier de construction ne posait pas de problèmes (il y avait abondance de main-d'œuvre), la situation était toute autre pour le charbonnage. Au début, les artisans venaient y travailler l'hiver et retournaient dans leur village l'été. Pour essayer de les lier à l'entreprise, Cockeril construisit des habitations et forma des houilleurs qualifiés dans une école pour houilleurs. Mais l'attrait de l'industrie métallurgique était plus fort. De plus, beaucoup de recruteurs d'entreprises étrangères étaient actifs dans le bassin liégeois. Quand les mineurs locaux firent la grève en 1840 l'industrie belge commença, elle, à engager des étrangers.

L'auteur analyse ensuite l'aire d'attraction sur le plan géographique ainsi que sur le plan du milieu social. C'est « le déclin de la

157. B. GILLE, *Lettres adressées à la maison Rothschild de Paris par son représentant à Bruxelles*, t. II, 1843-1853. Louvain-Paris, 1963, 400 p. (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, cahier n° 33).

158. N. CAULIER-MATHY, *La composition d'un prolétariat industriel. Le cas de l'entreprise Cockerill*. Revue d'Histoire de la Sidérurgie, IV, 1963, pp. 207-222.

petite industrie rurale » qui a « permis à la grosse entreprise de disposer du matériel humain nécessaire à son extension ». Néanmoins ce sont les ouvriers agricoles qui forment la majorité de la nouvelle main-d'œuvre.

Opinion et mouvements sociaux.

Dans la série de répertoires sur la presse en Belgique, publiée par le Centre Interuniversitaire d'Histoire Contemporaine, nous signalons l'apport remarquable de M. E. Voordeckers concernant la presse gantoise¹⁵⁹. Pour ce qui est de la présentation, l'auteur a apporté peu de changements aux méthodes élaborées par les chercheurs précédents. Pour chaque journal, il fournit d'abord les données d'identification (titre, sous-titre, format, motto, périodicité, prix, tirage) ; il indique ensuite propriétaires, éditeurs, imprimeurs, journalistes et différents collaborateurs. L'évolution et les traits typiques de chaque journal sont illustrés par des extraits caractéristiques. Il obtient ainsi pour la période 1667-1914 le chiffre impressionnant de 537 titres. Dans l'ordre chronologique des élections, l'auteur a dressé dans un chapitre séparé une liste importante de pamphlets électoraux, mentionnant l'imprimeur, la tendance et l'endroit de conservation. Une bibliographie exhaustive et un index qui tient compte de tous les desiderata possibles, complètent cette étude.

Il résulte déjà clairement des conclusions provisoires de M. Voordeckers que la position de la presse gantoise a été exceptionnelle tout au long du XIX^e siècle. La lutte acharnée entre les fervents partisans de Guillaume I^{er} et ses ennemis déclarés a trouvé un écho dans la presse, qui à son tour a créé des mouvements dans l'opinion publique car la révolution de 1830 n'a pas mis fin aux agissements du journal orangiste : « Le Messenger de Gand ». Le parti clérical de son côté subit aussi des transformations profondes. Découragé par l'opposition systématique des conservateurs, l'aile progressiste, avec « Le Journal des Flandres », en flèche, va renforcer les rangs des libéraux. Dans les années 1845-1850 naissent quantité de feuilles démocratiques dont l'existence fut mouvementée, pénible et surtout éphémère. Quelques années plus tard, « le Bien Public » rédigé par un journaliste de renom, Guillaume Verspeyen, se lance dans le sillage de « l'Universel » de Louis Veuillot et trouve dans les milieux dévoués au pape Pie IX une audience attentive.

A partir de 1870, le mouvement ouvrier prend son essor. C'est d'abord « De Werker » qui par intermittence relie Anvers et Gand et exprime les idées socialistes ; ensuite c'est le « Vooruit » qui, en 1884, prend la relève. En 1891, les démocrates-chrétiens donnent la réplique avec « Het Volk ». La presse libérale de son côté n'a jamais dépassé le plan purement local.

159. E. VOORDECKERS, *Bijdrage tot de geschiedenis van de Gentse pers Repertorium (1667-1914)*. Louvain-Paris, 1964, pp. 675 (Centre Interuniversitaire d'Histoire Contemporaine, Cahier 35).

M. W. Van Den Steene ¹⁶⁰ a édité les travaux de la commission, chargée d'élaborer un projet de constitution pour le jeune état belge durant les mois d'octobre et de novembre 1830. L'introduction apporte des éclaircissements fort remarquables sur les intentions de nos premiers législateurs. Elle débute par une biographie des douze membres de la commission, presque tous jeunes juristes issus du milieu bourgeois. Après avoir neutralisé l'élément républicain la commission se mit très vite d'accord sur sa triple mission : fixer les modalités pour l'élection d'une constituante, élaborer un projet de constitution et préparer un règlement interne pour les travaux du Congrès National. Parce que le temps pressait, le projet fut discuté au sein du Congrès National sans subir des changements fondamentaux. Ce projet reflétait d'ailleurs fidèlement la conception du droit public de la majorité des élus : assurer la liberté sans que la stabilité de l'ordre social bourgeois en pâtisse, dans le cadre d'un régime parlementaire explicitement censitaire.

Pour celui qui s'occupe de l'histoire militaire de la Belgique, le Musée royal de l'armée est une mine inépuisable de documentation. Le vicomte Terlinden y a retrouvé des documents relatifs à l'histoire militaire de 1830 et 1831, réunis par le lieutenant-général Eenens, un des « héros » de la révolution. (Fonds Terlinden, Papiers Eenens). De ce fonds, le vicomte Terlinden ¹⁶¹ vient de publier des documents — inédits jusqu'ici — qui donnent des détails pittoresques et curieux sur la participation de la garde civique de Bruxelles à la campagne des « Dix jours » (2-12 août 1831). Lors de l'invasion de l'armée hollandaise (le 2 août) l'armée belge était dans un état lamentable et on a eu recours à des soldats-citoyens qui, quoi que mal armés, étaient au moins des patriotes convaincus.

C'est dans le déroulement des opérations autour de Louvain que la garde civique de Bruxelles joua un rôle improvisé mais honorable.

M. J. Bartier ¹⁶² s'est efforcé de déceler le rôle de Théodore Verhaegen dans la formation des premières sociétés politiques. Dès le début, Verhaegen s'est montré sceptique envers l'Unionisme. Il voulait disposer du côté libéral d'un solide appareil politique qui désignerait les candidats pour les élections. C'est d'ailleurs ce que fit la haute société catholique en créant « l'Espoir » à Bruxelles. Par l'intermédiaire du lien maçonnique, Verhaegen a essayé de convaincre ses frères de travailler à l'organisation des forces libérales. Après 1830, la Franc-Maçonnerie belge fut éprouvée par des crises et connut des scissions. En dehors de la charité et de l'enseignement son rôle devint minime. Léopold I^{er}, qui était franc-maçon, ne voulait en aucun cas que la Franc-maçonnerie s'identifiât de façon militante avec la poli-

160. W. VAN DEN STEENE, *De Belgische grondwetscommissie. Oktober-Novembre 1830. Tekst van haar notulen en ontstaan van de Belgische grondwet*. Bruxelles, Verh. van de Kon. Vlaamse Academie van wetenschappen, letteren en schone kunsten van België, Klasse der letteren, XXV, 1963, 132 p.

161. Ch. TERTINDEN, *Documents inédits sur la participation de la garde civique de Bruxelles à la campagne des « Dix jours »* (2 août 1831). Bull. com. Roy d'hist., t. 129, 1963, pp. 67-112.

162. J. BARTIER, *Théodore Verhaegen, la franc-maçonnerie et les Sociétés politiques*. Rev. Université de Bruxelles, XVI, 1963-64, 1-2-3, pp. 137-233.

tique libérale et anti-unioniste. Cependant, la circulaire épiscopale du 29 décembre 1837, rappelant les condamnations portées par les Souverains Pontifes à l'encontre de la Franc-maçonnerie, approfondit le fossé entre catholiques et libéraux, facilitant ainsi les desseins de Verhaegen. L'auteur termine en racontant la fondation à Bruxelles de la Société « l'Alliance », en théorie société d'agrément, en pratique centrale de combat politique.

La révolution française nous a donné les idées modernes dont un produit très essentiel a été la libre pensée. Mais tout cela a été projeté dans la Flandre dans une langue de domination étrangère. Dans cette perspective la libre pensée a pu atteindre quelques bourgeois flamands qui n'étaient pas en contact avec le peuple. C'est pourquoi on peut définir ce problème comme l'origine de la tragédie de la libre pensée dans le mouvement flamand. Nous la trouvons dans la vie de Julius Vuylsteke. Elle a dominé l'histoire de la Flandre pendant tout le XIX^e siècle et a empêché le développement du mouvement flamand ¹⁶³.

J. Lory a consacré un article à l'atmosphère qui régnait dans la capitale belge lors des fêtes organisées pour célébrer le 25^e anniversaire du pontificat de Pie IX ¹⁶⁴. Pour cette étude, l'auteur a consulté la presse, surtout bruxelloise, et les papiers de quelques politiciens et journalistes contemporains (tels de Villermont, d'Anethan, Frère-Orban et Alexandre Delmer). Après avoir décrit d'abord comment la Commune et l'Internationale ont influencé l'atmosphère de Bruxelles, il donne ensuite un aperçu détaillé de la célébration des fêtes du 16 au 18 juin. Il traite enfin des troubles issus des contre-manifestations organisées en faveur de l'unité italienne et de Victor-Emmanuel par des membres de l'Internationale et des éléments libéraux de la ville. L'auteur conclut qu'en définitive les fêtes du jubilé pontifical de juin 1871 étaient favorables pour les catholiques. Ces fêtes étaient le couronnement des manifestations en faveur de la restauration du pouvoir temporel du pape, parce que les libéraux montrèrent à cette occasion une résistance médiocre et éprouvèrent leurs divisions intérieures et que les catholiques conservateurs apparaissaient en face de la montée ultramontaine comme les défenseurs uniques de l'ordre social dont la clef de voûte demeurait, pour la plupart, la souveraineté temporelle du pape.

En s'appuyant presque exclusivement sur la presse et les feuilles électorales, M^{lle} Massia Gruman ¹⁶⁵, élève de M. G. Jacquemyns, étudie les origines et la naissance du Parti Indépendant (1879-1884) à Bruxelles. L'élection du 10 juin 1884 fut un écrasement pour les libéraux dans tout le pays, elle donna aux catholiques une majorité de 34 voix. Le rôle de Bruxelles dans cette défaite fut déterminant. Plusieurs libéraux, mécontents par l'application de la loi de 1879 sur l'ensei-

163. L. PICARD, *De vrijzinnigheid in Vlaanderen en de Vlaamse beweging*. Antwerpen, 1962, Diogenes nr. 3. In-8°, 42 blz.

164. J. LORY, *L'atmosphère à Bruxelles lors des fêtes du jubilé de Pie IX en 1871*. Cahiers bruxellois, IX, 1963, pp. 45-76.

165. H. GRUMAN, *Origines et naissance du Parti Indépendant, (1879-1884)*. Cahiers Bruxellois, t. IX, 1964, pp. 89-171.

gnement primaire et effrayés par la montée des radicaux, votèrent sur une liste Nationale-Indépendant, résultat d'une alliance entre l'Association Conservatrice et la Fédération des cercles indépendants. Ce mouvement a trouvé son origine dans un courant d'opposition aux administrations libérales des communes urbaines de Bruxelles. Au cours de sa campagne électorale législative, il s'affirma comme un parti ayant son programme et ses mots d'ordre propres et il prouva son autonomie vis-à-vis du parti catholique. Dans quelques faubourgs et même à Bruxelles, la pression des catholiques modérés ne laissa pas de doute, mais leur attitude ultérieure à la chambre prouva à suffisance la prépondérance de l'élément conservateur. Signalons que l'auteur a négligé de consulter les collections de journaux déposés au Musée International de la presse, dont le contenu est de loin plus riche que le Fonds Mertens, qu'elle a dépouillé à la Bibliothèque Royale.

Le « meeting » d'Anvers a généralement été considéré dans l'historiographie belge comme un événement d'importance locale. Les Anversois y faisaient figure de chauvins qui, à cause de leurs intérêts portuaires et de quelques propriétaires fonciers, repoussaient vigoureusement toute disposition qui aboutirait à la fortification de la ville. M. Wils¹⁶⁶ a complètement repensé le problème. Bien que les plans de la fortification aient menacé la position de quelques propriétaires, il résulte clairement des recherches minutieuses dans la presse et les archives publiques et privées, que les intérêts de beaucoup d'autres classes sociales furent atteints. Ainsi, la construction des différentes enceintes écarterait toute possibilité d'expansion de la Métropole en plein essor, elle aurait des répercussions indéniables sur les prix des loyers, et influencerait certainement l'industrie du bâtiment. La résistance de la bourgeoisie contre les projets du roi et des cercles militaires fut à l'origine de la fondation du « meeting ». Conçu d'abord comme point de rencontre de l'opposition de toute nuance, ce mouvement élargit graduellement sa base en devenant l'expression la plus prononcée d'un courant qui se manifesta à travers le pays et qui visa au remplacement des stériles querelles libéralo-catholiques par une politique d'expansion économique, sociale et démocratique. Ce fut en effet la percée des classes moyennes dans la vie politique qui jusqu'alors dépendait entièrement des gros commerçants et des financiers. L'auteur explique la retraite systématique des libéraux de cette coalition, par la prépondérance irritante prise dès le début par les catholiques. Il ne manque pas de mettre en lumière la signification du « meeting » pour l'évolution du mouvement flamand et démocratique des années soixante.

Un second livre de M. L. Wils traite des origines de la démocratie chrétienne¹⁶⁷. L'auteur s'est efforcé de souligner la concordance du mouvement flamand et du mouvement démocratique. Après l'avènement d'un gouvernement catholique en 1870, ce fut l'accalmie en

166. L. WILLS, *Het ontstaan van de meetingpartij te Antwerpen en haar invloed op de belgische politiek*, 1 vol. Anvers, 1963, 331 p.

167. L. WILLS, *De oorsprong van de kristen-demokratie*, Anvers, 1963, 83 p. (Katholieke vlaamse hogeschooluitbreiding, LVII, n° 6, verhandeling 490).

comparaison des années mouvementées du parti meeting. Quelques améliorations furent apportées à la législation électorale, grâce auxquelles un nombre plus considérable de petits bourgeois votèrent. Les flamands de leur côté obtinrent aussi des satisfactions appréciables. On remarque une nouvelle recrudescence de l'opposition après 1878. Au sein du parti catholique, plusieurs flamingants ne se contentèrent plus de griefs purement linguistiques et se lancèrent tambour battant dans la lutte démocratique. La victoire éclatante de 1884 ne diminua en rien l'élan et cette aile progressiste se cantonna aux confins du parti officiel. D'une analyse des événements survenus dans la Flandre Occidentale, dans la région d'Alost et d'Anvers, l'auteur arrive à la conclusion que le mouvement flamand et le mouvement démocratique furent identiques.

Il est indéniable en effet que les intellectuels et les éléments de la petite bourgeoisie ont mené dans la Flandre Occidentale une campagne acharnée contre les socialistes, qu'ils furent à l'origine de la fondation de plusieurs guildes et qu'ils propagèrent au début et très prudemment l'idée du suffrage universel. Mais tous ces arguments ne justifient pas le titre que l'auteur a choisi. Il serait à cet égard très instructif de compter le nom des personnes et des organisations mentionnées qui, d'une part, n'ont pas contrecarré les initiatives de la démocratie chrétienne authentique qui voulait transformer ces guildes paternalistes en syndicats, et d'autre part ont contribué effectivement à la fondation non seulement des syndicats mais des coopératives et à la formation des listes d'ouvriers à l'occasion des élections. On a bien vénéré le nom du prêtre Pottier, mais son exemple et ses réalisations n'ont pas trouvé d'écho dans ce milieu. En tant que flamingant, M. Daens connut une audience fanatique, en tant que démocrate, il fut hué et conspué. Quelques individualités mises à part, l'auteur n'a-t-il pas traité en fait des derniers soubresauts d'un esprit paternaliste dans les Flandres ?

Pour étudier les mouvements ouvriers, l'historien est mieux outillé depuis que MM. H. Wouters et L. Linotte ont publié, le premier trois volumes de documents pour la période qui va de 1831 à 1853 relatifs à Bruxelles et aussi à d'autres régions du pays, le second un recueil d'analyses pour les années 1831 à 1911 concernant toute la province de Liège.

M. H. Wouters¹⁶⁸ a vu tous les dépôts de Bruxelles : Archives Générales du Royaume de la ville, du ministère de la Justice, Musée de l'Armée. Il a réparti sa moisson en chapitres qui dessinent le schéma chronologique du mouvement ouvrier jusqu'en 1853. Un nombre impressionnant d'index termine l'ouvrage. Ils mentionnent : 1) les locaux de réunion ; 2) les troubles contre l'ordre public ; 3) et 4) les journaux et publications ; 5) les grèves ; 6) les Unions ; 7) les réunions ; 8) les personnes.

M. L. Linotte¹⁶⁹ a, pour sa part, relevé dans les archives de la

168. H. WOUTERS, *Documents betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging (1831-1853)*, 3 vol. Louvain-Bruxelles, 1963, 1310 p. (Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, cahier 27).

169. L. LINOTTE, *Les manifestations et les grèves dans la province de Liège de 1831 à 1914. Inventaire sommaire des archives de la sûreté publique de la province de Liège*, 1 vol. Louvain-Bruxelles, 1964, 173 p. (*Ibidem*, cahier 34).

sûreté publique de Liège ce qui concerne les manifestations, les grèves et toute affaire qui a rapport avec les unes et les autres. Une excellente table des noms de personnes et de lieux permet de trouver facilement l'homme, la localité ou l'établissement mentionné dans les analyses.

M. J. Kuypers ¹⁷⁰ vient de publier un essai sur le mouvement ouvrier à Bruxelles de 1830 jusqu'à la mort de Pellerin en 1877. Par un procédé bien caractéristique de l'auteur — mélange de la liberté du romancier et de l'érudition de l'historien — il retrace l'évolution de la pensée politique du bruyant bottier que fut Jan Pellerin. Tout jeune encore, il est un témoin actif des journées révolutionnaires de septembre 1830. Aux côtés des républicains acharnés, il suit les Meetings flamands qui sont les premières tentatives d'émancipation de l'ouvrier belge. Pellerin devient lui-même un tribun, doué d'une éloquence facile, pénétrante et toujours extrémiste. Co-fondateur de la société « Agneessens », il prêche partout la résistance du peuple à l'oppression. Convive des banquets démocratiques — à la mode à Bruxelles comme à Paris — il fait la connaissance d'une foule d'émigrants politiques, intellectuels et bourgeois radicaux qui recherchent comme lui la concrétisation de leur critique sociale. Après les événements de 1848, qui lui valent six mois de prison, il incline de plus en plus vers l'anarchie : l'action révolutionnaire directe passe avant tout et il ne veut plus de compromis avec les bourgeois gauchisants. Dans les querelles au sein de la I^{re} Internationale, il se rangera d'ailleurs du côté de Bakounine. Avec Nicolas Coulon, il fonde en 1854 « l'Affranchissement » dont les buts principaux sont d'affranchir l'ouvrier de l'influence de l'Eglise et de l'éduquer dans l'idéal anarchiste. Quant aux modérés, ils se retrouvent chez les « Solidaires ». Ces deux groupements seront pendant vingt ans les principaux centres d'action et de réflexion progressiste de la capitale belge. La relève commence en 1875 lorsque la « Chambre du Travail » deviendra le noyau d'une nouvelle orientation politique de la classe ouvrière.

M. M. Szteynberg ¹⁷¹ a analysé les causes de la montée rapide du Parti Ouvrier Belge, fondé en 1885. Selon l'auteur ce succès n'est pas seulement dû aux efforts accomplis pour former un parti ouvrier. L'élément décisif serait plutôt la fusion du mouvement socialiste, déjà constitué en parti dès 1879, avec le mouvement syndical de la petite industrie et de l'artisanat qui abandonne son abstentionnisme politique traditionnel. L'égoïsme corporatif n'était plus de mise devant la mécanisation et la concentration toujours croissante de l'industrie. Les caisses de solidarité en cas de maladie ou de mort se transformaient en caisses de résistance. Les vieilles organisations syndicales n'étaient plus en mesure de contrôler le marché de la main-d'œuvre. Dès lors, une vaste action politique en direction de l'Etat s'imposa. Ne désirant pas rompre complètement avec les doctrinaires, l'aile progressiste du

170. J. KUYPERS, *Jan Pellerin, een vergeten redenaar en anarchist, 1817-1877*. Anvers, Ontwikkeling, 1962, 124 p.

171. M. SZTEYNBERG, *La fondation du Parti Ouvrier belge et le ralliement de la classe ouvrière à l'action politique (1882-1886)*. International Review of Social History, VIII, 1963, pp. 198-215.

parti libéral ne semblait pas être l'instrument adéquat pour une telle action. La manifestation du 15 août 1886 en faveur du suffrage universel rassembla plus de 20 000 personnes. L'auteur y voit la concrétisation du fait que le P.O.B. était devenu l'arme indispensable pour l'émancipation de la classe ouvrière.

Dans le cadre du centenaire de la fondation de la première Internationale, M. K. Van Isacker S. J. a dirigé ses investigations sur les origines et les activités d'un noyau de ce mouvement à Anvers¹⁷². Les archives, dépourvues de tout intérêt et des coupures de journaux n'ont pas fourni de renseignements précis et abondants. Selon l'auteur, les crises économiques, qui se sont succédées au cours du XIX^e siècle, n'eurent guère de répercussion sur l'évolution du mouvement ouvrier de la métropole commerciale.

Les futurs chefs de l'Internationale reçurent une formation idéologique, plutôt rudimentaire, dans les réunions populaires organisées par les libéraux progressistes en collaboration avec les mutualités les plus remuantes. Après un certain temps de mûrissement, les auditeurs les plus avertis ne se contentèrent plus d'un programme, où l'anticléricalisme et les idées des libres-penseurs prévalaient, ils fondèrent une organisation séparée. Une action, entamée en accord avec l'Internationale de Bruxelles, mena à l'adhésion.

Etant donné la force relative de Bruxelles et le sens aigu d'autonomie de chaque section, les appuis réciproques furent à peu près nuls. Chaque effort en vue de constituer des coopératives de consommation ou de production échoua à cause du manque de sympathie ou de la malveillance manifeste de la part des ouvriers. L'agitation se restreignit à certaines branches du monde artisanal. Les dockers, les ouvriers industriels des usines de gaz ou des raffineries restèrent à l'écart. Les quelques grèves, — celle des cigariers en 1870 ou celle des métallurgiques en 1871 —, n'eurent, hormis une effervescence indéniable dans la ville, d'autre résultat positif que l'épuisement fatal de la caisse. Les fondations dans les faubourgs n'eurent pas la vie longue. Leur journal, encore que d'un format réduit, fut l'objet de multiples tractations entre Anvers et Gand. L'élan initial fut brisé par l'effondrement de la Commune et le congrès de La Haye.

L'étude que J. Dhondt vient de consacrer à « un militant gantois de la première internationale »¹⁷³ n'est que tout à fait accessoirement une biographie de de Boos. Il est trop évident que l'auteur a considéré bien davantage son héros comme un type social que comme une individualité particulière. Cette étude, en fait, doit de toute évidence illustrer deux ou trois thèses, dont la plus importante est que c'est en étudiant le mouvement ouvrier *au niveau du militant* que l'on a le plus de chances de toucher à la réalité de ces mouvements. Et le choix de de Boos est significatif. De Boos a été l'un de ces météores qui se hissent rapidement au premier rang de leur organisation ouvrière, s'y

172. K. VAN ISACKER, S. J., *De Internationale te Antwerpen*, Anvers, 1964, 145 p.

173. In *Contributions à l'histoire économique et sociale*, t. 2, 1963, pp. 92-141 (Centre d'histoire économique et sociale).

consacrent corps et âme et après quelques années, s'effondrent pour ne plus jamais se relever. De Boos est tombé plus bas que beaucoup d'autres, puisqu'il est devenu informateur de police. De ce de Boos qui, durant plusieurs années a lutté désespérément pour la cause ouvrière, les livres d'histoire ne disent presque rien. Ce n'est pas parce que de Boos est devenu un traître : les contemporains ne l'ont jamais su, et c'est Dhondt qui en a trouvé la preuve dans les archives qu'il a utilisées ; pourquoi alors cet oubli de quelqu'un qui a suscité de grandes amitiés et de grandes admirations de son vivant ? Cela s'explique par une autre thèse que Dhondt souligne avec force : l'histoire ouvrière actuelle constitue la forme moderne de l'hagiographie : elle encense, et éventuellement elle condamne, en fonction de l'appartenance à la « bonne vague », celle qui a triomphé, souvent en passant sur les corps des militants plus anciens. Il est curieux de voir Dhondt se pencher avec affection sur ce De Boos, même, voire surtout dans sa chute. C'est que l'auteur ne peut visiblement se décider à ne juger l'homme qu'en fonction de sa trahison finale : plusieurs années d'héroïsme sont-elles réduites à néant par l'effondrement moral de l'homme ? C'est là un thème que l'on trouve sous-jacent à plusieurs publications plus anciennes du professeur gantois et dont il a eu la révélation, raconte qu'il a parfois, à la lecture du livre de Leconte sur « les Ephémères de la Révolution de 1830 », où l'on trouve, mais dans l'ordre inverse, la biographie d'une série d'hommes qui à un moment critique se sont révélés grands et courageux et qui, ensuite, tombent dans la médiocrité.

J. Dhondt s'est donné le plaisir, il y a quelques semaines, de faire paraître la liste de ses travaux d'histoire publiés en un peu plus d'un quart de siècle. La liste est longue, on s'en doute, et les études énumérées de valeur très inégale. Il en est quatre ou cinq, pourtant, qui méritent d'être relues. Nous rangerions volontiers parmi elles le travail sur de Boos.

Le docteur Van de Perre, député flamingant de 1912 à 1919, fut le fondateur de « De Standaard ». M. Cordemans, ancien éditeur du même journal, lui a consacré une biographie couvrant les années 1914 à 1918¹⁷⁴. Sa loyauté à la Belgique et sa renommée comme leader flamingant lui valurent une mission en Afrique du Sud. En collectant des fonds pour les victimes des atrocités allemandes il aida à contrarier la propagande allemande chez les Boers. Pendant son séjour en France il continua son activité flamingante, sans grands résultats d'ailleurs. Pour l'avenir du mouvement, l'action menée au front était beaucoup plus importante. On se demande si cette période de la vie de Van de Perre mérite vraiment une publication d'une telle envergure.

Expansion, diplomatie, guerre.

Le Père Aug. Roeykens a publié récemment un livre sur l'initiative africaine de Léopold II et l'opinion publique en Belgique¹⁷⁵.

174. M. E. CORDEMANS, *Dr. A. Van de Perre's Oorlogsjaren, 1914-1918*. Wetteren, s.d. 662 p.

175. A. ROEYKENS, *L'initiative africaine de Léopold II et l'opinion publique belge, T. 1 (11-7-1876 — 12-11-1876)*. Bruxelles, 1963, 672 p. (Académie royale des Sciences d'outre-mer, Classe des Sciences morales et politiques, Nouv. série, XXIX-4).

Dans un premier chapitre l'auteur place cette initiative dans son contexte belge en décrivant les tentatives expansionistes des deux premiers rois belges, la mentalité et la presse belges en 1876. Dans le deuxième chapitre, il examine les réactions de la presse au moment de la Conférence géographique à Bruxelles, les premières polémiques et les interventions du roi auprès des personnalités ecclésiastiques et des grands journaux catholiques et libéraux. Le troisième chapitre est consacré à l'attitude de la presse devant la mise en marche de l'œuvre africaine, aux démarches du roi auprès de l'Institut missionnaire de Scheut et des Pères du Saint-Esprit et à l'organisation de la participation belge à l'Association Internationale Africaine.

Quelles conclusions peut-on tirer ? Premièrement la presse s'est occupée, plus qu'on ne l'a pensé jusqu'ici, de l'initiative du roi sans qu'on puisse parler d'une campagne spontanée ou organisée en faveur de l'adhésion générale à l'œuvre de Léopold II, dont l'aspect scientifique a laissé les Belges indifférents. Deuxièmement, quoi que le roi ait voulu grouper les Belges sans distinction d'opinion philosophique ou politique autour de lui dans un esprit d'union nationale, les oppositions entre les partis et les idéologies ont eu leurs répercussions dans la politique suivie. Les catholiques hésitaient au début à adhérer au projet royal, par suite de l'absence, dans les discours du roi, d'allusions aux travaux des missionnaires mais ils adhérèrent à l'entreprise dès qu'ils eurent l'assurance que le roi voulait aider et protéger les missions catholiques, ce qui eut pour conséquence que les libéraux, qui voulaient introduire en Afrique une civilisation laïque, perdirent leur enthousiasme craignant que l'initiative royale n'ait d'autre résultat que de favoriser le prosélytisme religieux parmi les populations africaines. Les socialistes combattirent l'œuvre parce qu'ils étaient irrités de voir les catholiques s'apitoyer sur le sort malheureux des populations africaines et demeurer hostiles à toute mesure législative en faveur de l'amélioration du sort des ouvriers belges.

A. Duchesne a étudié la formation et le départ pour le Mexique du régiment Impératrice Charlotte en 1864¹⁷⁶. Après avoir retracé l'atmosphère de désordre et d'indiscipline qui régnait à Audenaerde où le régiment des deux mille volontaires était cantonné dans l'attente du départ, l'auteur donne un aperçu des circonstances dans lesquelles les quatre détachements partirent sous le commandement du lieutenant-général baron A. Vander Smissen et dans lesquelles la traversée fut faite sur les navires « Louisiane », « Floride » et « Tampico ». Il traite enfin des premières impressions des volontaires du Mexique, de leur marche vers la capitale et de l'accueil qu'ils y reçurent. Pour finir, il s'attache à la description du désenchantement des Belges et rappelle les plaintes qu'ils adressèrent à la Chambre et la réfutation de celles-ci par le général Chazal, ministre de la guerre.

La première guerre mondiale, chef-d'œuvre de l'art politique, est restée œuvre anonyme. Militaires et hommes politiques plaidaient tou-

176. A. DUCHESNE, *Il y a un siècle... Quand les Volontaires Belges se préparaient à gagner Mexico (1864)*. Carnet de la Fourragère, XV, 1964, 5, pp. 291-323.

jours non-coupable. Les historiens ne sont pas d'accord non plus en ce qui concerne la question de la culpabilité. Maintenant que les archives diplomatiques allemandes viennent de s'ouvrir intégralement, il est possible de traiter de la question avec plus de sérénité.

J. Willequet, qui connaît les dossiers de la Wilhelmstrasse, fait remarquer que ce n'étaient « ni anges ni bêtes qui ont déclenché la guerre »¹⁷⁷. Les hommes politiques allemands étaient conscients de l'immoralité d'une violation de la neutralité belge, inévitable vu le plan Schlieffen mais ils ont laissé aux techniciens militaires la bride sur le cou. La guerre de 1914, la défaite allemande de 1918, c'est essentiellement la faillite d'un système politico-militaire insensé. Plus tard, les politiciens allemands ont compris que leur faiblesse avait entraîné l'Allemagne dans une catastrophe et ils ont cherché une paix séparée avec la Belgique.

J. de Launay nous montre qu'au cours de la grande guerre les relations diplomatiques secrètes entre l'Allemagne et la Belgique n'ont jamais été interrompues¹⁷⁸. Si les contacts ne furent pas couronnés de succès, c'est parce que le gouvernement allemand, désireux de mettre fin à la guerre avec la Belgique était trop exigeant. Le comte Toerring, le baron von der Lancken et quelques autres s'efforcèrent vainement de convaincre Albert I^{er} (représenté par le professeur Maxweiller) qui ne voulut rien accepter d'autre que l'autonomie politique et l'intégrité territoriale du pays et de la colonie.

D. H. Thomas¹⁷⁹ prétend que la diplomatie anglaise d'avant 1914 n'a pas su défendre la neutralité belge en se servant de l'Escaut. Bien avant la guerre, la presse internationale avait déjà posé la question, mais l'Angleterre évitait le contact direct avec la Hollande. D'autre part l'auteur avoue qu'il aurait été dangereux de compromettre la neutralité de ce dernier pays. Le problème n'est donc pas résolu, si problème il y a. L'étude est intéressante quand même, parce qu'elle esquisse d'une manière assez détaillée et bien documentée la diplomatie d'avant guerre concernant l'utilisation militaire de l'Escaut.

Le regretté A. Simon avait l'intention de stimuler l'étude de l'histoire des Juifs en Belgique contemporaine. Dans un des séminaires organisés par le Centre National des Hautes Etudes Juives, il a fait l'exposé des problèmes que pose une telle étude. Ce texte et un inventaire d'archives concernant les communautés israélites ont été publiés. Notons que l'auteur a dépouillé des archives du Ministère de la Justice et de la ville de Bruxelles¹⁸⁰.

177. J. WILLEQUET, *La violation de la neutralité belge en 1914. Réflexions nouvelles*, Revue belge de philologie et d'histoire, XLI, 1963, 2, pp. 487-499.

178. J. DE LAUNAY, *La diplomatie secrète et la Belgique au cours de la grande guerre*. Revue générale belge, IC, 1963, pp. 87-93.

179. D. H. THOMAS, *The use of the Scheldt in British plans for the defense of Belgian neutrality. 1831-1914*. R. B. Ph. H. XLI, 1963, pp. 449-470.

180. A. SIMON, *Israël en Belgique*. Séminaires d'histoire juive contemporaine. Centre National des hautes études juives, 1964, pp. 39-58.